

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ À MALABO :

M. Bensalah appelle à l'élargissement du Forum et l'intensification de la coopération

P. 24

EN VISITE JEUDI AU COMMANDEMENT DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Gaïd Salah : "La sérénité des Algériens et la stabilité de l'Algérie", seuls objectifs de l'ANP

P. 24

CAMPAGNE ÉLECTORALE :

Jeunesse, stabilité et rejet de l'ingérence évoqués par les candidats

P. 6-7

ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

Oui pour un partenariat, non à l'ingérence

En s'autorisant une résolution, sans aucune valeur contraignante, sur la situation politique en Algérie, des députés européens ont soulevé un large mouvement ; aux niveaux national et européen, de réprobation de cette immixtion dans les affaires internes de l'Algérie. Les institutions officielles algériennes, à leur tête le ministère des Affaires étrangères, ainsi que la classe politique et la société civile ont été prompts à rejeter cette ingérence qui intervient au moment où le peuple algérien se prépare à une échéance électorale importante. Du côté nord de la Méditerranée, c'est la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour la politique étrangère et la sécurité, Federica Moghereni qui s'est empressée de rappeler la nécessité de s'en tenir à un "respect total" de l'Algérie.

P. 3

DKnews



CODE DE PROCÉDURE PÉNALE :

Permettre aux autorités en charge de la lutte contre la criminalité d'accomplir pleinement leur mission

P. 5

Projet d'arrêté interministériel pour le calcul du service national dans l'ancienneté pour les rappelés (ministre des Relations avec le Parlement)

P. 5

EMPLOI-JEUNESSE

Confirmation des bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle dans leurs postes de travail

P. 5

SANTÉ

SÉDENTARITÉ

Les méfaits de la position statique et les bienfaits du mouvement

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (12^e JOURNÉE), CET APRÈS-MIDI À 15H :

MCA-CRB : UN CHOC À GRAND ENJEU

Le derby algérois MC Alger - CR Belouizdad constituera le choc du haut de tableau de la 12^e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue aujourd'hui et marquée également par le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif.

P. 21



TECHNOLOGIES

Taxe Gafa :

Washington dévoilera demain ses mesures de rétorsion

P. 11

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un individu appréhendé à Bordj Bou-Arréridj pour tentative de ralliement aux groupes terroristes

P. 2

DEMAIN À L'INFP Journée d'étude sur les établissements de formation privés

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, organise demain dimanche 1er décembre à 8h à l'Institut national de la formation professionnelle d'El-Biar (Alger), une journée d'étude sur les établissements de formation privés.



CE MATIN AU SIÈGE DU FCE

Conférence-débat sur le rôle de la jeunesse algérienne



Le Forum des chefs d'entreprises (FCE), organise ce matin en son siège, une conférence-débat sur le rôle de la jeunesse algérienne sous le thème : «Jeunesse algérienne, menace ou opportunité démographique ?». A cette occasion, une étude réalisée par des chercheurs du Centre de recherche en économie appliquée pour le Développement (CREAD) intitulée : «La jeunesse algérienne : vécu, représentation et aspiration» sera présentée par M. Nacer-Eddine Hammouda, statisticien-économiste et directeur de recherche au CREAD. A travers cette étude, il sera question de répondre à plusieurs problématiques : Quelles représentations et quelles réalités ? Dividende démographique, comment en profiter ? Comment canaliser cette force productive pour la mettre au service du développement ? Quelles politiques économiques pour valoriser ce capital humain ?

DAR ABDELTIFF

Exposition dédiée aux essais nucléaires en Algérie

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise jusqu'au 3 décembre à Dar Abdelatif (Alger), une exposition de photos mettant en scène les quotidiens des habitants de Reggane (Adrar) et In Aker (Tamanrasset), durant la période coloniale mais aussi soixante ans après.



BÉJAÏA

Inauguration du sentier sous-marin «île de l'ai»

Un sentier sous-marin a été inauguré cette semaine par le parc national du Gouraya (Béjaïa), lors d'une rencontre organisée au siège du club de plongée l'Atlantide. Baptisé «Île de l'ai», le soubstrat parcouru l'aire maritime protégée du Gouraya dont la biodiversité est riche et diversifiée. A cet effet, un parcours balisé a été mis en place. Le PNG souligne que la visite du sentier est libre et gratuite, toutefois, cette balade aquatique est plus agréable avec équipement minimum pour évoluer en surface (Palme, masque, tuba), précise le parc.



ALGER

Clôture du Salon des plantes aromatiques et médicinales

La 4e édition du Salon des plantes aromatiques, médicinales, à parfum et huiles essentielles, prendra fin aujourd'hui à Alger (Palais des Expositions). Plusieurs produits nationaux sont exposés lors de ce salon qui enregistre la participation de plusieurs start-ups.



CE MATIN À L'ESSS

Rencontre nationale sur la communication institutionnelle

Sous le thème «Renforcer la communication institutionnelle pour améliorer le service public», le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, organise ce matin à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale de Ben Aknoun (Alger), une rencontre nationale sur «la communication institutionnelle au sein du secteur». Cette rencontre permettra d'exposer et de débattre des moyens permettant de renforcer les performances de responsables des cellules de communication du secteur.



LES 1ER ET 2 DÉCEMBRE À L'UMMTO

Colloque national sur «la migration et les langues»

Le département de français de l'université Mouloud-Mammeri (UMMTO), organisera les 1er et 2 décembre, un colloque national sous thème «Migration et langues entre passages et brassages, et perspectives alter linguistiques».



SALLE IBN KHALDOUN

Trois films en projection

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise aujourd'hui à la salle Ibn Khaldoun, la projection de trois films : Gemini Man (14h), Maléfique (17h) et Joker (20h).



LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un individu appréhendé à Bordj Bou-Arréridj pour tentative de ralliement aux groupes terroristes

Un individu a été appréhendé jeudi à Bordj Bou Arreridj par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour tentative de ralliement aux groupes terroristes, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 28 novembre 2019, un individu à Bordj Bou Arreridj/ 5eRM, pour tentative de ralliement aux groupes terroristes», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et lors d'opérations distinctes à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/ 5 RM, des éléments des Gardes-frontières ont mis en échec des tentatives de contrebande d'une importante quantité de carburant s'élevant à 12.453 litres, tandis qu'un autre détachement de l'ANP et des éléments des Gardes-frontières ont arrêté à In-Guezzam/ 6eRM, 10 individus et saisi 4 véhicules tout-terrain et deux téléphones satellitaires. D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments des Gardes-frontières ont arrêté à Tlemcen/ 2eRM, In-Amenas/ 4eRM et Souk Ahras/ 5eRM, 28 immigrants clandestins de différentes nationalités.

GASTRONOMIE

Trois Algériens à la Coupe du monde de ...pâtisserie



Trois pâtisseries algériens ont décroché cette semaine à Oran leur billet pour participer à la coupe du monde de la pâtisserie prévue prochainement à Lyon (France). Le groupe qui composera la sélection nationale dans trois disciplines de la pâtisserie (gâteaux, chocolat et glaces), s'est distingué lors du concours de sélection organisé à l'Ecole supérieure d'hôtellerie d'Oran. A cet effet, Amour Salah 1er prix chocolat, Bilal Djehiche 1er prix sucre et Abdoun Abderazak 2e prix chocolat, représenteront l'Algérie lors de cette prestigieuse compétition gourmande.

SAFEX

Salon national des produits du terroir

Dans le cadre de la politique de mise en valeur des produits et du potentiel agricole, le Palais des Expositions (Pins-Maritime, Safex, Alger), abrite jusqu'au 3 décembre, un salon national dédié aux produits de terroir.



PALAIS DES EXPOSITIONS

Inauguration du Salon professionnel de la bijouterie

La première édition du Salon professionnel de la bijouterie, des machines et des industries techniques (Bijou Alger 2019), s'ouvrira aujourd'hui au Palais des expositions des Pins-Maritimes (SAFEX-Alger). Ce salon est dédié aux professionnels et à la vente en gros.



ALGÉRIE-EUROPE

Large condamnation de la résolution du Parlement européen sur «la situation des libertés en Algérie»

Plusieurs instances officielles, partis politiques, organisations et associations nationales ont dénoncé vigoureusement la résolution adoptée jeudi par le Parlement européen sur «la situation des libertés en Algérie», la qualifiant d'«ingérence flagrante dans les affaires internes et de provocation à l'encontre du peuple algérien».

À ce propos, l'Assemblée populaire nationale (APN) a dénoncé, dans un communiqué, la résolution adoptée par le Parlement européen qui vient au moment où le peuple algérien s'appête à aller aux urnes pour choisir un président de la République après un Hirak pacifique et un accompagnement, hautement professionnel, de la part de l'Armée populaire nationale (ANP) et des différents corps de sécurité, une fois parachever les instruments juridiques et les cadres réglementaires devant assurer la liberté, la transparence et la régularité de l'opération électorale dans le cadre d'un processus démocratique traduisant le changement que connaît l'Algérie.

«L'APN, qui considère que ce qui s'est passé aujourd'hui à Strasbourg (siège du Parlement européen) est une ingérence flagrante dans les affaires internes et une provocation à l'égard du peuple algérien, dénonce catégoriquement toute ingérence, d'où qu'elle provienne, dans nos affaires internes», ajoute le communiqué.

Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, lui aussi, que la Chambre haute du Parlement rejette les agendas étrangers dictés à l'Algérie, soulignant, dans ce cadre, l'indépendance de la décision politique de l'Algérie.

«Nous rejetons les agendas étrangers dictés à l'Algérie et nous espérons que le peuple algérien donnera au monde une leçon à travers sa participation massive à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, et qui sera une réponse à même de permettre aux Algériens de lever haut la tête», a-t-il déclaré dans son allocution d'ouverture d'une plénière au Conseil de la nation.

Après avoir exprimé le vœu de voir la prochaine élection présidentielle constituer «une étape



importante dans l'édification d'un Etat fort, doté d'institutions qui survivent aux dirigeants et d'institutions intégrées au service du peuple algérien, auquel est garantie la liberté d'expression et de choix de ses représentants à tous les niveaux de responsabilité», il a affirmé que cette échéance «est la voie idoine vers l'édification d'une véritable démocratie».

De son côté le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a exprimé, «ses vives dénonciation et condamnation» de la résolution du Parlement européen, affirmant qu'elle est basée sur «des renseignements erronés et des intentions malveillantes».

Le président du CNDH, Bouzid Lazhari a affirmé que le CNDH «s'interroge sur la source des informations contenues dans la résolution, lesquelles font état d'arrestations arbitraires sans toutefois en fournir des preuves, estimant qu'il aurait été plus judicieux pour la partie qui est derrière ces informations de les fournir au CNDH, qui a toutes les prérogatives pour enquêter sur les allégations relatives aux droits de l'Homme».

Par ailleurs, le groupe parlementaire Tajamout Amel El Jazair (TAJ) à l'APN a affirmé, dans un communiqué, que la

résolution du Parlement européen concernant l'Algérie était «une ingérence dans ses affaires internes, et un acte inacceptable qui va à l'encontre des intérêts communs des pays et des peuples» «Le choix de cette conjoncture précise alors que l'Algérie s'appête à organiser une élection présidentielle constitue une atteinte à sa sécurité et à sa stabilité», estime le même groupe qui affirme que «les guerres, les crises et les transgressions que connaissent nombre de pays et peuples, à l'instar de ce qui se passe en Palestine et à Burma, devrait avoir la priorité dans les préoccupations de la communauté internationale».

D'autre part le groupe parlementaire du parti des Travailleurs (PT) à l'APN a dénoncé ce qui s'est passé aujourd'hui à Strasbourg, le qualifiant d'«ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et de graves provocation à l'encontre le peuple algérien», exprimant son «rejet catégorique» de toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie. Le PT estime que la résolution du Parlement européen sur l'Algérie «a des visées inavouées d'atteinte à l'image du pays et de déstabilisation des Algériens en cette période où ils s'appête à aller aux urnes le 12 décembre pour élire un pré-

sident légitime et démocrate». Il a appelé, par ailleurs, le peuple algérien à la vigilance face aux portes-voix de l'étranger et la mobilisation contre toute tentative visant le pays».

L'Organisation nationale des enfants des chouchada (ONEC) a, quant à elle, dénoncé les déclarations de certains députés du Parlement européen concernant la situation en Algérie, le qualifiant d'«ingérence flagrante» dans les affaires internes du pays et de «grave provocation» à l'encontre du peuple algérien.

«L'ONEC a pris acte avec colère et regret des déclarations de certains députés du Parlement européen, qui s'inscrivent dans la case de la flagrante ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et de la grave provocation contre les Algériennes et les Algériens, qui rejettent catégoriquement l'ingérence étrangère dans leurs affaires internes», a précisé l'ONEC dans un communiqué.

Au volet international, la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour la politique étrangère et la sécurité, Federica Moghereni, a insisté sur le «respect total» de l'Union à la souveraineté et l'autonomie de l'Algérie, «un pays voisin mais aussi un partenaire politique et économique».

UE/DIPLOMATIE : Moghereni insiste sur le «respect total» de la souveraineté de l'Algérie

La Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour la politique étrangère et la sécurité, Federica Moghereni, a insisté jeudi sur le «respect total» de l'Union à la souveraineté et l'autonomie de l'Algérie, «un pays voisin mais aussi un partenaire politique et économique».

«L'Algérie n'est pas seulement un pays voisin mais surtout un partenaire, politique et économique, un pays ami. Pour beaucoup de citoyens européens, l'Algérie est aussi la famille. Donc nous ne parlons pas d'un ami parmi d'autres, nous parlons d'un pays ami qui est très proche de nous», a réaffirmé la chef de la diplomatie européenne devant les eurodéputés à Strasbourg, lors d'un débat au Parlement européen ayant évoqué la situation en Algérie.

La déclaration de Mme Moghereni intervient en réaction à une résolution sans valeur contraignante adoptée à main levée, dans laquelle les eurodéputés ont dénoncé les «arrestations arbitraires» en Algérie qui connaît des manifestations, et appelé le gouvernement à «trouver une solution à la crise actuelle basée sur un processus politique pacifique et ouvert».

L'eurodéputé français Raphaël Glucksmann (S&D, gauche), à l'origine d'une résolution critique, est même allé à dire dans l'hémicycle à Strasbourg, qu'«il est temps de montrer que nous sommes solidaires de l'Algérie».

«Je pense que le premier sentiment que tous en Europe ressentons envers le peuple algérien est l'amitié et la proximité. Notre respect pour la souveraineté et l'autonomie de l'Algérie est total. Il est très important que ce débat réaffirme cela de la plus forte et la plus claire des façons. C'est aux Algériens et à eux seulement de décider du présent et du futur de leur pays», a ajouté Mme Moghereni. Les propos de Mme Moghereni interviennent au lendemain des déclarations du général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a rejeté avec la plus grande fermeté toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie.

L'Algérie, «libre et souveraine» dans ses décisions, n'accepte «aucune ingérence ou dictat» et «ne se soumet à aucune tractation de la part de quiconque», a affirmé le général de Corps d'Armée, lors d'une visite de travail au Commandement des Forces aériennes mercredi.

«Le peuple algérien qui a crié haut et fort qu'il n'a pas besoin de leçons, quelles que soient leur origine, sait parfaitement comment répondre au moment opportun à ces porte-voix qui tentent en vain de s'immiscer dans ses affaires et d'entraver le processus du passage de l'Algérie à une nouvelle ère, où elle tracera sa voie avec constance vers le progrès et la prospérité, dans la sérénité et la quiétude», a souligné le général de Corps d'Armée.

De son côté, le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassen Rabehi, avait mis en garde que l'Algérie, en tant qu'institutions et peuple, n'admet aucune tentative d'ingérence dans ses affaires internes, appelant les différents partenaires à respecter ce principe.

«Il est admis dans l'esprit de l'UE ainsi que de tous nos partenaires étrangers que l'Algérie s'attache au principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, tout comme elle n'admet pas, en tant qu'institutions et peuple à ce qu'il puisse avoir une interférence dans ses affaires intérieures», a affirmé M. Rabehi.

RÉSOLUTION DU PE: Une immixtion flagrante dans les affaires internes de l'Algérie (Parlement arabe)

Le Parlement arabe a exprimé, hier dans un communiqué, son «rejet catégorique» de la résolution adoptée par le Parlement Européen concernant la situation en Algérie, la qualifiant d'«immixtion flagrante dans les affaires internes de l'Algérie».

Le Parlement arabe a affirmé, dans un communiqué signé par son président, M. Mishaal bin Fahm al-Salami, que la résolution du Parlement Européen a été rendue par «une juridiction non compétente», ajoutant que cette résolution était une «immixtion flagrante et inacceptable dans la souveraineté de l'Etat algérien et ses affaires internes, exploitant la conjoncture politique délicate que traverse ce pays». Cette résolution est «en contradiction avec les principes des Nations Unies sur la non-ingérence dans les affaires internes des pays et la déclaration des principes du droit international sur les relations amicales et la coopération entre Etats, et contraire au principe de bon voisinage entre Etats arabes et européens», lit-on dans le communiqué.

À ce propos, le président du Parlement Arabe a souligné que «la République Algérienne Démocratique et Populaire est un Etat signataire des conventions internationales et arabes sur les droits de l'Homme et attaché à mettre en oeuvre ses engagements en vertu des accords internationaux et régionaux des droits de l'Homme, et s'engage à présenter des rapports périodiques sur l'état des droits de l'Homme et des libertés fondamentales au Conseil des droits de l'Homme relevant de l'ONU et à la Commission arabe des droits de l'Homme relevant de la Ligue Arabe».

L'Algérie assiste à un «état élevé de mobilité politique et de transfert pacifique du pouvoir», a noté le communiqué, saluant à ce titre le peuple Algérien qui s'est attaché au caractère pacifique de son Hirak populaire depuis ses débuts en février 2019.

M. Al-Salami a réitéré «la solidarité du Parlement Arabe et sa position vis-à-vis de la République Algérienne Démocratique et Populaire dans cette période délicate et son refus de toute ingérence étrangère dans ses affaires internes». Le Parlement Arabe a tenu enfin à appeler le Parlement Européen à «respecter la souveraineté, le système juridique et les règles d'application de la justice pénale algérienne et à ne pas s'ingérer dans ses affaires internes», soulignant la nécessité pour le PE de «suivre une approche constructive qui encourage l'interaction et le dialogue entre le PE et les parlements arabes et qui va dans la bonne direction des relations arabo-européennes en respect du principe de bon voisinage et des relations de partenariat entre pays arabes et européens».

APR

L'Algérie condamne et rejette l'immixtion «flagrante» du Parlement européen dans ses affaires internes (MAE)

L'Algérie condamne et rejette «dans le fond et dans la forme» l'immixtion «flagrante» du Parlement européen dans ses affaires internes et se réserve le droit de procéder à un examen général de ses relations avec l'ensemble des institutions européennes, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Le Parlement européen, sur instigation d'un groupe hétéroclite de députés partisans, a pris l'outrecroisante liberté de statuer sur le processus politique en cours dans notre pays, au moment précis où les Algériens s'appête à élire, en toute démocratie et transparence, un nouveau président de la République», note la même source, précisant que «les députés

européens se sont même arrogés, toute honte bue, un droit d'exiger du Parlement algérien de modifier des lois que nos députés ont souverainement adoptées. «Par cette démarche, le Parlement européen a démontré son mépris, non seulement des institutions algériennes, mais également des mécanismes bilatéraux de consultation prévus par l'Accord d'association, y compris dans le domaine parlementaire», relève le communiqué, estimant que le Parlement européen «a surtout confirmé, à l'initiative des députés instigateurs, qu'il promet désormais ouvertement leur agenda du chaos provoqué, qu'ils ont malheureusement mis en œuvre dans bien des pays frères». «Il est révélateur qu'un

des parlementaires européens ait fait l'éloge de la colonisation qui aurait permis, selon lui, l'exercice de la liberté de culte durant les 132 ans de l'occupation coloniale de l'Algérie», déplore la même source. «L'Algérie condamne et rejette dans le fond et dans la forme cette immixtion flagrante dans ses affaires internes et se réserve le droit de procéder à un examen général et attentif de ses relations avec l'ensemble des institutions européennes, à l'aune de ce que ces institutions confèrent effectivement aux valeurs de bon voisinage ouvert, de coopération franche et de dialogue mutuellement respectueux», conclut le communiqué du MAE.

ALGÉRIE-ESPAGNE

L'Espagne «appuie» le processus électoral du 12 décembre prochain (ministre espagnol)

L'Espagne «appuie» le processus électoral du 12 décembre prochain, a indiqué jeudi à Alger le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Karlaska, relevant que la situation actuelle en Algérie est une «question interne».

«L'Espagne a toujours considéré (concernant la situation en Algérie) qu'il s'agit d'une question interne, et le gouvernement espagnol appuie le processus électoral qui va se tenir le 12 décembre prochain», a souligné le ministre espagnol dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre de l'Intérieur, des

Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salaheddine Dahmoune.

Le ministre espagnol qui répondait à une question sur l'annonce d'une réunion du Parlement européen consacrée à la situation en Algérie, a précisé que son pays a un rôle de «modérateur» avec l'Union européenne.

Par ailleurs, M. Grande-Karlaska a indiqué avoir procédé avec son homologue algérien, à l'évaluation de la coopération bilatérale entre les deux pays et «analysé les différents éléments susceptibles d'être développés».

La coopération en matière de lutte antiterroriste est «très étroite», a-t-il dit, rappelant que les deux pays avaient souffert du terrorisme interne et ont fait face de manière «efficace et importante» à ce fléau «dans le respect de l'Etat de droit».

Pour sa part, M. Dahmoune a indiqué que les deux parties ont procédé à une évaluation des accords en relation avec la coopération bilatérale, notamment entre les polices des deux pays, la lutte anti-terroriste, l'émigration illégale et la criminalité transfrontalière, ainsi que la protection civile, la formation et la sécurité routière.

Les deux parties ont convenu de mettre des mécanismes pour l'évaluation de toutes les étapes franchies, ainsi que des accords conclus dans le cadre de la coopération bilatérale.

M. Dahmoune a relevé que le ministre de l'Intérieur espagnol a salué l'Algérie pour sa position de non-ingérence dans les affaires internes espagnoles, ajoutant que M. Grande-Karlaska a fait part de sa position et celle du gouvernement espagnol soutenant le «processus constitutionnel» concernant l'élection présidentielle du 12 décembre en Algérie.

EN VISITE JEUDI AU COMMANDEMENT DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Gaïd Salah : "La sérénité des Algériens et la stabilité de l'Algérie", seuls objectifs de ANP

Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réaffirmé jeudi que le Haut Commandement de l'ANP «n'a aucune autre ambition que de veiller à la quiétude et la sérénité des Algériens et à la préservation de la stabilité de l'Algérie», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Je réaffirme une fois encore que le Haut Commandement de l'ANP, qui s'est engagé devant Allah, la patrie et l'histoire, n'a aucune autre ambition que de veiller à la quiétude et la sérénité des Algériens et à préserver la sécurité, la stabilité et la fierté de l'Algérie, face à l'instigation des ennemis et des conspirateurs», a affirmé le général de Corps d'Armée dans une allocution d'orientation lors de sa visite de travail au Commandement de la Garde Républicaine.

«Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'importance majeure que nous accordons à tout ce qui a trait à la promotion des capacités opérationnelles et de combat de nos Forces Armées, de même qu'elle intervient quelques jours après la célébration, par l'Algérie, du 65e anniversaire de la Révolution du 1er Novembre 1954, sa plus grande fête nationale.

Cette date éternelle lors de laquelle le peuple algérien observe chaque année un moment de recueillement et de respect pour cette glorieuse Révolution», a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec les personnels de la Garde Républicaine.

Le chef d'Etat-major de l'ANP a rappelé, dans le même contexte, que «le peuple algérien en cette phase particulière poursuit son parcours historique et héroïque grâce à son attachement solide à la patrie et sa cohésion avec son ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)».

Il a souligné que «les signes de la sortie de la phase actuelle se profilent à l'horizon et les desseins tramés contre l'Algérie sont déjoués».

De même, les ennemis de l'Algérie et ceux qui lui vouent la haine et conspirent contre son peuple essuieront un échec cuisant.

Ils seront à jamais entachés de déshonneur et d'opprobre, preuves de leur abandon de la patrie et du peuple, et les générations à venir connaîtront ces faits, génération après génération». Dans le même cadre, le vice-ministre de la Défense nationale a souligné que «les marches populaires que connaît l'ensemble du territoire national,

reflètent le degré élevé de maturité chez les enfants de l'Algérie et leur conscience des machinations, complots et conspirations qui se trament contre elle. Elles reflètent également l'ancrage des valeurs de dévouement et de fidélité qui les animent et leur sens du patriotisme».

«Les marches pacifiques enregistrées à travers tout le pays, lors desquelles les fidèles enfants de notre peuple se sont tenus en rang serré pour soutenir le processus électoral et appuyer l'ANP dans ses positions, adhérant à son approche constructive pour surmonter cette phase sensible que traverse le pays, reflètent un degré élevé de maturité chez les enfants de l'Algérie et leur conscience des machinations, complots et conspirations qui se trament contre elle, afin d'entraver la marche de l'Algérie et de tous les Algériens», a-t-il relevé. Pour le général de corps d'Armée, ces marches «reflètent, par ailleurs, l'ancrage des valeurs de dévouement et de fidélité qui les animent et leur patriotisme sincère, et leur fierté d'appartenir à l'Algérie des sacrifices, des hauts-faits et des véritables principes nationalistes desquels ils ne dévieront jamais quels que soient les défis et les enjeux». «Cette position qui confère à notre peuple davantage de grandeur et d'honneur, est une position noble qui reflète son authenticité, son amour de la patrie et sa disposition à lui offrir ce qu'il a de plus cher. C'est une adhésion populaire sincère et dévouée qui a mis en exergue la cohésion et la solidarité entre le peuple et son armée, dont les liens ne se sont jamais rompus et ne le seront jamais», a-t-il fait observer.

Par ailleurs, il a relevé que «le peuple a fait montre d'une allégeance infinie envers la terre bénie de notre pays, irrigué par des rivières de sang tout au long de l'histoire de l'Algérie, riche qu'elle est de gloires et de sacrifices», soulignant que «cette position a démontré aussi que ce peuple demeure attaché au serment de nos vaillants ancêtres, qui ont consenti et sacrifié ce qu'ils avaient de plus



cher et de plus précieux, pour libérer la terre et défendre l'honneur». Pour le chef d'Etat-major de l'ANP, «cette position est également un hommage rendu aux valeureux Chouhada et aux braves moudjahidine».

Quel hommage plus grand que de rester fidèle à leurs sacrifices et de préserver leur legs, à travers la sauvegarde de la souveraineté de notre pays et l'intégrité de son territoire, ainsi que la défense, aux côtés de l'ANP, digne héritière de l'ALN et de tous les nationalistes, de l'intérêt suprême de la patrie». Le général de Corps d'Armée a indiqué, par la même occasion, que «le peuple algérien, appuyé par son armée qui l'a accompagné, de manière sincère et constante dans son élan pacifique pour atteindre ses aspirations légitimes, et qui s'acquitte de ses missions pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, protéger les frontières nationales, sauvegarder l'intégrité territoriale et l'unité populaire, a accompli d'énormes avancées sur la voie de la concrétisation de la volonté populaire qui se réalisera grâce à Allah Le Tout-Puissant lors de la prochaine échéance électorale du 12 décembre, par l'élection, en toute liberté et intégrité, du prochain Président de l'Algérie».

Dans ce contexte précisément, il a affirmé que «les efforts consentis par tous les hommes dévoués dans les différentes institutions de l'Etat, à leur tête l'ANP méritent la reconnaissance de tout un chacun». «Ces efforts contribueront certainement à concrétiser le projet nationaliste novembriste, qui mettra l'Algérie

indubitablement sur la bonne voie afin d'occuper sa place pionnière et méritée parmi les nations, et pour que ces enfants aient la vie digne qu'ils méritent dans de leur pays, qui possède tant de ressources et de richesses», a-t-il soutenu. Par ailleurs, le général de Corps d'Armée a rappelé «la machination abjecte qui ciblait l'Algérie et qui a été décelée grâce à la conscience de l'ANP de la portée de ces desseins tendancieux et grâce à la conscience du peuple algérien de leur gravité».

«J'ai eu à mettre en garde, auparavant dans mes précédentes interventions, contre une machination abjecte qui cible l'Algérie».

Nous avons réussi, grâce à Allah, à la déceler et à avorter le complot que tramaient la bande et les ennemis de l'Algérie».

Ainsi et grâce à notre conscience, au sein de l'ANP, de la portée de ces desseins tendancieux, et à la prise de conscience par le peuple algérien de leur gravité, nous avons pu les déjouer, soucieux que nous sommes de l'intérêt du pays et de notre engagement à le protéger et à le défendre en toutes circonstances», a-t-il expliqué. Dans ce cadre, le chef d'Etat-major de l'ANP a fait savoir que «la position historique de l'ANP, qui s'est alignée aux côtés du peuple et a préservé l'Etat et ses institutions, présentant des solutions objectives et rationnelles afin de surmonter cette phase, n'a pas été du goût des ennemis de l'Algérie à l'extérieur et leur relais à l'intérieur».

«Ces ennemis qui savent pertinemment que l'union et la cohésion entre le peuple et l'armée sont le

garant de la sécurité de notre pays. Cela explique pourquoi leurs desseins visent à ébranler les fondements de cette unité à travers la désinformation et le mensonge dont la fausseté s'est avérée devant le peuple algérien.

Ce peuple qui sera toujours fier de son armée qui a donné des leçons dans l'allégeance à la patrie et la fidélité au serment des Chouhada», a-t-il affirmé. Dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution du plan de développement des Forces et dans la dynamique de ses visites de travail et d'inspection à l'ensemble des Régions militaires et des Commandements de Forces, le général de Corps d'Armée a effectué une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Garde Républicaine. Après la cérémonie d'accueil, le chef d'Etat-major de l'ANP, accompagné du général de Corps d'Armée Benali Benali, Commandant de la Garde Républicaine, a observé un moment de recueillement à la mémoire du Chahid Mohamed-Belouizdad, avant de déposer une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative du Chahid, et réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et celles de nos valeureux Chouhada. Par la même occasion, le général de Corps d'Armée a écouté les interventions et les suggestions des cadres et des personnels qui ont «réitéré leur engagement permanent et dans toutes les circonstances à accomplir leurs missions avec volonté et détermination». Le chef d'Etat-major de l'ANP a également «inauguré l'Ecole de Musique du Commandement de la Garde Républicaine où il a visité les salles de cours et les laboratoires des langues étrangères, et suivi de près des cours types dispensés à cette école avant de s'enquérir de ses grands potentiels».

Il a, par la suite, présidé une réunion regroupant les cadres du Commandement de la Garde Républicaine, et suivi un exposé présenté par le Chef d'Etat-major de la Garde Républicaine, portant sur les différents domaines d'activités, conclut la même source.

«Les marches populaires reflètent un degré élevé de maturité chez les Algériens»

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a affirmé, jeudi, que «les marches pacifiques enregistrées à travers tout le pays, lors desquelles les fidèles enfants de notre peuple se sont tenus en rang serré pour soutenir le processus électoral et appuyer l'Armée Nationale Populaire dans ses positions», reflètent «un degré élevé de maturité chez les enfants de l'Algérie et leur conscience des machinations, complots et conspirations qui se trament contre elle». Dans son allocution à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Garde républicaine, M. Gaïd Salah a indiqué que «les marches pacifiques enregistrées à travers tout le pays, lors desquelles les fidèles enfants de notre peuple se sont tenus en rang serré pour soutenir le processus électoral et appuyer l'Armée Nationale Populaire dans ses positions, adhérant à son approche constructive pour surmonter cette phase sensible que traverse le pays, reflètent un degré élevé de maturité chez les enfants de l'Algérie et leur

conscience des machinations, complots et conspirations qui se trament contre elle, afin d'entraver la marche de l'Algérie et de tous les Algériens», a indiqué un communiqué du ministère de la défense. Ces marches «reflètent par ailleurs l'ancrage des valeurs de dévouement et de fidélité qui les animent et leur patriotisme sincère, et leur fierté d'appartenir à l'Algérie des sacrifices, des hauts-faits et des véritables principes nationalistes desquels ils ne dévieront jamais quels que soient les défis et les enjeux», a estimé le Général de Corps d'Armée. Le chef d'Etat-major de l'ANP a affirmé que cette position «qui confère à notre peuple davantage de grandeur et d'honneur, est une position noble qui reflète son authenticité, son amour de la patrie et sa disposition à lui offrir ce qu'il a de plus cher. C'est une adhésion populaire sincère et dévouée qui a mis en exergue la cohésion et la solidarité entre le peuple et son armée, dont les liens ne se sont jamais rompus et ne le seront jamais». Par ailleurs, «le peuple a fait montre d'une allégeance infinie envers la terre bénie de notre pays, irrigué par des rivières de sang tout au

long de l'histoire de l'Algérie, riche qu'elle est de gloires et de sacrifices», a-t-il poursuivi, estimant que cette position «a démontré aussi que ce peuple demeure attaché au serment de nos vaillants ancêtres, qui ont consenti et sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher et de plus précieux, pour libérer la terre et défendre l'honneur». Cette position est «également un hommage rendu aux valeureux chouhada et aux braves moudjahidine», a-t-il soutenu.

Et d'ajouter «Quel hommage plus grand que de rester fidèle à leurs sacrifices et de préserver leur legs, à travers la sauvegarde de la souveraineté de notre pays et l'intégrité de son territoire, ainsi que la défense, aux côtés de l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale et de tous les nationalistes, de l'intérêt suprême de la patrie».

Pour rappel, la visite du Général de corps d'Armée s'inscrit dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution du plan de développement des Forces et dans la dynamique de ses visites de travail et d'inspection à l'ensemble des Régions Militaires et des

Commandements de Forces. Lors de sa réunion avec les personnels de la Garde républicaine, le Général de Corps d'Armée Ahmed, Gaïd Salah a fait savoir que «cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'importance majeure que nous accordons à tout ce qui a trait à la promotion des capacités opérationnelles et de combat de nos Forces Armées, de même qu'elle intervient quelques jours après la célébration, par l'Algérie, du 65e anniversaire de la Révolution du 1er Novembre 1954, sa plus grande fête nationale. Cette date éternelle lors de laquelle le peuple algérien observe chaque année un moment de recueillement et de respect pour cette glorieuse Révolution». Au début de sa visite, le vice-ministre de la défense s'est recueilli, en compagnie du Général de Corps d'Armée Ben Ali Ben Ali, commandant de la Garde républicaine, à la mémoire du Chahid Mohamed Belouizdad, et déposé une gerbe de fleurs sur sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha pour son âme et celles des valeureux Chouhada, a conclu le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION Adoption de plusieurs textes législatifs

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi à l'unanimité le texte de loi de finances 2020, lors d'une plénière présidée par le président par intérim du Conseil, Salah Goudjil, en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal et d'autres membres du Gouvernement.

Le Conseil a également fait passer à la majorité de ses membres le texte de loi organique modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de finances. Les membres du Conseil de la nation ont, d'autre part, adopté, jeudi à Alger, le projet de loi modifiant l'ordonnance 66-155 du 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale, lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président par intérim du conseil, en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati et des membres du Gouvernement.

A noter que, durant sa séance de jeudi dernier, le Conseil de la nation a également adopté, à l'unanimité de ses membres, le texte de loi régissant les activités des hydrocarbures, ainsi que le projet de loi portant statut général des personnels en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, et de membres du gouvernement.

PARLEMENT: Projet d'arrêté interministériel pour le calcul du service national dans l'ancienneté pour les rappelés

Le ministre des Relations avec le Parlement, Fathi Khouil a fait état, jeudi à Alger, d'un projet d'arrêté interministériel, en voie de signature, pour le calcul de la durée du service national dans l'ancienneté pour les rappelés.

Un projet d'arrêté interministériel est en voie de signature par le vice-ministre de la Défense nationale, le ministre du Travail et le ministre des Finances pour le calcul du service national des rappelés dans l'ancienneté, a indiqué M. Khouil en réponse aux interrogations des membres du Conseil de la Nation à l'issue de la présentation du projet de loi complétant l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006, portant statut général des personnels militaires.

Par ailleurs, le ministre a affirmé que le département de la Défense nationale s'attelle à la «régularisation définitive» du dossier des soldats rappelés pour le service national, à travers les commissions créées pour la prise en charge de «toutes leurs revendications» dans le cadre des textes de loi en vigueur. A une question sur les revendications des militaires invalides de l'Armée nationale populaire (ANP), M. Khouil a assuré que le département de la Défense nationale oeuvrait à la prise en charge de ces préoccupations à travers les commissions mises sur pied à cet effet.

Il a rappelé, à ce propos, que le ministère de la Défense nationale a régularisé la majorité des dossiers de cette catégorie, et s'attelle actuellement à la finalisation des dossiers restant, dans le cadre des lois en vigueur.

A la question de savoir si l'obligation de réserve, pour le militaire remis à la vie civile, était limitée à l'activité politique ou si elle concernait d'autres fonctions, le ministre a précisé que cette interdiction visait d'activité politique au niveau des partis afin, a-t-il expliqué, «d'éviter l'instrumentalisation du nom de l'institution militaire en faveur d'un parti, ou lors de campagnes électorales, quelle que soit la nature de l'échéance».

A l'exception de l'activité politique ou partisane, le projet de texte n'inclut aucune autres fonctions académiques, associatives, littéraires ou artistiques, a ajouté le ministre. En conclusion, M. Khouil a salué les interventions des membres du Conseil de la Nation qui traduisent, a-t-il dit, «leur intérêt, valorisation et soutien aux dispositions de ce projet de loi qui vise essentiellement à consacrer l'Etat des institutions, à tenir l'institution de l'ANP loin de tout conflit politique et partisan, et les personnels militaires à l'abri de tout ce qui est susceptible de porter atteinte à l'unité nationale ou à la stabilité de l'institution militaire».

Pour rappel, le ministre avait présenté, lors d'une séance plénière présidée par, Salah Goudjil, président par intérim de l'APN, le projet de loi complétant l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006, portant Statut général des personnels militaires, visant à soumettre à l'obligation de réserve le militaire remis à la vie civile et à lui interdire l'exercice de toute activité politique ou candidature à une fonction politique électorale pendant 5 ans. Dans ce contexte, M. Khouil a expliqué que l'article 45 du projet du texte de loi exige du militaire remis à la vie civile «certains engagements liés au secret professionnel, à la réserve et à la retenue, étant donné que le militaire de carrière admis à cesser définitivement son activité, est mis à la disposition pour une durée de cinq (5) années conformément aux articles 1 et 3 de l'ordonnance 76-110 portant obligations militaires des citoyens».

Le ministre a rappelé également que le militaire en cette position, «reste à la disposition de l'Armée nationale pour une durée de cinq (5) années durant laquelle il peut être rappelé à tout moment», indiquant que «lors de chaque période de rappel, notamment la catégorie des officiers, soumis au statut prévu par l'ordonnance 72-112 portant statut des officiers de réserve».

CODE DE PROCÉDURE PÉNALE : Permettre aux autorités en charge de la lutte contre la criminalité d'accomplir pleinement leur mission

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé que le projet du Code de procédure pénale, adopté jeudi au Conseil de la nation, permettra aux autorités en charge de la lutte contre la criminalité, d'accomplir «pleinement» leurs missions et lèvera toutes les contraintes à la mise en mouvement de l'action publique en matière de lutte contre le crime financier.

S'exprimant à l'issue de l'adoption par les membres du Conseil de la nation du projet de loi portant Code de procédure civile, lors d'une plénière présidée par le président du Conseil par intérim, Salah Goudjil, en présence de plusieurs membres du gouvernement, M. Zeghmati a précisé que ce texte vise à «lever toutes les contraintes à la mise en mouvement de l'action publique en matière de lutte contre le crime financier, en tête duquel figurent les crimes de corruption», et à «augmenter l'efficacité de notre système pénal et de la performance des instances chargées de la lutte contre la criminalité». Il permet, en outre, de «travailler à nouveau conformément aux règles et principes juridiques consacrés en matière d'investigations et de poursuites», et de «permettre à la justice d'asseoir son



contrôle sur tous les corps de la Police judiciaires dans le cadre du souci permanent d'équilibre entre la préservation des droits et des libertés et la protection de la société contre le crime», a ajouté M. Zeghmati. Pour le ministre, cette adoption «est une consécration de la démarche du gouvernement visant la mise en place de mécanismes juridiques permettant aux institutions de l'Etat de recou-

vrer leurs prérogatives constitutionnelles et la levée de tous les obstacles à l'accomplissement de leurs missions pleinement». Cette loi, a-t-il poursuivi, «vient asseoir les fondements d'une nouvelle ère dans la lutte contre toutes les formes de corruption et contre la complaisance et la négligence dans la préservation du denier public». Il s'agit également de permettre aux autorités chargées de la lutte contre

la criminalité d'accomplir pleinement leurs missions en matière de recherche et d'investigation dans différentes formes de crime, et d'associer toutes les composantes de la société à la moralisation de la vie publique pour la protection du denier public, a-t-il expliqué. Concernant la Présidentielle du 12 décembre, le ministre de la Justice a souhaité voir cette échéance constituer «une réussite tout azimut, en consacration de la volonté populaire à l'édification d'un avenir prometteur pour notre pays et nos enfants, un avenir impliquant toutes les franges de notre peuple sans distinction, ni marginalisation aucune, et qui «ouvre la voie à une nouvelle ère fondée sur la suprématie et la souveraineté de la loi, et où les institutions de l'Etat recouvrent leurs prérogatives et la confiance du citoyen».

ORAN: Confirmation des bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle dans leurs postes de travail

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Heddami, a déclaré, jeudi à Oran, une cérémonie de remise des premières décisions de confirmation dans des postes permanents à des jeunes bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

A l'occasion, le ministre a souligné que cette promotion constituée de 10 jeunes de la wilaya d'Oran est «la première au niveau national dans la série de confirmations dans des postes de travail permanents des détenteurs de contrats de pré-emploi. Mesure prise à l'issue de la réunion du Conseil du Gouvernement consacrée en début du mois courant à ce dossier et qui a décidé la régularisation de la situation de ces jeunes». «La décision de régularisation intervient en raison de la situation d'instabilité à laquelle se trouvent les jeunes dans des postes de travail sous contrat déter-

miné dans le cadre du DAIP depuis de nombreuses années», a déclaré Hassan Tidjani Heddami.

Le ministre a fait savoir, dans le même contexte, que pas moins de 450.000 jeunes dont ceux disposant de contrats pré-emploi seront confirmés à leurs postes durant deux années, annonçant la confirmation, dans une première étape, de pas moins de 160.000 jeunes jusqu'à décembre prochain, de 150.000 jeunes en 2020 et plus de 150.000 en 2021. La priorité dans cette opération est accordée aux jeunes ayant passé plus de 8 ans sous contrats qui seront confirmés dans leurs postes de manière permanente, et le restant progressivement.

La cérémonie a été marquée par l'installation de 10 jeunes, dont certains ont exercé plus de 10 années à l'entreprise «Algérie Poste», dans des postes permanents.

Quelques-uns parmi ces jeunes ont exprimé, à l'APS, leur joie de

cette confirmation qui met fin, après une grande attente, à une situation d'instabilité.

Le ministre a procédé, lors de cette cérémonie, à la remise de 12 décisions d'attribution de locaux à usage commercial à des jeunes porteurs de projets au titre des dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat, dont la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAAC), l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de l'Agence de gestion du micro-crédit (ANGEM).

A l'occasion, il a souligné que pas moins de 8.000 locaux non vendus de l'Agence d'amélioration du logement (AADL) et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont concernés pour être affectés à des jeunes porteurs de projets à titre d'encouragement pour contribuer efficacement avec leurs idées à l'économie nationale, signalant que 20 pour cent de ces locaux ont été remis à ce jour.

COMMUNICATION: M. Rabehi installe le nouveau DG de la TDA

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, et ministre par intérim de la Culture, Hassane Rabehi a procédé, jeudi à Alger, à l'installation du nouveau directeur général de la Télédiffusion d'Algérie (TDA), Said Boudjemadi, en remplacement de Chawki Sahnin. Supervisant la cérémonie d'installation, M. Rabehi a mis en avant l'importance de cette entreprise, au regard des services fournis en matière de communication, indiquant qu'«avec l'évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'Algérie s'est dotée d'équipements et a formé des experts et techniciens hautement qualifiés».

Les services modernes prodigués par cette entreprise publique sont à même de renforcer la souveraineté nationale et d'assurer une autonomie en matière de télé-

diffusion, a-t-il soutenu. A cette occasion, le ministre a évoqué l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, la qualifiant d'«issue la plus sûre et incontournable» en vue de sortir de la crise que traverse le pays, appelant les citoyens à participer massivement à cette échéance. Dans ce sillage, M. Rabehi a fait part de «l'adoption de toutes les lois et mesures inhérentes à la couverture médiatique de ce rendez-vous, en collaboration avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), les représentants des cinq candidats et les médias». «Jusqu'à ce jour, la couverture médiatique se passe dans des conditions normales», a-t-il rassuré, faisant état «du traitement, jusque-là, de plusieurs demandes d'accréditation de journalistes algériens et étrangers pour la couverture de cette élection».

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

AÏN DEFLA : Marche d'adhésion d'agriculteurs au déroulement des prochaines élections présidentielles

Des agriculteurs ont marché jeudi à Aïn Defla en guise de soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, rejetant avec véhémence toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires internes du pays sous quelque prétexte que ce soit, a-t-on constaté.

Drapés de l'emblème national et entonnant des slogans patriotiques, ces agriculteurs auxquels se sont joints des citoyens et des représentants du mouvement associatif, ont battu le pavé à partir de la salle omnisports «Abdelkader Hamdoud», terminant leur marche au niveau de la place des martyrs du centre-ville.

Ils ont, à l'unisson, mis en évidence l'importance des prochaines élections présidentielles, soutenant qu'elles constituent la solution idoine pour sortir de la crise dans laquelle se débat le pays.

Tout en scandant à gorges déployées «Djeich-chaâb, khawa, khawa» (armée et peuple sont frères), ils n'ont pas manqué, à l'occasion, de rendre un vibrant hommage à l'institution militaire, rappelant que c'est l'ANP qui est garante de l'unité et de la stabilité du pays.

Intervenant à l'occasion, le président de la Chambre d'Agriculture de Aïn Defla, Hadj Djâalali, a appelé la population de Aïn Defla à «investir» les bureaux de vote le 12 décembre prochain afin de donner sa voix au candidat qu'elle juge le plus à même de diriger le pays dans cette conjoncture particulièrement difficile.

Il a, par ailleurs, salué l'Armée pour les efforts déployés en matière de défense des frontières du pays et de préservation de la quiétude des citoyens, fustigeant toutes les tentatives appelant à l'ingérence dans les affaires internes du pays «Il y a des jeunes (des militaires appelés, n.d.l.r) qui n'ont pas vu leur famille depuis plus de six mois car menant une noble mission de défense du pays et ceci est révélateur du degré de sacrifices dont sont imbus nos militaires et c'est, entres autres, l'une des raisons qui ne peut que nous inciter à saluer le travail accompli par l'institution militaire», a-t-il dit en substance.

Une sortie de crise exige une participation massive à la prochaine Présidentielle (ONPLC)

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour, a affirmé, jeudi à Alger, que la sortie de la crise actuelle et du vide institutionnel passait par une participation «massive» à la Présidentielle du 12 décembre prochain.

«L'Algérie a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de tous ses loyaux enfants pour sortir de cette crise qui menace son entité, car le vide institutionnel ne sert aucunement les intérêts du pays, mais pourrait au contraire paralyser sa croissance et hypothéquer sa sécurité et sa stabilité», a-t-il déclaré à l'ouverture d'une journée d'étude sur «l'élaboration de l'avant-projet de la politique globale de prévention contre la corruption».

Estimant que la situation exigeait de tout un chacun de faire preuve de sagesse pour barrer la routes aux aventuristes, en appelant à une forte participation à la prochaine présidentielle, il a mis en avant l'importance du rôle de toutes les franges de la société civile dans la sensibilisation pour la consécration de l'Etat des institutions, qui exige que le peuple choisisse ses représentants à la faveur d'une élection.

M. Kour a conclu en se disant «confiant» que l'Algérie «sortira victorieuse, grâce à ses hommes honorables, comme cela a toujours été le cas».

APS

ANIE: Projet de création d'un observatoire pour développer la performance électorale et conforter la démocratie (Charfi)

Le président de l'Autorité nationale indépendance des élections (ANIE), Mohamed Charfi a annoncé, jeudi à Alger, un projet de création d'un observatoire pour développer la performance électorale et conforter la démocratie.

L'annonce de ce projet a été faite par M. Charfi qui a présidé l'ouverture d'une journée de formation et d'orientation au profit des délégués communaux et de wilayas de l'ANIE consacrée à l'explication technique de l'application électronique destinée à la gestion du déroulement du scrutin prévu le 12 décembre prochain.

«Les missions de l'autorité, qui ne se limitent pas seulement à l'organisation des élections, consistent également à mûrir une réflexion pour la mise en place de mécanismes et structures qui permettent au peuple algérien d'avancer dans l'action démocratique et électorale», a déclaré M. Charfi, annonçant que l'autorité «a décidé de créer un observatoire pour développer la performance électorale et renforcer la démocratie, qui sera supervisé par des membres de l'autorité».

Il a indiqué avoir confié officiel-

lement la gestion du projet à M. Amara Moussa qui a déclaré à la presse que cet observatoire «permettra de créer un espace interactif qui développe la performance électorale et démocratique à l'intérieur du pays et le dialogue à l'étranger et veillera à présenter des études et des recherches au service de l'acte électoral de façon à répondre aux aspirations du peuple et s'adapter aux tendances mondiales sur la base de la responsabilité, de la justice et du respect de l'autre». Par ailleurs, M. Charfi a rappelé que la principale responsabilité qui incombe à l'ANIE est de «conduire l'Algérie à bon port», félicitant le peuple algérien pour son extraordinaire innovation politique qui a permis de créer l'autorité dont la mission est de permettre au peuple de choisir son président, en toute liberté et en toute conscience. Le président de l'ANIE a souligné l'importance de la for-



mation à distance au profit de l'ensemble des intervenants dans le processus électoral «pour éviter toute entrave ou obstacle le jour du

scrutin», indiquant que ce genre de formation par vidéoconférence sera destiné prochainement aux délégués de l'autorité à l'étranger.

L'ANIE rejette l'usage de la violence pour exprimer les positions lors de la campagne électorale

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a exprimé, jeudi, «son rejet catégorique» de l'usage de la violence pour exprimer les vues et les positions lors de la campagne électorale pour la Présidentielle du 12 décembre prochain, déplorant l'incident survenu, mercredi, dans la wilaya de Bouira lors d'un meeting animé par le candidat Ali Benflis. Dans une déclaration à la presse, le chargé de l'information de l'ANIE, Ali Draâ a souligné «nous déplorons fortement ce qui s'est produit, mercredi, dans la wilaya de

Bouira», précisant que l'autorité «a appelé, depuis le début de la campagne électorale, toute partie, qu'elle soit pour ou contre l'élection Présidentielle, à faire preuve de calme lors de toute activité politique». «Toute revendication ou protestation doit être exprimée de manière pacifique sans recourir à l'usage de la violence qui engendre la violence, chose qui est totalement inadmissible», soulignant que «les problèmes ne se règlent pas par la violence mais plutôt par le dialogue, la tolérance et le consentement quels que soit la di-

vergence des programmes, des vues et des positions», a ajouté M. Draâ. Par ailleurs, le responsable a qualifié de normal «l'échange de propos entre les cinq candidats à la Présidentielle, chacun d'entre eux ayant sa propre méthode pour défendre son programme», précisant que l'autorité «n'a reçu jusqu'à présent aucune plainte d'aucun candidat et appelle tout un chacun à faire preuve de retenue et de calme et à éviter les déclarations pouvant nous pousser vers des méandres aux issues incertaines».

13^e jour de la campagne électorale

Mihoubi promet une réforme de la Constitution qui consolide les institutions de l'Etat

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Azzedine Mihoubi s'est engagé, vendredi depuis Souk Ahras, à procéder à une réforme de la Constitution qui consolide les institutions de l'Etat.

S'exprimant lors d'une rencontre de proximité avec les citoyens de la commune de Machrouha, M. Mihoubi a indiqué que «la décision appartient désormais au peuple et toute décision concernant son destin passera par une consultation populaire, une démarche qui se concrétisera à travers une Constitution solide qui protège les institutions de l'Etat de toute crise politique».

La nouvelle Constitution sera le fruit d'un large débat associant la

classe politique et les experts et permettra de se référer aux institutions à chaque fois que le pays est confronté à une crise», a ajouté le candidat.

Affirmant que «l'ère des promesses électorales non tenues est révolue», le candidat à la magistrature suprême a assuré que l'heure est venue pour consolider la confiance entre le citoyen et l'Etat, une confiance, a-t-il dit, qui ne saurait être rétablie qu'à travers la désignation de responsables compétents, l'équité dans le développement et l'examen de toutes les revendications soulevées.

Il a soutenu que la concrétisation d'une République d'institutions ne

pourra se faire qu'avec la coopération entre l'ensemble des Algériens, qu'ils soient pour ou contre les élections.

Le SG par intérim du RND a mis l'accent, dans ce cadre, sur l'importance de répondre aux revendications du Hirk populaire, étant un mouvement conduit par les enfants de ce pays, soulignant toutefois que parler au nom de ce Hirk est «une provocation des Algériens, quels que soient leurs avis».

Ces déclarations interviennent suite à l'adoption du Parlement Européen d'une résolution sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, une résolution qualifiée par M. Mihoubi d'ingérence flagrante, avant de saluer la position du mi-

nistère des Affaires étrangères qui a affirmé son intention à procéder à un examen général de ses relations avec l'ensemble des institutions européennes.

Pour ce qui est des questions relatives au développement local dans la wilaya de Souk Ahras, M. Mihoubi s'est engagé à accorder des facilités aux opérateurs désirant investir dans le tourisme et d'adapter les spécialités universitaires avec les exigences économiques de la région, tout en augmentant l'aide à l'habitat rural.

Au volet culturel, le candidat a mis en avant l'importance de valoriser l'histoire des régions est du pays à travers notamment la réalisation de films historiques.

Belaïd promet une révision des textes relatifs au système éducatif

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelaziz Belaïd a mis en avant, vendredi à M'Sila, l'impérieuse révision du système éducatif en Algérie pour pouvoir réunir les conditions propices à l'élève et permettre au secteur de reprendre la place qui lui sied.

Animant un meeting populaire à la maison de culture de la wilaya, le candidat Belaïd s'est engagé à procéder à une «révision de l'ensemble des lois relatives à l'enseignement et aux méthodes éducatives», et de mettre en place un programme «répondant aux aspirations du peuple qui permette à l'enseignant et à l'élève de reprendre leur véritable place», estimant que «tout projet de société débute par l'école».

Il a affirmé dans ce cadre que les politiques précédentes avaient mis le secteur de l'Education dans plusieurs problèmes ce qui s'est négativement impacté sur le niveau de l'enseignement, soulignant l'importance d'accorder toute l'attention à l'éducation pour construire une société

saine, équilibrée et forte. Assurant que le problème de l'Algérie n'était lié ni à l'économie ni au manque de ressources mais dans la formation de l'individu, le candidat Belaïd a indiqué que l'Algérie disposait de tous les moyens pour construire une économie solide par le recours à la ressource humaine, notamment les jeunes.

Ces sursauts économiques ne peuvent être réalisés dans le climat d'instabilité politique que vit le pays, a-t-il dit, réitérant son appel aux Algériens pour participer massivement lors du prochain scrutin afin d'élire un président compétent et en mesure de réaliser ses aspirations.

«Le sursaut populaire du 22 février a été un coup de tonnerre qui a pulvérisé les foyers de la corruption», a-t-il dit.

Après avoir déjoué le plan du cinquième mandat de l'ancien président, on doit réfléchir maintenant sur la phase d'édification des Institutions, la correction des lois et contrecarrer les desseins des «relais de la bande qui sont en

prison», a-t-il encore ajouté. Le candidat du Front El Moustakbal a promis, s'il venait à être élu président le 12 décembre prochain, d'œuvrer pour la réalisation de «l'équilibre régional» à travers le lancement de projets économiques répondant aux spécificités de chaque région, et ce contrairement au régionalisme qui était de mise lors des deux précédentes décennies. Le candidat à la magistrature suprême s'est également engagé à assoir un Etat social d'institutions conformément aux principes de la déclaration du 1er novembre.

«Les mercenaires du Parlement européen» qui a consacré une séance pour l'examen de la situation en Algérie ne peuvent arriver à leurs fins, car le «peuple Algérien est uni et rejette toute ingérence dans ses affaires internes», a rappelé M. Belaïd, avant de réitérer son engagement à ouvrir un dialogue inclusif avec tous les Algériens pour convenir d'une solution aux problèmes du pays.

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Jeunesse, stabilité et rejet de l'ingérence évoqués par les candidats

La prise en charge des préoccupations de la jeunesse, véritable atout dans le processus de développement national, la préservation de la stabilité à travers une forte participation à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, et le rejet de l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Algérie, ont été parmi les points développés jeudi par les candidats à cette élection.

Ainsi, le candidat Ali Benflis a qualifié, lors d'un meeting à Mascara, la catégorie des jeunes de « mains et cerveaux à même de développer le pays », promettant de leur confier « des responsabilités plaçant à l'avant-garde dans le processus d'édification du pays, et ce, en leur ouvrant les voies pour accéder aux postes clés ».

Dans le domaine socio-économique, M. Benflis s'est engagé à « libérer et dépolitiser l'acte économique » et de « garantir le droit des catégories vulnérables à une vie décente ».

Il a, d'autre part, souligné que la cohésion entre le peuple et l'ANP a permis à l'Algérie d'éviter une « véritable crise sécuritaire », mettant l'accent sur l'impérative « consolidation du front national interne ».

Lors d'un deuxième meeting à Oran, M. Benflis s'est engagé à « lutter sans merci contre la corruption et les corrompus » et à « promulguer une loi dissociant argent et politique ».

Le président du parti Talaie el Hourriyet a tenu à exprimer une nouvelle fois sa conviction que la présidentielle constitue « le choix le moins couteux », mettant en garde que « tout retard compliquera davantage la situation du pays ».

Le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a, lui aussi, au cours d'un meeting à Ghardaïa, évoqué la question de la jeunesse, estimant que la sécurité et la stabilité du pays étaient tributaires du prompt passage du flambeau aux jeunes et de la forte participation au scrutin.

« La génération de la glorieuse Révolution de Novembre 1954 s'est acquittée de son devoir et a assumé sa part de sacrifices avant de transmettre le flambeau à la génération qui lui a succédé. »

Il faut passer promptement ce flambeau aux jeunes pour garantir la sécurité et la stabilité de l'Algérie et « éviter tout conflit générationnel », a affirmé M. Tebboune. Après avoir salué les



efforts de l'ANP pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, le prétendant à la magistrature suprême a insisté sur une « forte » participation à la prochaine échéance électorale afin de « préserver cette stabilité et la cohésion du peuple » et « éviter les dérapages et les retombées des périodes de transition ».

Le candidat indépendant a réitéré, en outre, son engagement à lutter contre le chômage à travers plusieurs mécanismes contenus dans son programme électoral, dont « la création d'une banque chargée de l'accompagnement des projets économiques des jeunes ».

S'exprimant dans la ville voisine de Metlili, M. Tebboune a dénoncé l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie, invitant cette institution à s'intéresser, plutôt, « aux crimes sauvages et inhumains perpétrés quotidiennement à l'encontre des Palestiniens innocents ». Le candidat Azzedine Mihoubi a, également, consacré une partie de son meeting animé à Guelma à la jeunesse, s'engageant à installer, s'il venait à être élu président de la République, le Conseil supérieur de la Jeunesse, dont la mission consistera à élaborer une « nouvelle conception » de la gestion du dossier de la jeunesse et son intégration dans les différentes politiques. Il a insisté, à ce propos, sur la nécessité de « réviser l'ensemble des mécanismes de gestion de l'Etat afin que les jeunes puissent bénéfici-

er de leurs droits, à savoir l'emploi, l'accès aux postes clés et l'opportunité de devenir des producteurs réels ».

Au volet économique, le candidat du Rassemblement national démocratique (RND) s'est engagé à revoir les mécanismes régissant l'investissement agricole, en octroyant notamment les terres à ceux qui l'exploitent, ainsi qu'à accompagner les entreprises industrielles publiques à travers des partenariats fructueux et la modernisation des outils de production. M. Mihoubi a saisi cette occasion pour dénoncer l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures du pays. « Ils veulent faire le procès de l'Algérie. Qu'ils traitent les problèmes de leurs rues d'abord », a-t-il martelé, appelant le peuple algérien à riposter à cette ingérence par une participation massive au prochain scrutin. Le candidat Abdelkader Bengrina a abordé, dans un meeting à Chlef, la question de la réforme de l'éducation, considérée comme une « priorité nationale », une réforme devant associer experts, syndicats et société civile. « Après le défi de la quantité, c'est celui de la qualité qui doit être relevé aujourd'hui », a-t-il dit. Pour le président du parti el Bina, la réforme de l'éducation est la condition sine qua non pour réaliser le développement socio-économique, promettant de doter les établissements de l'éducation de tous les équipements pédagogiques et de fonctionnement nécessaires.

Animant un second rassemblement à Ain Defla, M. Bengrina a déclaré que c'est le peuple qui doit décider de son destin dans le cadre d'élections transparentes et régulières, affirmant que « l'Algérie nouvelle ne peut admettre que la volonté populaire soit pervertie par la fraude ».

« C'est le choix libre du peuple qui permettra de construire la nouvelle Algérie », a-t-il ajouté. Le président du parti el Bina a affirmé que pour « faire face aux dangers qui guette l'Algérie, il n'y a pas d'autre solution que les élections ». Le candidat Abdelaziz Belaid a affirmé depuis Djelfa que l'élection présidentielle du 12 décembre sera « le jour de sortie de la crise que traverse le pays » et « le point de départ d'une Algérie bâtie sur la justice, l'égalité et de véritables institutions. Le président du parti Front el Moustakbal s'est engagé à faire de l'Algérie « la locomotive du Maghreb arabe et de l'Afrique » en donnant l'occasion à toutes les compétences nationales de contribuer à la construction d'une véritable économie basée sur l'initiative.

Livrant sa vision du développement socio-économique, il a indiqué qu'il ne peut se réaliser que dans le cadre de la coopération avec l'Afrique, soulignant que son programme accorde une importance stratégique au sud du pays qui doit être un trait d'union avec les pays africains, précisant qu'il compte, s'il était élu, développer, notamment, le transport ferroviaire.

"La cohésion entre le peuple et son Armée a permis à l'Algérie d'éviter une crise sécuritaire"

La cohésion entre le peuple et l'Armée nationale populaire (ANP) a permis à l'Algérie d'éviter une véritable crise sécuritaire, a affirmé, jeudi à Mascara, le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis.

S'exprimant lors d'un meeting populaire animé au centre-ville de Mascara au titre de la 12e journée de la campagne électorale, M. Benflis a mis l'accent sur l'impérative « consolidation du front national interne, notamment suite aux tentatives visant à porter atteinte à l'Algérie, menées par des forces non constitutionnelles que le peuple a renversé par le biais d'une révolution pacifique et civilisationnelle accompagnée par l'Armée et son commandement ».

Et d'ajouter « la cohésion entre le peuple, son Armée et les différents corps de sécurité a permis à l'Algérie d'éviter une véritable crise sécuritaire ».

Rappelant que « la Présidentielle est le choix le moins couteux », M.

Benflis a estimé que « tout retard compliquera davantage la situation du pays ».

Soulignant que sa candidature à la présidence du pays « n'est pas un crime » et que le respect des avis des boycotteurs est « obli-

gatoire », M. Benflis a appelé au « rejet de l'extrémisme et favoriser le dialogue ». Il a dit, dans ce cadre, être parmi « ceux qui appellent à l'unité nationale et le rejet des différends et de la division », soulignant qu'il porte aux Algériens, « un message d'espoir et d'optimisme fondé sur la rationalisation de la gestion de ce riche pays ».

Présentant son programme électoral notamment en ce qui concerne la prise en charge de la catégorie des jeunes, les qualifiant de « mains et cerveaux à même de le développer le pays », M. Benflis a promis de leur confier « des responsabilités plaçant en avant-garde dans le processus d'édification du pays, et ce en ouvrant les voies aux jeunes pour qu'ils aient accès aux postes clés ».

Il a, en outre, abordé le projet d'urgence politique, économique et sociale qui vise, a-t-il dit, à conférer la légitimité aux institutions de l'Etat, à libérer et à dépolitiser l'acte économique et à garantir le droit des catégories vulnérables à une vie décente.

M. Benflis a aussi promis une réforme du secteur agricole à travers l'octroi de crédits aux véritables agriculteurs en écartant les indus bénéficiaires de terres agricoles

et de crédits d'investissement. Au volet social, le prétendant à la magistrature suprême s'est engagé à prioriser le soutien aux personnes à faible ou sans revenus et à réhabiliter la classe moyenne, en tâchant de répondre aux revendications des différentes catégories, notamment les invalides de l'armée, les enseignants, les médecins et les contractuels du pré-emploi, en concertation avec leurs représentants, après examen de la situation financière du pays.

Le candidat du parti Talaie El Hourriyet a, par ailleurs, plaidé pour « une diplomatie audacieuse et confiante prônant les principes de la Révolution du 1er novembre 1954 et traitant avec les autres Etats sur un pied d'égalité ».

En matière locale et après avoir rappelé que l'Emir Abdelkader, le fondateur de l'Etat algérien moderne, était un unificateur », M. Benflis s'est engagé à améliorer les conditions de vie de la population dans cette ville par la bonne gouvernance et la lutte contre la bureaucratie, de même qu'il leur a promis de traiter les lacunes en matière d'éducation, de santé, d'emploi, d'agriculture, d'industrie et de technologies modernes.

APS

41^E VENDREDI: Les manifestants rejettent toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays

Des citoyens sont sortis pour le 41^e vendredi consécutif à Alger et dans d'autres villes du pays pour réitérer, dans des marches pacifiques, leur attachement à leurs revendications, tout en exprimant leur rejet à toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays.

Les manifestants ont commencé, comme à l'accoutumée, à se rassembler en groupes dès la matinée à travers les artères du centre-ville d'Alger, avant de devenir plus nombreux après la prière de vendredi en investissant les lieux habituels du Hirak, à l'instar de la place de la Grande-Poste, la rue Didouche Mourad et la Place Audin, où un important dispositif sécuritaire était déployé, ont constaté des journalistes de l'APS.

Lors de cette marche, les manifestants ont exprimé leur refus d'aller voter le 12 décembre pour l'élection présidentielle, estimant que les conditions ne sont pas encore réunies pour le faire.

Les manifestants ont, notamment, exprimé leur rejet à toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays, au lendemain de la résolution adoptée par le Parlement européen sur « la situation des libertés en Algérie ».

Ils ont également réitéré, par la même occasion, leur attachement au caractère pacifique des manifestations, en entonnant le slogan « silmya-silmya », et leur solidarité avec l'Armée nationale populaire (ANP), avec le slogan « Djeich-Chaâb, Khawa-Khawa ».

Dans une ambiance festive qui caractérise les marches depuis le 22 février, des galettes, des gâteaux et autres friandises étaient offertes aux manifestants.

Brandissant l'emblème national et les portraits des héros de la guerre de Libération nationale, les manifestants scandaient des slogans pour la préservation de l'unité nationale.

Ils ont aussi repris les slogans appelant à la libération des personnes arrêtées lors des précédentes manifestations, l'instauration d'un Etat de droit, l'indépendance de la justice, et l'application des articles 7 et 8 de la Constitution, consacrant la souveraineté du peuple.

Dans les wilayas du centre, les manifestants ont, également, réaffirmé leur rejet des présidentielles du 12 décembre prochain et dénoncé toute ingérence étrangère dans les affaires de l'Algérie.

À Tizi-Ouzou, Bouïra, Bejaïa, Boumerdes, Blida, Ain Defla, Chlef, et Médéa, des citoyens ont estimé que les conditions ne sont pas réunies pour l'organisation de ces élections et ont réclamé le départ des symboles de l'ancien système.

Ils ont insisté, également, sur la préservation du caractère pacifique de ces manifestations.

À l'Est du pays, des citoyens qui ont réinvesti la rue, dans des marches pacifiques, ont exprimé leur refus à toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie et appelant à la souveraineté du peuple.

À Constantine, Oum El-Bouaghi, Khenchela, Batna, notamment, les manifestants ont brandi des pancartes sur lesquelles était écrit, « La wissaya kharijia aâla El Jazair » (Pas de tutelle externe sur l'Algérie) et ont revendiqué la souveraineté du peuple.

À Mila, Skikda, El-Tarf et Guelma, les manifestants ont exprimé leur refus de la tenue de la présidentielle dans les conditions actuelles, tandis que d'autres ont appelé à la lutte contre la corruption et l'indépendance de la justice.

Dans l'Ouest du pays, lors de marches organisées à Oran, Tiaret, Mascara, Mostaganem, et Tissemsilt, des citoyens ont dénoncé la résolution du Parlement européen sur la situation en Algérie, la qualifiant d'ingérence dans les affaires internes du pays.

Ils ont, aussi, exprimé leur attachement au changement et à leurs revendications appelant au départ de tous les symboles de l'ancien système et la poursuite de la lutte contre la corruption. Dans le Sud du pays, des citoyens ont marché à Ghardaïa, El-Oued, Ouargla et Laghouat, dénonçant la résolution du Parlement européen sur la situation en Algérie. Ils ont également repris leurs slogans habituels pour un changement, le rejet des élections dans les conditions actuelles, le départ des résidus de l'ancien système, ainsi que la lutte contre la corruption et la préservation de l'unité nationale.

SOUK AHRAS: 250 foyers du village de la commune d'Ouled Driss raccordés au réseau du gaz naturel



Deux-cent cinquante (250) foyers du village de la commune d'Ouled Driss (Souk Ahras) ont été raccordés jeudi au réseau du gaz naturel dans une ambiance festive des habitants bénéficiaires. Financée par le fond de garantie et de solidarité des collectivités locales, cette opération, consistant en l'extension du réseau de distribution sur une longueur de 10 km pour un investissement de 20 millions de dinars, a été concrétisée dans un délai de cinq (5) mois, selon les explications fournies par le directeur local de l'énergie, Amar Farhati.

L'opération a été présidée par le chef de l'exécutif local, Lounès Bouzegza, dans le cadre d'une sortie de terrain effectuée dans la commune d'Ouled Driss en vue d'inspecter les projets de développement dans les différents secteurs ainsi que pour répondre aux préoccupations des citoyens en matière de réalisation des routes, des établissements d'enseignement primaire et d'approvisionnement en gaz naturel, en électricité et en eau potable (AEP).

Le programme de raccordement des communes de la wilaya de Souk Ahras au réseau du gaz naturel au titre de l'année 2019, qui sera entamé «prochainement», permettra d'augmenter le taux de couverture en cette matière de 76 % à 99 %.

De son côté, le wali de Souk Ahras a annoncé qu'une opération de réhabilitation des routes, du réseau d'assainissement et de l'éclairage public de la commune d'Ouled Driss sera «bientôt» lancée en travaux en vue d'assurer une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens de cette collectivité locale, soulignant que les établissements scolaires de cette localité ont été dotés de quatre (4) bus pour le transports des scolarisés sur un total de 36 bus scolaires destinés au renforcement de ce secteur.

Le coup d'envoi des travaux du projet de réalisation d'une station d'alimentation en gaz naturel des mechtas de Laragbia, Grid et Zehila, a été donné par les autorités locales dans le cadre de cette sortie sur le terrain, a-t-on relevé.

Les travaux de cette opération, pour laquelle une enveloppe financière de l'ordre de 187 millions de dinars a été mobilisée, consisteront en l'extension du réseau de distribution de cette matière sur une longueur de 63 km dans le but d'approvisionner un total de 700 foyers.

Lors de cette sortie, le wali Bouzegza, qui s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation du groupement scolaire «Amhamed Hadidane» de la mechta «Lahdab», a affiché son mécontentement quant à la qualité des travaux et donné des instructions pour l'envoi d'une commission technique afin d'inspecter le chantier.

Il a également instruit les responsables locaux d'élaborer une fiche technique pour réhabiliter la route reliant les mechtas de «Mecharaa», «Lahdab» et de «Ras Damous», qui s'étend sur une distance de 2 km.

BLIDA:

Près de 300 locaux affectés aux promoteurs de microentreprises

Près de 300 locaux commerciaux ont été affectés, à Blida, aux promoteurs des micro entreprises créées, grâce aux dispositifs publics de soutien à l'emploi, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur de l'emploi de la wilaya.

«Un nombre considérable de promoteurs de micro entreprises créées grâce à un soutien de l'ANSEJ et de la CNAC, font face au problème de cherté du foncier et des frais élevés de location», a indiqué Mohamed Kacem, en marge de l'ouverture de journées d'information sur les dispositifs de soutien à l'emploi, expliquant ce fait comme étant à l'origine de l'affectation de près de 300 locaux commerciaux à cette catégorie de jeunes investisseurs.

Ces locaux, relevant de l'Office national de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont repartis à travers les communes d'El Afroune et Oued Djer à l'ouest, et Larbaâ, Meftah et Chebli à l'Est, et ce dans l'attente de l'affectation d'un nouveau quota, en la matière, après parachèvement de l'opération de recensement des locaux inexploités, lancée par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), a fait savoir la même source.

Le même responsable, qui a fait part de la délivrance, à ce jour, de 40 décisions d'affectation de locaux, a signalé la constitution d'une commission de wilaya en charge de l'examen de la totalité des demandes, en accordant «la priorité», a-t-il dit, «aux activités n'ayant pas d'impact sur l'environnement et ne constituant pas une source de désagréments pour les populations riveraines», a-t-il souligné.

A signaler parmi les contraintes entravant cette opération, l'engage-



ment imposé aux bénéficiaires pour le versement régulier de leurs impôts, au même titre que leurs cotisations sociales.

Une condition non remplie par une majorité des bénéficiaires, qui a fait l'objet d'une requête introduite auprès du ministère de tutelle, pour lui trouver une solution légale.

Pour M. Kacem, «ce nouveau soutien est de nature à réduire les charges financières induites par le problème de location ou acquisition de locaux, qui entravent le développement des activités de ces jeunes investisseurs», a-t-il estimé.

Ces portes ouvertes, abritées

conjointement par les CFPA «Ait Ali Khaled» de Boufarik et «Yekhef Mouloud», et l'Institut national spécialisé en agroalimentaire de Sidi Abdelkader, à l'initiative des dispositifs d'emploi de la wilaya, se poursuivront jusqu'au 5 décembre prochain.

Outre la promotion des différentes offres et prestations assurées par ces dispositifs, la manifestation donnera lieu à la présentation de modèles réussis de micro entreprises, parallèlement à l'animation de conférences et l'organisation de sessions de formation, sur les techniques de recherche d'un emploi et de gestion d'un entreprise, entre autres.

TISSEMSILT:

Action de sensibilisation pour identifier les besoins de développement dans 9 communes de la wilaya

Une vaste action de sensibilisation et de proximité sera effectuée sur le terrain pour identifier les besoins de développement dans neuf communes de la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris jeudi du wali Salah El Affani.

Président une rencontre sur ce programme gouvernemental ciblant les régions du Sud et des Hauts plateaux, le wali de Tissemsilt a indiqué qu'il sera procédé prochainement à un important travail de sensibilisation de proximité en vue

d'identifier les besoins en matière de développement des habitants de sept (7) communes, à savoir Tissemsilt, Théniet El Had, Ammari, Sidi Abed, Bordj El Emir Abdelkader, Maacem, Ouled Bessam, Khemisti et Layoune.

Ce travail de sensibilisation comprend une série de rencontres regroupant les chefs de daïras et présidents des communes concernés et les représentants de la société civile.

Une occasion de plus

pour recenser l'ensemble des besoins en matière de développement, a-t-il souligné. «Le recours à la radio régionale de Tissemsilt est souhaité pour émettre des propositions des citoyens et leur faire connaître les projets de développement et leurs préoccupations», a expliqué le chef de l'exécutif. Le programme du Gouvernement ciblant les régions dans le Sud du pays et les Hauts plateaux et touchant les sept communes sus-indiquées, a précisé M.

El Affani, veillera à ce que ces opérations en rapport avec la réfection et/ou réhabilitation des écoles primaires et des infrastructures de jeunesse et des sports soient concrétisées.

Ces opérations concernent les localités enclavées des zones rurales, a-t-il précisé.

La rencontre a vu la participation de chefs de daïras, de représentants des communes concernées et des directeurs de divers secteurs.

PORT DE MOSTAGANEM:

Hausse du volume d'exportation de 85 pc en 2019

Le volume des exportations à partir du port commercial de Mostaganem a augmenté de 85% atteignant 156.000 tonnes depuis le début de l'année en cours et jusqu'à fin octobre dernier, soit une augmentation de 50.000 tonnes par rapport à l'année dernière, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM).

Cette période a connu une importante relance des opérations d'export de différentes matières premières, de produits agricoles, alimentaires et chimiques, de matériel industriel et de véhicules à partir du port de Mostaganem dépassant le volume enregistré la saison écoulée estimé à 106.000 tonnes, a-t-on souligné. Les chiffres fournis par le service statis-



tiques de l'EPM font état d'une hausse d'exportation de l'hélium de 18 % (4.070 t) en plus de 7.390 tonnes d'ar-

gile de première qualité utilisée dans la fabrication de batteries de véhicules, soit une hausse de 17%.

Il a été procédé, à la même période, au chargement de 17.500 tonnes de grues, de véhicules, de camions et d'engins utilisés dans les travaux publics et bâtiment destinés à des pays européens et africains.

Le bilan fait état aussi de l'exportation de 1200 tonnes de produits agricoles dont les maraîchers (710 t de pomme de terre, 50 t de légumes divers), de 470 t de dattes et de 80 t de produits agroalimentaires, ainsi que 82.000 t d'acier de construction vers le Canada et les Etats unis d'Amérique (USA), 3.400 t de verre, 2.370 t de tuyaux.

EFFONDREMENT D'UNE HABITATION À MASCARA: Un autre corps sans vie retiré des décombres

Un autre corps sans vie a été retiré des décombres, suite à l'effondrement d'une habitation jeudi dans la ville de Mascara, portant le bilan de l'accident à deux morts et un blessé, a-t-on appris des services de la protection civile.

Le chargé de la communication à la direction de la protection civile de la wilaya a indiqué que les sapeurs pompiers ont retiré le corps d'une jeune fille âgée de 18 ans, qui a été déposé à la morgue de l'hôpital «Meslem Tayeb» de Mascara.

L'effondrement de cette bâtisse de trois étages sise dans le quartier «Baba Ali» a fait deux morts, en l'occurrence le propriétaire de l'habitation âgé de 50 ans et sa fille.

L'épouse du propriétaire s'en est sortie avec des brûlures de deuxième degré et a été transférée au service des urgences de l'hôpital «Meslem Tayeb», avant d'être évacuée vers le CHU d'Oran où elle est hospitalisée au niveau du service des soins intensifs, a-t-on fait savoir.

L'effondrement total de cette bâtisse, survenu jeudi aux alentours de 7 heures du matin et qui a endommagé des habitations voisines, est dû à une explosion engendrée par une fuite de gaz, selon les premiers éléments d'information recueillis



auprès de la protection civile. Sitôt alerté, le wali de Mascara s'est rendu au lieu du sinistre en compagnie des responsables des services de sécurité, où il a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie sur les

causes de l'accident et la prise en charge totale des victimes.

Les services concernés ont procédé à la démolition de ce qui restait de l'habitation et l'enlèvement des décombres.

ORAN: 74% des cas de violence contre les femmes commis dans les foyers

Soixante-quatorze pour cent (74%) des cas de violence contre les femmes survenus à travers la wilaya d'Oran ont eu lieu à domicile et dans les foyers, a révélé une récente étude de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Cette étude qui a touché sept établissements de santé de la wilaya a démontré que 74% des violences contre les femmes ont été commises dans les foyers contre 16 % dans des lieux publics, 2% en milieu scolaire et les 8% restants ont été enregistrés dans des lieux non déclarés, a indiqué le chef de service Population à la DSP locale, le Dr. Miloud Mohamedi, lors d'une journée d'étude sur ce phénomène organisée par cette même direction de wilaya. L'étude a réuni les statistiques des trois premiers trimestres de l'année 2019.

Elle fait état de 1.355 cas de femmes ayant subi des violences, a précisé le Dr Mohamedi, notant que le



chiffre est appelé à augmenter d'ici la fin de l'année en cours.

Le travail a mis également en relief l'âge des victimes: 65% des femmes violentées sont âgées entre 18 et 30 ans, contre 38% issues de la tranche d'âge 30 ans et plus.

Les femmes mariées sont les plus exposées à la violence avec 63% des cas recensés contre 27 % sont des femmes célibataires, 8% des femmes divorcée et 2 % de veuves.

Les différents intervenants, lors de cette jour-

née d'étude, ont tous condamné ce fléau et appelé à prendre toutes les dispositions pour l'intensification du travail de sensibilisation et la prise de mesures dissuasives contre les auteurs de ces violences.

Pour le Dr Ouslim Wahiba, médecin légiste au CHU d'Oran, dont le service reçoit chaque trimestre une moyenne de 300 cas de violence contre les femmes, il est impératif de créer des centres pour l'accueil de ces femmes, notamment

celles dont la vie est menacée. Cette spécialiste a noté également qu'une infime partie de femmes dénoncent leurs agresseurs pour diverses raisons, notamment le fait que celui-ci soit un membre de leur famille et la peur de représailles.

Le chef du bureau protection des personnes vulnérables au sein de la sûreté de wilaya, le commissaire Ilham Daifallah a, pour sa part, expliqué les dispositions prévues par la loi à l'encontre des auteurs d'une quelconque violence à l'encontre des femmes.

«La loi prévoit une peine allant d'une à trois années de prison contre les époux (épouses) qui causent des blessures ou occasionnent une invalidité de moins de 15 jours.

Une peine allant d'une année à 5 ans de prison si l'invalidité dépassait les 15 jours», a-t-elle souligné, ajoutant que «si les blessures sont graves, la peine peut aller jusqu'à 20 ans de prison».

SÉTIF: Saisie de près de 13.000 euros non déclarés à l'aéroport 8 mai 1945

Une somme d'argent en devise estimée à 12.800 euros non déclarée a été saisie courant de cette semaine par la brigade de contrôle des voyageurs de l'aéroport 8 mai 1945 relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya de Sétif, a-t-on appris jeudi auprès de la direction régionale de ce corps constitué.

L'opération de saisie a eu lieu lors du traitement de deux vols internationaux vers la France à partir de l'aéroport 8 mai 1945 (Sétif), a souligné la même source, précisant qu'il s'agit-là d'une infraction au change selon la réglementation en vigueur.

La brigade de contrôle des voyageurs relevant des douanes avait saisi durant les 10 derniers jours derniers une somme de 8.200 euros non déclarée lors du traitement d'un vol international en provenance de la France.

TLEMENEN: Saisie de 19,5 kg de kif à Remchi

Les éléments du service régional de lutte contre le trafic de drogue et des psychotropes de Tlemcen ont opéré à Remchi dans la wilaya de Tlemcen la saisie de 19,5 kg de kif, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Cette saisie, qui a permis de démanteler un réseau de trafiquants actifs dans le transport et la vente de drogue, a été opérée grâce à l'exploitation d'informations faisant état d'une activité de trafic de drogue.

Les policiers du service précité ont mis en œuvre un plan, par le biais duquel ils ont réussi à arrêter deux personnes âgées de 25 et 32 ans et à saisir la quantité de drogue en plus d'un véhicule touristique utilisé pour le transport de la marchandise prohibée, a indiqué la même source.

Les deux personnes ont été présentées devant la justice après l'accomplissement de toutes les procédures d'enquête, a-t-on fait savoir.

KHENCHELA: Saisie de plus de 20 qx de viandes blanches impropres à la consommation

Une quantité de 2,9 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation, qui était destinée à la vente, a été saisie par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la commune de Chechar (Khenchela), a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication et des relations publiques auprès de la Sûreté de wilaya.

La saisie a eu lieu lors d'une fouille de routine ciblant deux camions chargés de 20,9 quintaux de viandes blanches d'origine inconnue et dont l'analyse a démontré qu'elle était impropre à la consommation, selon la même source.

Les conducteurs des camions ont été conduits au service de la BMPJ pour les besoins de l'enquête, qui a permis la découverte d'une tuerie avicole clandestine, a-t-on noté, ajoutant que la tuerie a été fermée et tous les outils qui étaient à l'intérieur ont été saisis.

La BMPJ de Chechar en collaboration avec les services de la direction locale du Commerce ont procédé à la destruction de la viande saisie en présence des commissions concernées conformément à la législation en vigueur.

Un dossier pénal a été élaboré et les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Chechar pour «transport et tentative de commercialisation de viande blanche impropre à la consommation», a-t-on indiqué.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 7 morts et 318 blessés en une semaine en zones urbaines

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 318 autres ont été blessées dans 269 accidents de la route en zones urbaines durant la période allant du 19 au 25 novembre courant, indique, jeudi, un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le bilan fait ressortir une hausse sensible en nombre d'accidents de la route (+ 31) et de décès (+30), contre une baisse du nombre de blessés (-08). Le facteur humain

demeure, selon la même source, la principale cause des accidents de la route (plus de 95%) en raison du non respect du code de la route. Dans ce cadre, la DGSN invite une nouvelle fois les usagers de la route à la prudence et à la vigilance, et au respect du code de la route, notamment au vu des intempéries enregistrées dans la plupart des wilayas du pays.

Elle rappelle, à cet effet, le numéro vert 15-48 et celui de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour recevoir tout signalement.



CANADA: 7 morts, dont 2 enfants, dans un accident d'avion

Sept personnes, dont deux enfants, ont perdu la vie mercredi soir dans le crash d'un avion léger à Kingston, dans la province canadienne de l'Ontario, a rapporté jeudi Global News. L'appareil, apparemment un Piper PA-32R enregistré aux États-Unis, était parti de l'aéroport municipal Buttonville de Toronto en direction de Kingston et aurait ensuite été retrouvé par la police dans une zone boisée située au nord de Creekford Road. Selon Global News, l'enquête est toujours en cours.

AFRIQUE DU SUD: Saisie de 100 cornes de rhinocéros et de quatre carcasses de tigres

La police sud-africaine a annoncé jeudi avoir saisi 100 cornes de rhinocéros et quatre carcasses de tigres, et arrêté trois personnes dans deux fermes du nord-ouest du pays.

L'Afrique du Sud, qui abrite environ 80% de la population mondiale de rhinocéros, est particulièrement touchée par le braconnage.

L'année dernière, 769 rhinocéros y ont été tués, plus de 7.100 l'ont été ces dix dernières années.

Trois suspects ont été arrêtés au cours de l'opération contre deux fermes, ont indiqué les Hawks (Faucons), l'unité d'élite de la police sud-africaine, dans un communiqué.

«Leur arrestation fait suite à une opération basée sur le renseignement menée par les Hawks», selon le texte.

On ignorait dans l'immédiat d'où provenaient les cornes et les carcasses de tigres importés d'Asie, mais le célèbre parc national Kruger est un haut lieu du braconnage.

La demande de cornes de rhinocéros émane surtout de la Chine et du Vietnam, où la médecine traditionnelle leur attribue toutes sortes de vertus. Elles sont pourtant composées de kératine comme les ongles humains.

Au marché noir, le kilogramme de corne de rhinocéros se monnaie jusqu'à 60.000 dollars (54.500 euros).

PHILIPPINES: 2 morts et 10 blessés dans l'explosion d'une grenade dans le sud du pays

Deux personnes ont été tuées, dont un officier de police, et dix autres blessées après qu'un homme non identifié a lancé une grenade à fragmentation sur le campus d'une université dans le sud des Philippines ce jeudi peu avant midi, a déclaré la police locale.

Selon la police, l'explosion est survenue aux alentours de 11h20 heure locale dans l'enceinte de l'Université Initao de la province du Misamis oriental, quand le suspect a lancé une grenade sur l'équipe d'intervention de la police.

La police a envoyé deux de ses officiers sur le campus après avoir reçu un appel les informant qu'un homme armé d'une grenade à main avait été vu rôdant à travers le campus, effrayant les étudiants et le personnel de l'établissement. L'un des policiers a tenté de «faire bouclier» pour les étudiants à proximité de l'explosion, a expliqué la police, ajoutant que cet officier avait été gravement blessé et avait plus tard succombé à ses blessures.

La police a indiqué qu'un autre officier de l'équipe avait abattu le lanceur de grenade, empêchant ainsi le suspect de faire plus de victimes. Les dix blessés légers, des étudiants pour la plupart, ont été amenés dans un hôpital local, a ajouté la police. La police enquête actuellement sur le motif de cette attaque.

INTEMPÉRIES AU KENYA: Plus de 100 morts durant ces 2 derniers mois

Plus de 100 personnes ont péri suite aux glissements de terrain et inondations provoquées par les pluies diluviennes qui s'étaient abattues au cours des deux derniers mois sur de nombreuses régions du Kenya, a annoncé le porte-parole du gouvernement, Cyrus Oguna.

Quelque 32 comtés ont été touchés par les glissements de terrain et les inondations et environ 350.000 personnes ont besoin d'aide, a ajouté M. Oguna lors d'une conférence de presse jeudi à West-Pokot.

Le porte-parole du gouvernement a déclaré que des glissements de terrain avaient tué 43 personnes à West Pokot samedi et que sept autres étaient toujours portées disparues.

«C'est le chiffre exact. Nos officiers sont sur le terrain et ont parlé aux familles touchées», a-t-il déclaré, ajoutant que 1.500 personnes avaient déjà été déplacées. Outre West Pokot, selon le porte-parole, les régions les plus touchées sont Baringo, Elgeyo-Marakwet, Garissa, la rivière Tana, Narok et Kilifi. Le gouvernement a fait état de 16.000 maisons détruites, et 11.000 animaux domestiques tués dans les inondations qui ont aussi affecté les secteurs du transports, de l'agriculture et de l'éducation. «Certaines écoles ont été détruites, mais nous avons réussi à



déplacer les élèves dans des zones plus sûres où ils ont terminé leurs examens nationaux sans interruption», a assuré M. Oguna, qui était accompagné du commissaire du comté de West Pokot, Apollo Okelo, assurant que la Kenya Highways Authority était en train de

réparer les routes endommagées.

Les précipitations ont aussi fait des dizaines de milliers de déplacés en Somalie, submergé des villes entières du Soudan du Sud et fait plusieurs morts en Ethiopie depuis début octobre.

ARGENTINE: 2 enfants morts et des dizaines de blessés dans un accident de bus scolaire

Deux enfants sont morts et des dizaines d'autres ont été blessés jeudi dans un accident de bus scolaire en Argentine, au sud de Buenos Aires, a annoncé la police.

«Il y a deux enfants morts de 11 et 12 ans et plusieurs blessés graves transférés vers des hôpitaux de la zone», a déclaré cette source.

L'accident est survenu

vers 06H00 (09h00 GMT) dans un virage situé aux abords de la localité de Lezama, à 160 kilomètres de la capitale, pour des raisons encore inconnues.

Ces 43 enfants de 11 à 13 ans et dix adultes, dont deux conducteurs, participaient à une sortie scolaire.

Partis de la ville de Benavidez, au nord de Buenos Aires, ils se dirigeaient vers la station bal-

néaire de Mar del Tuyu, à 350 km au sud de la capitale. «La plupart des blessés sont des enfants de Benavidez qui se rendaient à (l'aquarium) Mundo Marino.

Il y des blessés très graves», a déclaré à la Radio Continental le docteur Alejandra Rivas, basée dans un des établissements qui a pris en charge les blessés.

«Le conducteur a déclaré

avoir perdu le contrôle du véhicule», a indiqué le procureur général de la zone, Diego Escoda, au micro de Radio La Red, en indiquant qu'«il y avait une bonne visibilité et pas de trace de freinage» sur les lieux de l'accident.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le contrôle d'alcoolémie du conducteur s'est révélé négatif.

CÔTE D'IVOIRE: 4 blessés dans un accident d'hélicoptère

Quatre membres d'équipage d'un hélicoptère de l'armée ivoirienne ont été blessés lorsque l'appareil s'est abîmé à son atterrissage mercredi à Katiola, à 390 km au nord d'Abidjan, selon un communiqué publié par les Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI).

L'hélicoptère de type MI 24 D de l'armée de l'Air, avait à son bord cinq personnes, toutes membres d'équipage.

«Le bilan s'établit comme suit : un

membre d'équipage indemne, trois blessés légers et un blessé sérieux dont le pronostic vital n'est pas engagé», précise le communiqué signé par le général de division Lassina Doumbia, chef d'état-major général des armées d'Ivoire.

«L'hélicoptère, en mission de surveillance et de protection, s'est abîmé lors de son atterrissage à l'aérodrome de Katiola à 10h03 (heure locale et UTC)», a indiqué le général.

Lassina Doumbia a expliqué l'ac-

cident par «un nuage de poussière à l'atterrissage de l'appareil sur l'aire de poser sommaire aménagée pour la circonstance».

«Dans sa chute, l'aéronef a touché un hélicoptère de transport de troupe de type MI 17 stationné à vide, occasionnant du côté de celui-ci quelques dégâts matériels», souligne le communiqué de l'armée, qui ajoute que les blessés ont été pris en charge et évacués par voie aérienne vers des structures hospitalières d'Abidjan.

SÉISME EN ALBANIE: Le bilan des morts grimpe à 40



Les secouristes qui fouillent les décombres après le violent séisme qui a frappé l'Albanie ont retrouvé dix nouvelles dépouilles, portant à 40 le nombre de personnes tuées dans la catastrophe, a annoncé jeudi le ministère de la Défense.

Le séisme de magnitude 6,4, le plus puissant dans ce pays des Balkans depuis plusieurs décennies, a frappé avant l'aube mardi, rasant des immeubles entiers et piégeant les

victimes sous les décombres.

«Nous avons retrouvé dix nouvelles victimes dans la nuit», a déclaré le ministère dans un communiqué. «Le nombre de morts passe à 40», a-t-il ajouté. Un précédent bilan a fait état de 30 morts.

Les secours ont retrouvé 46 survivants qui ont été hospitalisés à Tirana mais les espoirs de retrouver d'autres victimes encore en vie s'amoindrissent au fil des heures.

Le travail des secouristes est en outre compliqué par les répliques incessantes. Environ 650 personnes ont également été blessées dans la catastrophe, dont dix grièvement, selon le ministère de la Santé. Tirana a décrété l'état d'urgence dans les deux villes les plus durement touchées: la localité touristique côtière de Durres, sur l'Adriatique, et Thumane, au nord de la capitale Tirana.

Conférence sur l'innovation et l'entrepreneuriat demain à Constantine

Plus de 300 personnes entre étudiants, entreprises, chercheurs, universitaires et institutionnels prendront part à la conférence sur l'innovation et l'entrepreneuriat prévue demain et lundi à l'université Abdelhamid Mehri Constantine 2, a-t-on appris auprès des organisateurs.

"A l'occasion de la célébration des journées mondiales de l'entrepreneuriat 2019, l'ANVREDET organise, en collaboration avec la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique-DGRSDT et en partenariat avec l'université Abdelhamid Mehri Constantine2, +Innovation & Entrepreneurship Conference+, les 01 et 02 décembre 2019, à l'université Abdelhamid Mehri Constantine2", a indiqué l'agence dans un communiqué.

Cet événement qui regroupera plus de 300 personnes sera l'occasion de "débatte et échanger autour de l'entreprise et les enjeux de création de startups innovantes et sortir d'une feuille de route pour impulser l'adynamisme nécessaire à l'évolution de l'acte entrepreneurial en Algérie", a-t-on affirmé.

Cette conférence vise à "mettre en relief les nouvelles tendances en termes de création d'entreprises plus dynamiques, concurrentielles et efficaces, baliser le terrain pour l'émergence d'écosystèmes favorables à la création de start up, spin off et encourager le travail collaboratif et en réseau", a souligné l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET).

Elle vise également à favoriser la "réflexion autour de problématiques stratégiques et prioritaires pour l'économie nationale et les possibilités d'investissement, identification des secteurs concurrentiels à fort potentiel de croissance, et concrétisation du capital savoir déjà produit par les universitaires (résultats de la recherche) par des véritables projets économiques".

Selon les organisateurs, l'événement a aussi pour objectif d'"impulser une dynamique de concertation continue entre les différents acteurs à travers des événements périodique en prolongement des résultats de cette conférence, initier et accompagner les étudiants entrepreneurs dans l'univers socio-économique à travers des événements dédiés à cet



effet". Il a pour but, en outre, de "mettre en place de structures ciblées d'accompagnement pour l'encouragement de l'acte d'entreprendre et la concrétisation des projets à travers des mesures simplifiées et de mettre au défi les créateurs de start-up de répondre aux besoins exprimés des acteurs de l'économie nationale".

La conférence sera basée sur le principe du Talk en stand up, a expliqué l'ANVREDET, précisant qu'une série d'interventions sera animée, à l'occasion, par "un panel d'éminents spécialistes dans des domaines de pointe devant un public disposé en triangle concentrique autour de l'intervenant".

De nombreuses thématiques seront explorées durant cette conférence, notamment l'homologation et l'accréditation, la recherche et le développement, l'efficacité industrielle et économique, les métiers de la logistique, le tourisme et l'artisanat, la prévention routière l'intelligence artificielle, la biotechnologie, la confiance en soi, relation et partenariat international, start-up à l'aune de l'économie de demain et les enjeux de la Big Data.

Cinq workshops seront animés par des doctorants de HEC Koléa ainsi que par les fondateurs du programme Tassili de l'ESC Koléa, ont

précisé les organisateurs. Ces workshops s'articuleront autour des thèmes: "définir un start-up, un incubateur, écosystème" avec l'objectif de "sortir avec un cadre légal consigné dans des décrets", propriété intellectuelle et reverse engineering: comment innover sans tomber dans le plagiat ou le vol industriel", "comment aider à l'émergence d'écosystème en adéquation avec les besoins économiques et sociétaux: projection dans l'économie de demain", "un observatoire de l'efficacité économique et industrielle: une nécessité absolue pour l'économie" et "Innovation sociale".

Parallèlement, l'ANVREDET organise au profit des jeunes porteurs d'idées innovantes, la cinquième édition du concours ID Tour dédiée aux thématiques de Smart University.

Cette édition coïncide avec l'atelier de préparation du plan national de l'intelligence artificielle 2020-2030.

L'ID Tour est un événement d'immersion dans l'univers de l'entrepreneuriat, ont expliqué les organisateurs, soulignant que les étudiants participants à cette manifestation "sont soumis dans les conditions du réel au défi de l'innovation et créativité pour répondre à des problématiques socioéconomiques réelles".

INDE:

Le marché des services informatiques s'élève à 13,3 milliards de dollars en 2019



Le marché indien des services informatiques et technologies de l'information devrait atteindre 13,3 milliards de dollars à fin 2019, soit une augmentation de 6,9% par rapport à l'année précédente, a indiqué un rapport publié jeudi.

«Les principaux opérateurs du secteur ont déjà pris des mesures pour la mise à niveau de la main-d'œuvre en informatique du pays, et cela devrait encore augmenter le chiffre d'affaires du secteur», selon le rapport «Worldwide Semiannual Services Tracker». Plusieurs fournisseurs et les start-up se sont associés pour créer des pôles d'innovation, partager des idées et collaborer afin de créer une plus grande synergie dans le cadre de projets de recherche, a constaté le rapport.

En 2020, le marché des services informatiques et entreprises devrait croître de 6,8% pour atteindre 14,2 milliards de dollars, prévoit le rapport.

«Aujourd'hui, le pays devra assurer une adaptation rapide et efficace au

nouvel environnement numérique, ce qui pourrait être réalisé par le développement de nouvelles compétences et l'exécution de modèles complexes dans les domaines de l'Internet des objets et de la robotique», note le document.

L'Inde est devenue un géant des services informatiques avec ses 4 millions d'informaticiens basés notamment à Hyderabad et Bangalore, surnommée la «Silicon Valley Indienne».

ETATS-UNIS - NUMÉRIQUE Taxe Gafa: Washington dévoilera ses mesures de rétorsion le 2 décembre

L'administration Trump a annoncé mercredi que les mesures de rétorsion américaines en réponse à l'instauration en France d'une taxe sur les géants américains du numérique seront publiées lundi 2 décembre, selon un communiqué du Représentant américain au commerce (USTR) en charge du dossier. L'USTR "est en passe d'achever l'enquête" de l'impact de la taxe sur les entreprises américaines et "remettra ses conclusions le lundi 2 décembre". "Dans le même temps, le Représentant américain au commerce annoncera également toute mesure résultant de l'enquête", précise le communiqué.

La taxe Gafa (acronyme désignant Google, Amazon, Facebook et Apple) crée une imposition des grandes entreprises du secteur non pas sur leur bénéfice, souvent consolidé dans des pays à très faible fiscalité comme l'Irlande, mais sur le chiffre d'affaires, en attendant une harmonisation des règles au niveau de l'OCDE.

La taxe Gafa impose ces entreprises à hauteur de 3% du chiffre d'affaires réalisés en France, notamment sur la publicité ciblée en ligne, la vente de données à des fins publicitaires et la mise en relation des internautes par les plateformes. Cette solution a vocation à n'être que temporaire dans l'attente d'un aboutissement de négociations internationales.

Les ministres des Finances du G20, réunis à Washington le 18 octobre, avaient ouvert la voie à des négociations cruciales et complexes au sein de l'OCDE sur ce dossier, avec l'objectif de parvenir à un accord mondial d'ici le mois de juin.

La taxation des géants du numérique et des multinationales constitue un enjeu majeur pour adapter la fiscalité mondiale à la numérisation de l'économie de ces dernières décennies, afin que les Etats puissent percevoir des taxes même si les groupes ne sont pas physiquement présents sur leur territoire.

APS

INTERNET - ALLEMAGNE

La justice allemande renforce le droit à l'oubli sur internet

La Cour constitutionnelle allemande a renforcé mercredi le droit à l'oubli sur internet en donnant raison à un homme condamné pour meurtre en 1982 qui demandait à ce que son nom n'apparaisse plus lors de recherches en ligne.

Le plaignant avait été condamné à la prison à vie pour meurtre en 1982 pour avoir tiré sur deux personnes à bord d'un yacht. Il avait été libéré vingt ans plus tard mais son nom complet apparaissait toujours dans des archives gratuites en ligne du magazine Spiegel.

Il avait depuis des années entamé des démarches juridiques pour s'assurer que son



nom de famille ne soit plus mentionné dans l'affaire du meurtre. Sa plainte en dernière instance avait été rejetée en 2012, le tribunal arguant que la protection de la personnalité devait passer après l'intérêt du public pour l'informa-

tion et le droit à la liberté d'expression.

Mais l'homme a pu porter sa demande jusqu'au Tribunal constitutionnel fédéral qui lui a donné raison et a renvoyé l'affaire devant le Bundesgerichtshof (Cour fédérale de jus-

tice), qui devrait suivre cet avis.

Les juges de Karlsruhe ont estimé que le magazine aurait dû prendre des précautions raisonnables pour éviter que son nom soit si facilement accessible tant d'années après les faits. S'il est permis d'identifier les criminels condamnés par un jugement définitif, la Cour a toutefois jugé que l'intérêt de cette identification diminue avec le temps. Ainsi selon les juges, les plateformes diffusant des archives de presse en ligne peuvent être obligées de prendre des mesures de protection contre la diffusion illimitée d'éléments personnels par les moteurs de recherche en ligne.

DORMIR ET RESTER ASSIS TROP LONGTEMPS NUIT À LA SANTÉ

De longues nuits et des journées restées assis doivent absolument être compensées par de l'activité physique régulière et une consommation modérée d'alcool pour éviter le risque de mort prématurée.

Dormir excessivement et rester trop longtemps en position assise est encore plus risqué pour la santé si les individus ne pratiquent pas régulièrement de l'exercice. Avec ces comportements, se crée alors un «effet compte triples» qui rend la personne quatre fois plus susceptible de mourir prématurément qu'une personne n'ayant pas ces comportements, selon les conclusions de l'étude publiée dans la revue médicale Plos One.

Les chercheurs du le Sax Institute, en Australie ont analysé les données médicales et les comportements de plus de 230 000 Australiens de l'enquête «45 and Up», l'étude la plus grande réalisée en Australie sur la santé de la population du pays au fait et à mesure qu'elle vieillit.

Plusieurs types de comportements à risque

Il existe un autre type de comportement à risque : le mélange de tabagisme, d'une consommation élevée d'alcool et de manque de sommeil (moins de 7 heures par nuit). Cela augmente également le risque de décès prématuré d'un facteur 4.

D'autres combinaisons se sont montrées aussi dangereuses :

Être inactif physiquement + dormir trop longtemps
Être inactif physiquement + s'asseoir trop longtemps

Fumer + consommer beaucoup d'alcool
«La morale à retenir de ces recherches, pour les médecins, les responsables de la santé et les chercheurs, est que si nous voulons concevoir des programmes de santé publique, capables de réduire le coût énorme des maladies liées au style de vie, nous devons nous concentrer sur la façon dont ces facteurs de risque fonctionnent ensemble, plutôt que de les prendre isolément», explique le professeur Adrian Bauman, co-auteur de cette étude.

La sédentarité, un problème de santé publique

Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique régulière d'un sport permet de diminuer jusqu'à 39% le risque de développer un cancer du sein, de 26% le risque de développer un cancer colorectal, de 25% le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de



34% le risque de diabète. La sédentarité est aujourd'hui le 4ème facteur de risque de mortalité dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète.

SÉDENTARITÉ : ET SI ON COMMENÇAIT PAR NE PLUS RESTER ASSIS ?

Pour limiter la sédentarité. Il serait plus efficace de réduire le temps passé assis que mettre les gens au sport, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Health Psychology Review.

Il semblerait aussi efficace d'éduquer la population quant aux bienfaits pour la santé de réduire le temps passé assis que de les inciter à pratiquer une activité physique.

Les gens passent trop de temps assis et cette augmentation de la sédentarité inquiète les pouvoirs publics, car pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique régulière d'un sport permet de diminuer jusqu'à 39% le risque de développer un cancer du sein, de 26% le risque de développer un cancer colorectal, de 25% le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34



% le risque de diabète. La sédentarité est aujourd'hui le 4ème facteur de risque de mortalité dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète. Pour comprendre quelles étaient

les meilleures méthodes pour mettre les gens en mouvement, les chercheurs du King's College de Londres (Royaume-Uni) ont analysé 38 études portant sur différentes interventions pour encoura-

ger la population à passer moins de temps assise.

Les scientifiques ont relevé 23 interventions prometteuses dont, l'utilisation de postes qui permettent de travailler debout, la mise en place de «signaux» pour rappeler que le moment est venu de se lever, l'établissement d'objectifs personnels ou encore l'enregistrement du temps passé assis.

Une mesure insolite

Les chercheurs de l'Université de l'Iowa (Etats-Unis) ont proposé une mesure insolite. Installer des bureaux à pédales pour lutter contre l'inactivité au bureau. Leur étude publiée dans la revue médicale American Journal of Preventive Medicine avait dévoilé que les participants avaient pédalé 50 minutes par jour et que ce dispositif permettait une meilleure assiduité des salariés à leur poste de travail, et une perte de poids. Une expérience bénéfique pour tous !

LA SÉDENTARITÉ AUGMENTERAIT LES HÉPATITES

Rester assis trop longtemps serait mauvais pour la santé du foie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Journal of Hepatology.

Les études s'accordent à rappeler que la sédentarité nuit à la santé. Cette nouvelle enquête nous dévoile que rester trop longtemps assis provoquerait des hépatites.

Les chercheurs de l'Université de Newcastle (Angleterre) ont réalisé une étude avec 140 000 Coréens et Coréennes pour analyser l'impact de la sédentarité sur le foie.

Les résultats de l'étude révèlent que la

station assise prolongée et un niveau trop faible d'activité physique étaient associés à l'augmentation de cas d'hépatites et que le lien entre mode de vie sédentaire et hépatite ne se limitait pas aux personnes en surpoids et obèses : certains participants souffraient de cette infection alors qu'ils affichaient un IMC de 23 ou moins.

«Les données du professeur Ryu [auteur de l'étude] et de ses collègues viennent s'ajouter à la liste de preuves tangibles et alarmantes qui montrent que le fait de rester assis et de ne pas assez se déplacer a des conséquences négatives im-

portantes sur la santé cardio-métabolique», explique le professeur Michael Trenell. «Le message est clair, nos chaises nous tuent lentement mais sûrement, notre corps est fait pour bouger et il n'est pas étonnant que les comportements sédentaires, caractérisés par une faible activité musculaire, aient un impact direct sur la physiologie.» Pour lutter contre la sédentarité des salariés, il faudrait installer des bureaux à pédales, selon les résultats d'une étude des chercheurs de l'Université de 7 publiés dans la revue médicale American Journal of Preventive Medicine.

Car, pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique d'un sport régulière permet de diminuer jusqu'à 39% le risque de développer un cancer du sein, de 26% le risque de développer un cancer colorectal, de 25% le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34% le risque de diabète. La sédentarité est aujourd'hui le 4ème facteur de risque de mortalité dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète.

POUR ÊTRE EN BONNE SANTÉ, LEVEZ-VOUS !

Restez assis nuit à la santé. Pour augmenter votre espérance de vie de 2 ans, mettez-vous debout le plus souvent possible. C'est en termes de promesse de chercheurs britanniques qui ont étudié les effets de la sédentarité sur la santé.

De nombreuses études affirmaient déjà que la sédentarité était mauvaise pour la santé. Mais une équipe de chercheurs de l'université de Chester (Royaume-Uni) a fait une expérience inhabituelle pour étudier ses véritables conséquences sur la santé.

Le docteur John Buckley, Michael Mosley et une équipe de chercheurs de l'Université de Chester ont demandé à 10 personnes d'une agence immobilière de porter un moniteur de mouvement pour enregistrer leurs déplacements, un calculateur de fréquences cardiaques et un moniteur de glucose qui mesure le taux de sucre dans le sang le jour et la nuit.

Ils ont ensuite suggéré à ces bénévoles qui normalement travaillent assis de passer quelques heures par jour debout.

Les bénévoles brûlent plus de calories et contrôlent mieux leur taux de sucre. Lorsque nous mangeons, le corps décompose les aliments en glucose, qui est ensuite transporté par le sang dans les cellules. Si le glucose est un carburant indispensable au fonctionnement du corps, sa persistance de niveaux élevés augmente le risque de diabète et de maladies cardiaques.

L'étude a aussi révélé que les niveaux de glucose dans le sang sont retombés à des niveaux normaux après un repas beaucoup plus rapidement les jours où les bénévoles se tenaient debout que quand ils restaient assis. Michael Mosley, directeur de l'étude, affirme que « les avantages de la station debout sur la santé sont flagrants. En effet, les personnes actives vivent deux ans de plus que les sédentaires. »

Une différence significative

Le docteur Buckley insiste sur le fait que « se tenir debout permet donc de brûler 750 calories supplémentaires par jour, donc de consommer 30 000 calories de plus par an. » En effet, les personnes qui travaillent debout pendant trois heures ont des fréquences cardiaques plus élevées, supérieures de 10 battements par minute. Elles dépensent donc 0,2 calories de plus. Soit 50 calories par heures.

Huit ans à dix ans assis

Les chercheurs ont calculé que nous passons entre huit et dix ans assis. La majorité des personnes passent jusqu'à 12 heures par jour assis dans les transports, au travail devant un ordinateur ou à la maison regarder la télévision, et 7 heures allongé.

Le Dr Buckley affirme que « faire du sport présente de nombreux avantages pour la santé, mais que cela ne pourra pas réparer les dommages causés par la position assise prolongée. Notre corps a besoin d'être stimulé et de produire une activité musculaire quotidienne. »

Ce pourquoi les chercheurs concluent qu'« il est essentiel de se rendre plus actif quotidiennement, en montant les escaliers, en téléphonant debout, en évitant les transports en commun pour rester en bonne santé. »

© iStockphoto.com

TRAVAILLER DEBOUT SERAIT MEILLEUR POUR LA SANTÉ

Pour être en meilleure santé, il sera préférable de travailler debout, selon les recommandations de la revue médicale *British Journal of Sports Medicine*. Ou pour les employés sédentaires, de passer au moins deux heures sur leurs jambes au cours de la journée.

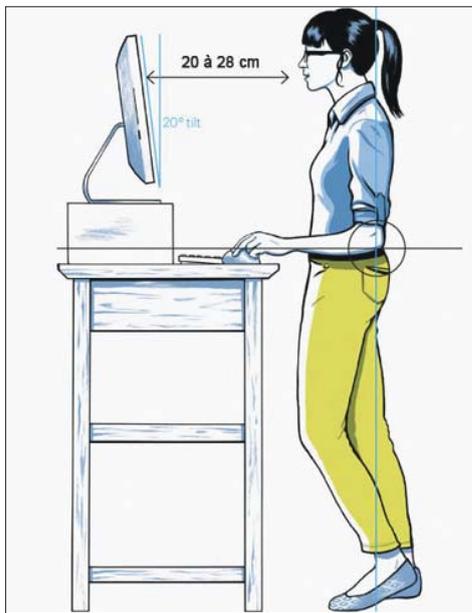
Les employés de bureau passent jusqu'à 75% de leur temps assis, dont la moitié est accumulée lors de longues périodes consécutives. Or, douleurs au dos, dégénérescence musculaire, maladies cardiaques, diabète, cancer du côlon et même décès prématuré sont les risques dus à la sédentarité. Pour éviter de ce type de problèmes, les employés qui restent assis devant leur écran toute la journée devraient se lever régulièrement pour passer deux heures debout. Ces recommandations ont été élaborées par un comité d'experts à la demande de l'agence publique Public Health England et confirment les conclusions d'un grand nombre d'études qui incriminent la sédentarité.

Des observations déjà observées

Ces conclusions confirment une précédente étude britannique qui révélait que rester assis trop longtemps était mauvais pour la santé et que les travailleurs devaient opter pour la position debout pour produire une activité musculaire quotidienne. « Se tenir debout permet donc de brûler 750 calories supplémentaires par jour, donc de consommer 30 000 calories de plus par an. En effet, les personnes qui travaillent debout pendant trois heures ont des fréquences cardiaques plus élevées, supérieures de 10 battements par minute. Elles dépensent donc 0,2 calories de plus. Soit 50 calories par heures » expliquait le docteur John Buckley de l'Université de Chester.

La sédentarité nuit à la santé

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la sédentarité serait la 10e cause de mortalité dans le monde et le 4ème facteur de risque de mortalité dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète. Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation recommande de faire 10 000 pas par jour et de pratiquer chaque semaine 150 minutes d'activité d'intensité modérée ou 75 minutes d'activité vigoureuse. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifique-



ment démontrés. La pratique d'un sport régulier permet de diminuer jusqu'à 39% le risque de développer un cancer du sein, de 26% le

risque de développer un cancer colorectal, de 25% le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34% le risque de diabète.

LA SÉDENTARITÉ AUGMENTE LE RISQUE DE HANDICAP

La sédentarité augmente le risque de handicap chez les personnes de plus de 60 ans selon une étude scientifique américaine.

Si l'activité physique est bénéfique pour la santé de tous, elle permettrait d'éviter les risques de handicap chez les seniors selon les résultats d'une étude de l'Université Northwestern, publiée dans le *Journal of Physical Activity & Health*.

Les chercheurs ont suivi et analysé l'état de santé de 2 300 sexagénaires. Les volontaires ont porté des capteurs pendant une semaine au cours de cette étude qui a duré trois ans. Cet accéléromètre a permis de mesurer le temps passé assis et en mouvement. Pour cette étude, le handicap a été défini comme une limitation dans la capacité à effectuer des gestes du quotidien : manger, s'habiller, se laver, en-

trer et sortir du lit, traverser une pièce.

Restez 12 heures assis augmentent de 8% le risque d'être handicapé. Pour mettre en avant l'impact de la sédentarité sur la santé des personnes, les auteurs de la recherche citent l'exemple de deux femmes de 65 ans avec le même profil de santé.

« Si une femme est sédentaire douze heures par jour, elle a un risque de 6% de devenir handicapée. Pour celle qui reste assise deux heures par jour, ses chances d'être handicapée sont de 9% » explique le Dr Dorothy Dunlop, professeur de médecine coauteur de l'enquête.

Les résultats de cette étude révèlent aussi « que les personnes âgées doivent réduire le temps passé assis, que ce soit devant la télévision ou l'ordinateur ». Selon le Dr Dorothy Dunlop « si ces personnes passaient moins de trois



heures par jour assises, elles gagneraient en moyenne deux ans d'espérance de vie. »

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la sédentarité serait la 10e cause de mortalité dans le monde, 15 602 777 français ont plus de 60 ans et cette population âgée se divise aujourd'hui en 3 groupes: des personnes en bonne santé ou «

robustes », des individus fragiles, et personnes dépendantes. Mauvaise nouvelle, d'après un sondage réalisé pour la Fédération des Prestataires de santé à domicile, 42% des 60 ans et plus ne pratiquent aucun sport régulièrement et tiers d'entre eux déclarent à peine consacrer 5 heures à une activité sportive par semaine.

SAHEL: La France réexamine les modalités de son intervention au Sahel

La France étudie «toutes les options stratégiques» pour son engagement militaire au Sahel, y compris «une plus grande implication des alliés», a déclaré Emmanuel Macron jeudi, trois jours après la mort de 13 soldats de l'opération Barkhane au Mali.

Dans une vive réplique aux Etats-Unis, notamment, qui réclament un meilleur «partage du fardeau» financier au sein de l'Otan, le président français a invité ses détracteurs à assister lundi à l'hommage national en l'honneur des 13 militaires, aux Invalides à Paris.

«Si certains veulent voir ce qu'ils appellent le «cost-sharing», ils peuvent venir lundi aux cérémonies que la France organisera, ils en verront le prix», a-t-il assésé.

Emmanuel Macron a reçu jeudi à l'Élysée le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, trois semaines après ses propos controversés dans The Economist sur la «mort cérébrale» de l'Alliance.

Un entretien qu'il a dit «assumer totalement» lors d'une conférence de presse au côté de Jens Stoltenberg : «Il fallait peut-être un «wake-up call», il a été donné, je m'en félicite.» En bucculant l'Alliance, qui se réunit mardi et mercredi à Londres pour le sommet de ses 70 ans, le président français entend nourrir un débat sur ses orientations stratégiques. La lutte antiterroriste au Sahel se mesure à cette aune selon lui.

Pour Emmanuel Macron, l'avenir de l'Otan impose une «clarification sur notre ennemi commun». Ni la Chine ni la Russie, à ses yeux, mais le terrorisme. «Le terrorisme qui a frappé chacun de nos pays : c'est contre les groupes terroristes que les militaires français se battent au Sahel.»

«L'engagement de la France au Sahel», a-t-il souligné, «se fait au service de notre sécurité collective : c'est cela agir pour la sécurité de ses alliés, être à la hauteur de ses responsabilités militaires et opérationnelles.»

«Proclamer son attachement à la sécurité collective ne suffit pas, il se démontre.»

Une véritable Alliance, ce sont des actes, ce sont des décisions, pas des mots», a-t-il lancé. Aussi Emmanuel Macron souhaite-t-il que les alliés aient «une véritable discussion (...) sur notre engagement concret dans la lutte contre le terrorisme au Sahel comme au Levant».

RWANDA-UGANDA: Kampala expulse 33 ressortissants rwandais

Les autorités ougandaises ont expulsé, mercredi soir, 33 ressortissants rwandais, dont une grande partie sont des individus vulnérables, notamment des femmes et des enfants, rapporte jeudi la presse rwandaise.

«Ils ont tous été largués au poste frontalier de Cyanika après avoir été forcés d'abandonner tous leurs biens en Ouganda», souligne le principal quotidien rwandais «The New Times», qui cite des sources concordantes. Parmi les citoyens rwandais déportés, plusieurs avaient été détenus au secret pendant des mois, croit savoir la publication, notant que depuis la détérioration des relations entre Kigali et Kampala, les ressortissants rwandais en Ouganda sont souvent victimes d'arrestations arbitraires, de torture et d'expulsion non justifiées.

Le journal ajoute qu'environ 200 Rwandais originaires de différentes régions de l'Ouganda, notamment Kisoro, Kabale et Masaka, avaient été arrêtés lundi par les forces de sécurité ougandaises sans aucune explication.

Le gouvernement rwandais avait déjà protesté ces derniers mois contre les arrestations illégales et les expulsions de dizaines de ses ressortissants, évoquant le cas d'une centaine d'entre eux détenus au secret dans les geôles des renseignements militaires.

SAHARA-OCCIDENTAL: Aminatu Haidar à Genève pour la première cérémonie officielle de remise du «Prix Nobel alternatif 2019»

La militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatu Haidar a assisté, jeudi à Genève, à la première cérémonie officielle organisée par la Fondation «Right Livelihood» pour l'attribution du prix Nobel alternatif 2019.

Le prix décerné dans cette 40e édition à l'icône de la résistance pacifique sahraouie, Aminatu Haidar, en reconnaissance à sa carrière et son sacrifice pour la reconnaissance du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Au cours de la cérémonie, le directeur exécutif de la Fondation, Ole Von Uexkull a souligné le travail des lauréats et a souligné que «l'avenir est en train de se travailler à partir du présent.»

Pour y parvenir, de solides alliances sont nécessaires.

Ole Von Uexkull a exprimé son admiration pour la «Gandhi sahraouie, cette femme qui est devenue une icône de la lutte du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine du Sahara occidental». Pour Kate Gilmore, Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, cette édition revêt un caractère particulier pour les personnes récompensées et sont des exemples dans la lutte pour un monde meilleur. Gilmore a demandé aux personnes présentes d'accompagner les gagnants afin de les protéger contre toute menace.

Gianfranco Fattorini, représentant permanent de l'Association américaine de juristes auprès du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, s'est chargé lors de la rencontre, de présenter l'activiste sahraouie et de faire un exposé autour du conflit sahraoui et sa situation actuelle. «C'est un grand honneur de parler d'Aminatu Haidar, figure emblématique de la femme africaine qui lutte pour le respect des droits de l'Homme, des droits des femmes et de la paix», a déclaré Fattorini.

Un hommage à tout le peuple sahraoui

Mme Haidar a remercié la fondation pour sa reconnaissance et toutes les personnes et organisations qui ont suivi et soutenu de près la résistance héroïque et



pacifique du peuple sahraoui. «L'honneur qui m'a été confié est un hommage à la lutte de mon peuple pour la liberté et l'indépendance, mais également à la dignité humaine et aux valeurs des droits de l'Homme», a déclaré Haidar. «Mon crime, et celui de tous mes compatriotes, est d'être Sahraouis et de lutter pour nos droits», a ajouté Mme Haidar au cours de son discours.

Face à l'escalade des violations des droits de l'Homme dans les zones sahraouies occupées, Mme Haidar a évoqué la peine récente et illégale de six mois de prison prononcée contre la jeune militante sahraouie, Mahfouda Bamba Lefkir et la condamnation illégale de 12 ans de prison contre le jeune Husein Bachir Brahim. Aminatu a demandé «la collaboration de tous les défenseurs de la paix pour mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental et contraindre le Maroc à respecter

ses engagements en matière de légalité internationale.»

L'activiste brésilien, Davi Kopenawa, est également intervenu pour remercier la Fondation pour son soutien, et dénoncer «les politiques d'extermination de l'Amazonie». L'événement qui s'est tenu à Genève, en Suisse, a rassemblé d'importantes personnalités du monde des droits de l'Homme et des organisations internationales.

Le Prix Right Livelihood, aussi connu comme «Prix Nobel alternatif» a été décerné cette année à quatre défenseurs des droits de l'Homme et du climat dont, la militante sahraouie Aminatu Haidar. C'est la toute première fois que Right Livelihood honore un Lauréat du Sahara occidental.

Les Lauréats recevront leurs distinctions le 4 décembre lors de la Cérémonie du Prix Right Livelihood 2019 à Stockholm.

MALI, NIGER, BURKINA: Paris appelle à l'application de l'accord d'Alger

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a appelé mercredi le Mali et le Burkina Faso à agir plus au plan politique pour rétablir la stabilité, et appliquer l'accord d'Alger pour mettre fin aux violences intercommunautaires et terroristes.

«Ce qui me paraît le plus important maintenant, c'est encore plus d'action politique», a-t-il déclaré devant la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale après la mort de 13 militaires français lundi dans une opération antiterroriste

au Mali et sur fond de flambée de violences dans les deux pays. «Plus d'action politique au Mali pour que les engagements pris soient respectés, pour que la mise en oeuvre de ce qu'on appelle le +DDR+ (Désarmement, Démobilisation et Réintégration) soit réellement acté, que les accords d'Alger, y compris dans la partie décentralisation, soient réellement mis en oeuvre, que l'Etat malien revienne à Kidal et qu'il y ait une volonté commune affichée contre le terrorisme», a souligné Jean-Yves Le Drian.

Un accord de paix avec les rébellions qui s'étaient soulevées en 2012 a été signé en 2015 sous les auspices de l'Algérie. Mais son volet sur le désarmement des groupes rebelles et leur intégration dans les forces de défense maliennes peine à être appliqué. L'accord de paix d'Alger entre le gouvernement malien et la coordination des mouvements de l'Azawad, négocié dans la capitale algérienne, a été signé à Bamako les 15 mai et 20 juin 2015.

L'appel à l'union nationale est aussi devenu un leitmotiv du gouvernement, mais la

principale formation d'opposition, le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie, a décliné l'invitation à un dialogue qu'elle ne juge pas inclusif.

«Plus d'action politique, plus de pression politique aussi au Burkina Faso où il importe que les autorités puissent rassembler la nation contre les risques», a également exhorté le chef de la diplomatie française.

Le Burkina, frontalier du Mali et du Niger, est aussi régulièrement le théâtre d'attaques terroristes sanglantes contre ses forces de défense.

CONFÉRENCE DE L'UNION PARLEMENTAIRE AFRICAINE À DJIBOUTI : Débats sur la contribution des jeunes à la démocratie

L'Union parlementaire africaine (UPA) a débattu, jeudi à Djibouti, des questions liées à l'importance de la contribution des jeunes à la promotion de la démocratie, de la paix, de la sécurité et de la légalité dans les pays africains.

Dans le cadre de la 42e session de la Conférence de l'UPA, la commission politique, a mis l'accent sur la contribution importante et positive que les jeunes peuvent apporter aux efforts de promotion de la paix et de la sécurité en

Afrique. Les intervenants à cette réunion ont également souligné la nécessité d'encourager la participation des jeunes à la vie politique et sociale et aux efforts visant à réaliser le développement durable et la protection de l'environnement dans les pays africains.

Ils ont aussi appelé à la mise en place de mécanismes efficaces d'autonomisation des jeunes et des femmes, notamment en assurant leur participation aux organes exécutifs et représentatifs au moyen du système de quotas. A cet

égard, les participants ont exhorté les gouvernements à renforcer la participation des jeunes aux travaux des organismes internationaux en incluant des représentants de ce groupe dans les délégations nationales.

La Commission économique a, quant à elle, abordé des sujets liés à l'importance de la promotion d'une économie diversifiée et du transfert local de produits de base afin d'offrir davantage d'emplois aux femmes et aux jeunes.

PALESTINE: Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, absence d'une «évolution positive» du conflit palestino-israélien

Les Nations unies ont célébré mercredi, la 32e Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, déplorant la détérioration de la situation dans les territoires occupés, et l'absence d'une «évolution positive» du conflit palestino-israélien, face à la poursuite des agressions de l'occupation et la décision américaine ne considérant plus comme «illégales», les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée.

«Malheureusement, au cours de l'année écoulée, il n'y a eu aucune évolution positive et la situation sur le terrain continue de se détériorer», a déploré le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un message lu par sa cheffe de cabinet à l'occasion de la célébration de cette Journée au siège de l'ONU, à New York, réaffirmant «l'attachement à défendre les droits du peuple palestinien».

Une réunion extraordinaire organisée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a eu lieu mercredi, en coordination avec la Mission permanente d'observation de l'Etat de Palestine auprès de l'ONU.

Sur la base de la résolution 2334 du Conseil de sécurité, le chef de l'ONU, a estimé que «l'établissement de colonies de peuplement dans le territoire palestinien occupé, y compris Al-Qods-Est, n'a aucune valeur légale et constitue une violation flagrante du droit international», redoutant que ces actions, «risquent de compromettre la viabilité de la création d'un Etat palestinien sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies».

Lors de cette cérémonie, plusieurs responsables onusiens ont réaffirmé leur engagement à œuvrer en faveur de la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien.

En réponse à la récente annonce du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, légalisant les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, M. Guterres a indiqué que «l'intensification des colonies de peuplement illégales, la démolition de maisons palestiniennes et les souffrances généralisées à Gaza doivent cesser». De son côté, le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, Tijjani Muhammad-Bande, a déploré les conditions humanitaires «extrêmement complexes», auxquelles est confronté le peuple palestinien.

Il a aussi appelé au renforcement de l'appui à l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) afin de répondre aux besoins humanitaires de plus de 5,4 millions de palestiniens.

En outre, la Directrice générale de l'ONU pour l'éducation, la science et la culture, Audrey Azoulay, a quant à



elle, rappelé la position «claire» de l'UNESCO, selon laquelle, «une paix durable ne peut se fonder que sur le respect des droits et de la dignité de chaque Palestinienne et de chaque Palestinien».

S'exprimant mercredi à Ramallah, à l'occasion d'une visite d'une délégation dirigée par le chef du Conseil régional français de la Loire-Atlantique, le Premier ministre palestinien, Mohammed Shteyeh, a indiqué qu'«Israël détruit systématiquement toute possibilité d'établir un Etat palestinien, par la judaïsation d'Al-Qods occupée, les zones C, pour l'expansion des colonies, en plus du siège continu imposé à Gaza et la menace d'annexion de zones en Cisjordanie, notamment la vallée du Jourdain».

Un «devoir collectif» de résoudre la question palestinienne

Le Président de l'Assemblée générale de l'ONU, a rappelé le «devoir collectif» de résoudre la question palestinienne, soulignant en références aux récentes déclarations américaines sur la légalité des colonies, que «dans notre quête de la paix, nous devons partir du principe qu'une solution pacifique au conflit israélo-palestinien ne peut provenir de décisions unilatérales contraires aux positions convenues de longue date à ce sujet».

Il a également estimé que toutes les formes de violence «doivent ces-

ser». Mercredi dernier, le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Sa'eb Erakat a déclaré à Ramallah, que les Etats-Unis avaient aligné leur position sur celle d'Israël ce qui les disqualifiait de toute participation au processus de paix, suite aux propos de Pompeo.

«Les autorités palestiniennes sont déterminées à ne pas rester à l'écart de ce qui se passe, nous avons commencé à consulter les forces politiques la semaine dernière concernant les mesures à prendre pour contrer la position prise par les Américains, et sommes même prêts à aller jusqu'à une rupture complète des relations avec eux», a déclaré le président palestinien Mahmoud Abbas.

Des raids ont été menés dans la nuit du mardi à mercredi par des chasseurs israéliens contre plusieurs sites de la Bande de Gaza, une nouvelle agression.

Cette attaque ciblant l'enclave palestinienne, est venue après une récente agression dans laquelle, plus de vingt palestiniens ont été tués, et une cinquantaine d'autres blessés, outre la démolition de plusieurs maisons.

L'ONU a retenu la date du 29 novembre pour la célébration de la «Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien» afin de mobiliser l'opinion internationale en faveur d'un règlement pacifique de la Cause palestinienne.

LIBAN: La coopération comme unique issue de sortie de crise

Le président libanais, Michel Aoun, a indiqué jeudi en marge d'une rencontre avec le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, à Beyrouth, que les responsables libanais doivent coopérer pour faire sortir le pays de sa crise d'une façon qui sert les intérêts des Libanais. «La situation actuelle ne peut plus supporter les conditions et contre conditions établies par différentes parties impliquées dans les tractations», a-t-il indiqué, ajoutant que le soutien arabe au Liban doit se traduire par des mesures «concrètes» prises pour aider le pays à sortir de sa crise économique «dramatique» qu'il traverse.

M. Aoun s'est dit ouvert à un gouvernement incluant des représentants de la contestation, qui rejette catégoriquement la classe politique traditionnelle, dominée depuis des décennies par les mêmes partis et les mêmes clans familiaux.

Il avait évoqué l'idée d'un gouvernement «techno-politique», insistant sur la nécessité de conserver des représentants des partis.

Le président Aoun avait récemment déclaré que le Premier ministre démissionnaire Saad Hariri «hésitait» quant à la possibilité de diriger le prochain gouvernement, imputant le retard pris dans la formation du cabinet aux «contradictions qui régissent la politique libanaise». Saad Hariri, dont le nom était cité pour reprendre la tête du gouvernement libanais, a annoncé, qu'à lui qu'il n'occuperait pas ce poste.

«Ce ne sera pas moi, mais quelqu'un d'autre qui dirigera un gouvernement qui réponde aux ambitions des jeunes», a déclaré M. Hariri dans un communiqué, dénonçant des pratiques «irresponsables» et un déni «chronique» de la part des autres forces politiques. M. Hariri a critiqué, sans les nommer, ceux qui devant l'opinion publique disent «attendre une décision de Saad Hariri, qui hésite», dans le but de lui imputer «fausseté» la responsabilité du retard pris dans la formation du gouvernement.

Les manifestants mobilisés depuis le 17 octobre ont obtenu leur première victoire avec la démission du gouvernement Hariri le 29 octobre, mais ils attendent toujours un gouvernement de technocrates qui ne seraient pas issus du sérail politique traditionnel.

Le processus constitutionnel devant aboutir à la nomination d'un nouveau Premier ministre puis la formation d'un gouvernement n'a toujours pas été enclenché par le président Michel Aoun, dans un contexte de tiraillements au sein de la classe dirigeante. Et les crises économique et financière s'aggravent.

Le Premier ministre démissionnaire a exprimé l'espoir de voir le président Aoun «lancer immédiatement les consultations parlementaires pour nommer un Premier ministre et former un nouveau gouvernement». Pour sa part, le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Houssam Zaki, actuellement en tournée auprès des responsables libanais, a affirmé jeudi que l'organisation panarabe soutient le Liban dans la crise économique et politique qu'il traverse, soulignant toutefois que la solution «doit venir des Libanais eux mêmes».

Importance de la formation rapide d'un nouveau gouvernement

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé dans une déclaration à préserver «le caractère pacifique des manifestations» au Liban, après des attaques contre des manifestants menées, selon les médias, par des partisans des partis «Hezbollah» et «Amal».

Les membres du Conseil «demandent à tous les acteurs de mener un dialogue national intensif et de maintenir le caractère pacifique des manifestations en évitant la violence et en respectant le droit à protester en se rassemblant pacifiquement», indique cette déclaration. Ce texte a été approuvé à l'unanimité à l'issue d'une réunion régulière du Conseil sur le Liban. Les membres du Conseil «saluent le rôle exercé par les forces armées libanaises et d'autres institutions de sécurité de l'Etat pour assurer la défense de ce droit», ajoute le texte.

Dans leur déclaration, les membres du Conseil de sécurité soulignent aussi «l'importance de la formation rapide d'un nouveau gouvernement capable de répondre aux aspirations du peuple libanais et de rétablir la stabilité du pays dans le cadre constitutionnel».

Des contestataires ont réclamé une ponction sur plus de 40 jours après le début du soulèvement populaire inédit qui secoue le Liban, les contestataires rivalisent d'inventivité pour empêcher la mobilisation de s'essouffler. Dénonçant la «corruption» et l'«incompétence» de la classe politique, mais aussi une détérioration des conditions de vie, des centaines de milliers de Libanais ont battu le pavé dans tout le pays depuis le 17 octobre.

Les manifestants veulent des mesures rapides pour redresser l'économie mais refusent que les plus démunis en payent le prix, dans un pays où un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté, selon la Banque mondiale.

LE PRÉSIDENT PALESTINIEN MAHMOUD ABBAS : « Les Palestiniens restent attachés à un ordre multilatéral qui respecte le droit international »

Les Palestiniens restent attachés à un ordre multilatéral qui respecte le droit international, malgré des décennies de déception et de revers, a déclaré jeudi, le président palestinien Mahmoud Abbas, dans un message lu par l'ambassadeur de Palestine auprès des Nations unies, Riyadh Mansour.

S'exprimant lors d'une réunion tenue par le Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien tenue au siège de l'ONU à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, M. Mansour, a dit au nom du président Abbas que «le peuple palestinien a subi plus de 70 ans de tragédies, mais reste inébranlable».

«Malgré des décennies de déception et de catastrophes, nous restons attachés à un ordre multilatéral qui respecte et assure le respect du droit international», a-t-il souligné, affirmant que l'Etat de Palestine poursuivra ses efforts pour faire progresser l'état de droit international, notamment par le renforcement de ses institutions nationales, la

diffusion de la culture de la paix. Le président Abbas a également condamné, l'annonce du Secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo selon laquelle les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée ne contredisent pas le droit international, selon M. Mansour. «Ces déclarations et décisions illégales américaines ont seulement encouragé le gouvernement israélien à perpétuer son occupation, à accélérer ses activités coloniales et à commettre de nouveaux crimes».

M. Abbas a exhorté la communauté internationale à «ne pas reconnaître la situation illégale créée par les politiques et pratiques illégales israéliennes en Palestine occupée, y compris Al-Qods occupée, et à ne pas fournir une aide ou un soutien qui permettrait de maintenir et de renforcer cette situation».

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 1977, une résolution visant à marquer le 29 novembre de chaque année en tant que Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
NIF N°/ 408016000016049

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°/DSP/2019

TRAVAUX DU RESTE A REALISER DU PROJET DE L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIAUSE DE GERIATRIE DE 100 LITS A ZERALDA ALGER.

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale, conformément aux articles 39,40,42 et 44 du décret présidentiel n°13/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et relatif aux travaux du reste à réaliser du projet de l'Établissement Hospitalier Spécialisé de Gériatrie de 100 lits à Zéralda - Alger.

Le présent avis d'appel d'offres, s'adresse aux entreprises nationales qui répondent aux critères suivants:

A/ Lot N°1 : Bâtiment

Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondant aux critères sous cités.

1- Capacité professionnelle: être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, catégorie 04 ou plus et ayant les codes: 330-3100 ou 331-210 de 1 à 11.

2- Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 120 000 000,00 DA, justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

- En activité depuis dix (10) ans ou plus.

3- Capacités techniques:

- Moyens humains: ayant au minimum un architecte et un ingénieur en génie civil d'une expérience professionnelle de cinq (05) ans ou plus justifiés par la copie du diplôme ainsi que la déclaration d'affiliation à la sécurité sociale en cours de validité, à la date de la soumission;

- Moyens matériels: ayant un minimum de matériels en propriété: *Un camion de 2,50 T ou plus justifié par la carte grise et les polices d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission.

***Bétonnière (Auto bétonnière) camion malaxeur** justifié par la carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission ou par facture d'achat.

***Une Grue fixe ou mobile** justifié par la carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission ou par facture d'achat.

- Références professionnelles:

Ayant réalisé au moins un (01) hôpital ou un équipement du secteur de bâtiment, rattaché dans la catégorie "C" ou plus durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public après achèvement total des travaux (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire / définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

B/ Lot N°2 : Electricité (courant fort / courant faible) ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondant aux critères sous cités.

Capacité professionnelle:

-Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, catégorie 02 ou plus et ayant les codes:

Courant fort: 109201 ou 109206 ou 109201 ou 109214 ou 331-310 de 1 à 11 ou 3911-341 ou 3912-341 ou 3913 ou 3914 et Courant faible: 109214 ou 610004 ou 613116, en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA, justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

Capacités techniques:

- Moyens humains: ayant au minimum un ingénieur en électricité ou un ingénieur en électronique ou ingénieur en électrotechnique d'une expérience professionnelle de dix (10) ans ou plus justifié par la copie du diplôme ainsi que la déclaration d'affiliation à la sécurité sociale en cours de validité, à la date de la soumission;

- Moyens matériels: ayant un minimum de matériels en propriété: *Un camion de 2,50 T ou plus justifié par la carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission.

- Références professionnelles:

Ayant réalisé les travaux d'électricité (courant fort / courant faible) au niveau d'un hôpital ou d'un équipement public de catégories "C" ou plus durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire / définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

C/ Lot N°3: Plomberie sanitaire et réseaux anti incendie ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondant aux critères sous cités.

Capacité professionnelle:

-Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 109207/613117 (3340) 351, en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA, justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire, au compte.

Capacités techniques:

- Moyens humains: ayant au minimum un technicien ou un ouvrier qualifié en plomberie sanitaire d'une expérience professionnelle de dix (10) ans ou plus justifiés par un certificat d'aptitude professionnelle ou le diplôme ainsi que la déclaration d'affiliation à la sécurité sociale en cours de validité, à la date de la soumission;

- Moyens matériels: ayant un minimum de matériels en propriété: * Un camion de 2,50 T ou plus justifié par la carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission.

- Références professionnelles:

Ayant réalisé les travaux de plomberie sanitaire dans un équipement public, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire / définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

D/ Lot N°4 : HVAC : climatisation (chaud et froid), ventilation mécanique, traitement d'air, désenfumage et système de sécurité incendie.

Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondant aux critères sous cités.

Capacité professionnelle:

-Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 109207/613117 (3340) 351, en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA, justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire, au compte.

Capacités techniques:

- Moyens humains: ayant au minimum un ingénieur en génie mécanique ou ingénieur en génie climatique ou ingénieur en équipement d'une expérience professionnelle de dix (10) ans

ou plus justifiés par un diplôme ainsi que la déclaration d'affiliation à la sécurité sociale en cours de validité, à la date de la soumission;

- Moyens matériels: ayant un minimum de matériels en propriété: * Un camion de 2,50 T ou plus justifié par la carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission.

- Références professionnelles:

Ayant réalisé les travaux du lot HVAC d'un hôpital durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

E/Lot N°5: Fluides médicaux:

Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondant aux critères sous cités.

Capacité professionnelle:

-Ayant un agrément délivré par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA, justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

Capacités techniques:

- Moyens humains: ayant au minimum un ingénieur en électrotechnique ou électrotechnique ou biomédical d'une expérience professionnelle de dix (10) ans ou plus justifiés par un diplôme ainsi que la déclaration d'affiliation à la sécurité sociale en cours de validité, à la date de la soumission;

- Moyens matériels: ayant un minimum de matériels en propriété: * Un camion de 2,50 T ou plus justifié par carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission.

- Références professionnelles:

Ayant réalisé les travaux des Fluides médicaux d'un hôpital, durant les dix dernières années.

Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire/définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

G/Lot N°6 : Elevateurs:

Ne sont admis à soumissionner que les entreprises répondant aux critères sous cités.

Capacité professionnelle:

-Être qualifiée en bâtiment, comme activité principale, Catégorie 03 ou plus et ayant les codes: 219-3420 ou 341-07-3771 ou 613203 en cours de validité à la date de la soumission.

Capacité financière: ayant au minimum de chiffre d'affaire la moyenne de la somme des trois dernières années 2016, 2017 et 2018 supérieur ou égale à 30 000 000,00 DA, justifié par les copies des bilans financiers visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte.

Capacités techniques:

- Moyens humains: ayant au minimum un ingénieur en électrotechnique ou électrotechnique ou biomédical d'une expérience professionnelle de dix (10) ans ou plus justifiés par un diplôme ainsi que la déclaration d'affiliation à la sécurité sociale en cours de validité, à la date de la soumission;

- Moyens matériels: ayant un minimum de matériels en propriété: * Un camion de 2,50 T ou plus justifié par la carte grise et la police d'assurance en cours de validité, à la date de la soumission.

- Références professionnelles:

Ayant réalisé les travaux du lot élévateurs d'un hôpital ou un équipement public de catégories "C" ou plus durant les dix dernières années. Ce projet doit être justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public ou une entreprise nationale (étatique ou privée) ou une entreprise étrangère (ne sont pas pris en considération les PV de réception (provisoire / définitive), les attestations administratives et les ordres de services).

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre sont appelées à retirer des cahiers des charges auprès de: La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, sise au: 38 chemin Fatma Zohra Melik ex-Bobillot, Alger.

Les soumissions accompagnées obligatoirement des pièces et document en cours de validité exigées par la réglementation en vigueur, comprenant trois (03) dossiers, lesquels sont: un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière en double exemplaire.

A- Le dossier de candidature contient: Déclaration de candidature, déclaration de probité, certificat de qualification et de classification professionnelle, bilans financiers des trois dernières années (2016, 2017, 2018) visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte, moyens humains avec les pièces justificatives, moyens matériels avec les pièces justificatives, caution de soumission.

B- l'offre technique contient: Déclaration à soumettre, cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lia et accepté»: Un mémoire technique, Moyens humains avec les pièces justificatives, Moyens matériels avec les pièces justificatives.

C- L'offre financière contient: lettre de soumission, bordereau des prix unitaire, détail quantitatif et estimatif et toutes les pièces citées dans l'article N°1 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'offre d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», « offre technique », « offre financière ».

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure cachetée et anonyme, comportant la mention:

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°/DSP/2019

TRAVAUX DU RESTE A REALISER DU PROJET DE L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIAUSE DE GERIATRIE DE 100 LITS A ZERALDA ALGER.

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les offres doivent être déposées à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, sise au: 38 chemin Fatma Zohra Melik ex-Bobillot, Alger.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre au BOMOP ou les quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres à 12H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt et d'ouverture est reporté au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, le jour de dépôt des offres à 13h00.

La durée de validité des offres est égale au délai de préparation des offres augmentée de 03 mois.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE BEJAIA

NIF N° 41 000 600 000 6012

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 22 /2019

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de BEJAIA, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence pour la réalisation du projet :

Projet

« Protection des plages contre les rejets d'eaux usées à travers la wilaya de Bejaia»

Lot01 : Réhabilitation du tronçon d'assainissement entre la station de relevage n°06 et l'embouchure de l'Oued Djemâd, commune de Tichy.

Lot 02 : Réhabilitation de réseau d'assainissement route de la plage Tichy centre.

Lot03 : Equipement Electromécanique de la Station de Relevage à ABOUDAOU (ZAC)

L'appel d'offres s'adresse aux entreprises comme suit :

Pour Lot n°01et Lot n°02:

Entreprises qualifiées en activité principale hydraulique, catégorie 04 et plus. Et Ayant réalisé durant les années (2010 à 2019) au moins (01) un projet de pose de canalisation de tous types de matériaux et d'un linéaire supérieur ou égal à 1000 ml et un diamètre supérieur ou égal 200mm.

Pour Lot n°03 :

S'adresse aux entreprises qualifiées en activité principale hydraulique catégorie quatre (04) et plus, spécialisées en équipement électromécanique (code 34-709).Avoir équipé ou réhabilité au moins une station de pompage ou de relevage (Q=15 l/s) durant les années (2010 à 2019).

Les délais de garantie des groupes électropompes au titre du présent cahier des charges portent sur un délai minimal de 24 Mois au-dessous duquel toute offre sera rejetée.

NB : - Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenu pour un ou plusieurs lots avec des Moyens matériels et humains distincts.
- Le Délai de réalisation est plafonné à 03 mois pour tous les lots, Toute offre ayant présenté un délai supérieur sera écarté.

Les entreprises qui remplissent les conditions peuvent retirer le cahier des charges (Dossier de candidature, offre technique et financière) auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Bejaia, Service de l'Administration et des Moyens, Bureau des Marchés, sise Cité Remla- Ighil Ouazoug, BEJAIA.

TEL : 034.16.90.11 à 12

FAX : 034.16.90.13

OBS : Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné

Les offres devront être scindées en trois parties :

- 1- Partie N° 01 - Dossier de candidature
- 2- Partie N° 02 - Offre technique
- 3- Partie N° 03 - Offre financière

Le dossier de candidature, les offres techniques et les offres financières doivent être contenues dans trois (03) enveloppes distinctes et ne comporteront que le cachet de l'Entreprise et les mentions suivantes :

ENVELOPPE N° 01 - DOSSIER DE CANDIDATURE
ENVELOPPE N° 02 - OFFRE TECHNIQUE
ENVELOPPE N° 03 - OFFRE FINANCIERE

Le dossier de candidature et les offres (offre technique et financière) doivent être accompagnés des pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui devra parvenir à Monsieur le Directeur des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA, à l'adresse indiquée plus haut et ne comportera que la mention suivante :

**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION
D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES
AVIS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 22/2019**

Projet

« Protection des plages contre les rejets d'eaux usées à travers la wilaya de Bejaia»

AVEC INDICATION DU OU DES LOTS

Le délai de remise des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de clôture de remise des offres sera le dernier jour avant douze heures (12h00).

La date d'ouverture, des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières aura lieu le même jour à quatorze heures (14h00) au siège de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de BEJAIA.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant une période de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter de la date de clôture de remise des offres.

THÉÂTRE

La pièce de théâtre «Radjaïn... radjaïn ...!» ou la connexion de la jeunesse au serment des martyrs de la révolution, présentée à Alger

La générale de la pièce de théâtre «Radjaïn... radjaïn ...!», une tragi-comédie dédiée à l'espoir inébranlable que représente la jeunesse, en parfaite connexion avec le serment des martyrs de la révolution, a été présentée mercredi soir à Alger, devant un public nombreux et recueilli.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), «Radjaïn, radjaïn», spectacle en version Tamazight, est le fruit d'un travail d'équipe qui s'est investie dans une adaptation libre de l'œuvre littéraire, «Echouhada yaâoudouna had el ousboue» (Les martyrs reviennent cette semaine) de Tahar Ouettaf (1936-2010). Sur un fond musical targui, le spectacle, mis en scène par Hamida Ait El Hadj, est proposé en Kabyle, Chelhi et Chaoui, dans des dialogues également adaptés par la metteuse en scène, aidée par Tarek Achba.

La rumeur de l'existence d'une mystérieuse lettre annonciatrice du retour des martyrs de la révolution qu'El Abed (personnage attendu tout au long de la pièce) propagera, va diviser les destinataires...

Entre proches-les femmes notamment-vivant encore la douleur de la séparation, ravivés à l'idée de revoir les leurs, et traités d'hier qui ont bâti leur présent d'usurpations et de mensonges, la nouvelle prend de l'ampleur et les rapports se dégradent, atteignant un niveau d'échange virulent, à charge pour les imposteurs qui vont vite se faire rattraper par leur passé ignoble. D'une durée de 70 mn, la trame du spectacle, aux traits poignants, sera ali-

mentée par plusieurs événements à rebondissements, qu'une dizaine de personnages, formant un microcosme social, conduira avec brio. Sous un éclairage concluant, les comédiens, Hakim Guemroud, (El Fahem), personnage intellectuel par lequel toutes les vérités sont dites, Belkacem Kaouane, (Kaddour l'ivrogne et ancien moudjahed), l'infatigable Tarek Achba (mari de Louiza), Abderahmane Ikariouène (le maire corrompu), Yusra Azeb, épous-touffante dans son rôle de jeune femme refusant la fatalité du destin, Nabila Ibrahim (Louiza) et Redouène Merabet (le vieux sage, gardien de la tradition), ont su porter le texte dans des échanges au rythme ascendant et soutenu, occupant judicieusement tous les espaces de la scène. Misant sur la puissance du propos et le jeu des acteurs, Hamida Ait El Hadj, assistée par Nabila Ibrahim, a choisi de monter son spectacle avec une scénographie quasiment sans décors, dans une version actualisée, œuvre de Habbal Boukhari, incluant trois rôles inédits avec un épilogue différent de celui du texte original, où la jeunesse va recréer l'espoir en se connectant directement au testament des martyrs pour se résoudre à prendre en mains le destin de la patrie. Dans un spectacle



avant-gardiste de haute facture, Hamida Ait El Hadj a fait appel au 6e art pour illustrer dans de belles formes esthétiques quelques tableaux, à travers des chorégraphies que Slimane Habès a conçues dans l'esprit de la mise en scène, à l'instar du prologue et de l'épilogue, qui ont été livrés dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, suggérant, respectivement, le tourment et la détermination, ou encore, celle des femmes devant leurs tamis exprimant la douleur de la séparation.

Les ballerines, Intisar Tiffas et Lily Zaidi, partenaires des danseurs, Sofiane Drici, El Hadi Bannabou, Mustapha Titaoui et Mohamed Ahcène Bellazreg, évoluant dans le registre de la danse contemporaine avec des accou-

trements aux couleurs vives et variées, ont brillé d'agilité et de finesse, dans des figures en solo ou en groupe empreintes de rigueur et de synchronisation.

Savourant tous les moments du spectacle dans l'allégresse et la volupté, le public, debout, a longtemps applaudi les artistes, «heureux de leur prestation» que Hamida Ait El Hadj a dédiée à Lydia Hani, une des comédiennes absente ce soir là pour des raisons de santé.

Produit par le TNA sous l'égide du ministère de la Culture, le spectacle, «Radjaïn... radjaïn ...!» qui attend d'être traduit en Algérien (Arabe dialectal), est reconduit jeudi et samedi au même lieu, avant d'entamer une tournée dans l'Ouest du pays, durant le mois prochain.

EL BAYADH: Participation de 32 exposants au salon national d'arts plastiques

La deuxième édition du salon national des arts plastiques s'est ouverte jeudi à El Bayadh avec la participation de 32 exposants de 17 wilayas du pays. Initiée par la maison de la culture «Mohamed Belkheir» de la wilaya, cette manifestation culturelle, dont l'ouverture a été présidée par le wali d'El Bayadh, Kamel Touchene, expose plus de 100 tableaux d'arts plastiques de différents genres.

Le directeur de la maison de la culture, Salah Okbache a souligné que cette exposition constitue une occasion pour l'échange d'expériences entre artistes plasticiens de la wilaya et d'autres wilayas et la promotion du goût artistique du public, indiquant que les œuvres exposées concernent des formes d'expression d'abstrait, réalisme, impressionnisme et sculpture.

Ce salon permet également de connaître la diversité culturelle dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-il ajouté. Cette édition étale des œuvres artistiques à la nouvelle galerie d'arts plastiques ouverte dernièrement à la maison de la culture, qui peut contenir plus de cent.

Le programme de cette exposition de trois jours prévoit la projection de documentaires sur les arts plastiques, des récitals de chants du terroir et une virée touristique au profit des participants dans la commune de Brizina pour leur faire découvrir les atouts touristiques que recèle cette région.

ALGÉRIE-PALESTINE

Lancement symbolique du Festival du cinéma d'Al Qods à partir d'Alger

Le 4e Festival international du cinéma d'Al Qods, qui se tient à Ghaza en Palestine du 28 novembre au 5 décembre, a été lancé symboliquement mercredi à Alger en même temps que son lancement dans des capitales de pays arabes.

Le Festival d'Al Qods a été lancé simultanément à partir de douze pays arabes dont le Liban, la Lybie, le Soudan, la Tunisie ou encore l'Egypte. Prenant part symboliquement à ce festival, la cinémathèque d'Alger a projeté le documentaire «Oum El Gharib» du réalisateur palestinien Raed Dездar.

D'une durée de 69mn, le

documentaire revient sur l'histoire de Oum El Gharib, une cité palestinienne connue pour sa production d'agrumes avant la guerre israélo-arabe de 1948, devenue ville d'exportation de réfugiées suite à cette guerre et à l'exil de ses habitants.

A travers les témoignages de Palestiniens ayant vécu à Oum El Gharib avant 1948, le réalisateur du film tente de reconstituer la vie économique, culturelle et sociale de la cité.

Le coordinateur du festival en Algérie, le réalisateur Salim Hamdi, a indiqué que ce geste symbolique venait en soutien au peuple

palestinien et salué le courage des organisateurs qui ont tenu à ce que le festival se déroule dans une ville palestinienne «malgré les conditions extrêmes d'organisation».

Les films «Les sept remparts de la citadelle» de Ahmed Rachedi, «Irfane» de Salim Hamdi, ainsi que le court métrage documentaire «Mounia» de Abir Akakza ont été sélectionnés en compétition du 4e Festival international du cinéma d'Al Qods. Le court métrage de fiction «Curse within shadows» de Imad Ghedjati devra être également projeté dans la catégorie des films amateurs.

MUSIQUE

Le chanteur de tango Martin Troncozo anime une soirée musicale à Alger

Le guitariste et chanteur argentin de tango, Martin Troncozo, a animé jeudi soir à Alger un spectacle folklorique devant un public de fans de cette musique traditionnelle d'Argentine.

Organisé par l'ambassade d'Argentine, le concert était une occasion pour l'artiste de dérouler un répertoire de chansons folkloriques entraînantes devant un public de mélomanes.

Accompagné d'un pianiste, Martin Troncozo a gratifié l'assistance des plus belles chansons exécutées sur des tangos impressionnant, une danse de bal argentine.

L'artiste, lui-même danseur, a formé un duo avec une danseuse de tango pour accompagner des chansons folkloriques envoûtantes, applaudies par le public. Par ailleurs, une dégustation de produits de

terroir les plus réputés en Argentine comme le maté ou «Yerba maté», une boisson traditionnelle sacrée en Argentine et dans le sud du Brésil, a été organisée. Présent à la cérémonie, l'ambassadeur d'Argentine en Algérie, Mariano Simon-Padros, a déclaré que cet événement visait à faire connaître son pays à travers sa culture, ses coutumes et ses produits agroalimentaires. L'Argentine, pays producteur de viande, est le cinquième fournisseur de l'Algérie avec un volume d'échanges commerciaux de plus de 1,9 milliards de dollars durant les quatre premiers mois de 2019, selon le diplomate argentin.

Des membres du corps diplomatiques accrédités en Algérie ont assisté à cette journée dédiée à l'Argentine.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE JJEL

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

NIF : 408015000018098

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Jijel informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales relatif aux :

- Assistance et suivi technique des travaux de protection et d'aménagement du rivage du front de mer de la ville de Jijel sur 550 ml -2ème Tranche-
- Contrôle de qualité des travaux de protection et d'aménagement du rivage du front de mer de la ville de Jijel sur 550 ml -2ème Tranche-

Qu'après analyse et évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères de sélection prévus dans le cahier des charges, les résultats sont selon le tableau suivant :

Intitulé du Projet	Bureau d'études retenu	Montant en TTC (DA)	Délais	Note obtenue		OBS
				Offre technique	Offre financière	
- Assistance et suivi des travaux de protection et d'aménagement du rivage du front de mer de la ville de Jijel sur 550 ml -2ème Tranche-	Organisme National de Contrôle Technique des Travaux Publics (CTTP) NIF : 099716000269386	15 593 760,00	12 Mois	60/60	40/40	Le mieux disant
- Contrôle de qualité des travaux de protection et d'aménagement du rivage du front de mer de la ville de Jijel sur 550 ml -2ème Tranche-	Laboratoire de Contrôle d'Etude et d'Expertise (EURL LCEE) NIF : 000225006493447	4 307 800,00	12 Mois	60/60	40/40	Le mieux disant

NB : Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires qui contestent le choix du maître de l'ouvrage peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Jijel dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux.

Les bureaux d'études soumissionnaires peuvent se rapprocher d'usage de la direction des Travaux Publics de Jijel au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de l'attribution provisoire du marché pour observer les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

JM ORAN-2021 : Les organiseurs tablent sur la mobilisation de 10.000 bénévoles

Le comité d'organisation de la 19^{ème} édition des Jeux méditerranéens (JM), prévue à Oran en 2021, table sur la mobilisation de pas moins de 10.000 bénévoles des différents wilayas du pays, a-t-on appris jeudi auprès de la commission formation-bénévolat.

Ce pari est largement à la portée des organisateurs au vu de l'engouement particulier des jeunes et moins jeunes des différentes couches de la société pour la contribution dans la réussite des JM, a indiqué à l'APS la présidente de la commission en question, Nassima Tabet.

«Nous sommes agréablement surpris par la grande mobilisation constatée autour des JM, comme l'atteste le nombre grandissant des bénévoles qui s'inscrivent quotidiennement au sein de notre commission depuis l'ouverture, il y a un peu plus de deux semaines, des inscriptions des bénévoles», s'est réjoui Mme. Tabet.

Au niveau de la commission formation-bénévolat, il a été décidé d'ouvrir les portes aux bénévoles des différents wilayas du pays car il s'agit de la fête de toute l'Algérie pas d'Oran uniquement, tout en réservant un quota de 3.500 places pour les habitants de la ville hôte, a expliqué la même responsable.

«Pour les Oranais, les inscriptions se font au niveau du Centre de loisirs sis à Cité Djamel Eddine, alors que ceux des autres wilayas, ils peuvent s'inscrire en ligne, sur un site internet créé spécialement pour cette opération, ou même par le biais de notre page facebook», a-t-elle encore précisé, ajoutant qu'un programme de formation spécial a été concocté au profit des bénévoles une fois sélectionnés selon des critères bien précises.

Ce cycle de formation a été déjà lancé au profit des étudiants des langues étrangères de l'université de Belgaïd comme première étape, a souligné Mme.

Tabet, qui s'est félicitée au passage de la «précieuse assistance de la direction de cette université» qu'elle apporte pour sa commission.

«Une moyenne de 200 étudiants par semaine bénéficient de cours de formation au niveau du centre de loisirs de cité Djamel Eddine. Les langues concernées sont : l'Anglais, l'Espagnol, le Français, l'Allemand et même le Croate.

Comme tout le monde le sait, les JM sont dédiés à pas moins de 26 pays. Nous ne voulons rien laisser au hasard, car chaque délégation sera accompagnée par des traducteurs bénévoles», s'est engagée cette responsable.

La prochaine édition des JM est prévue du 25 juin au 5 juillet 2021. Il s'agit de la deuxième fois que l'Algérie abrite cette grande manifestation sportive après avoir organisé à Alger l'édition de 1975, rappelle-t-on.

APS

CHAMPIONNAT NATIONAL DE PARAMOTEUR À TIMGAD (BATNA) : Début des épreuves avec la participation de 25 athlètes

La deuxième édition du championnat national de paramoteur a été lancée vendredi dans la commune de Timgad, distante de 35 km de la ville de Batna, avec la participation de 25 athlètes, venus de 10 wilayas, a-t-on constaté.

Les planeurs venus de Sidi Bel Abbès, Djelfa, Ghardaïa, Laghouat et Skikda sont soumis à trois épreuves dans le cadre de cette compétition, la précision d'atterrissage, l'économie du carburant et la manipulation de voile en vol a précisé à l'APS, le président du club de paramoteur «Hamdha», Amar Djegra, organisateur de l'événement.

Cette compétition, de deux jours, ouverte en présence du vice président de la fédération algérienne des sports aériens (FASA), Mourad Boughuefa, se déroule au barrage Koudiet Lemmedouar, a-t-on noté.

Le championnat national de paramoteur tenu dans la capitale des Aurès qui intervient après une première édition organisée à Djanet (Illizi) en 2010 a pour objectif principale de «renforcer en éléments l'équipe



nationale de cette discipline» a relevé Djegra. Selon le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), «toutes les dispositions ont été prises pour faire réussir ce rendez-vous sportif». Il a ajouté que des efforts sont

déployés localement pour abriter au barrage Koudiet Lemmedouar un championnat arabe de paramoteur arguant que «le site dispose de tous les critères éligibles pour l'organisation de telles manifestations». A retenir

que le championnat national de paramoteur de Timgad est organisé par le club local, «Hamdha» sous l'égide de la FASA et en coordination avec la direction locale de la jeunesse et des sports.

VOILE / CHAMPIONNAT NATIONAL : Les dates de déroulement des dernières phases fixées

La Fédération algérienne de voile (FAV) a fixé les dates des dernières phases du championnat national dans les différentes spécialités, prévues à Bordj El Bahri (Est d'Alger), a-t-on appris auprès de l'instance fédérale.

Dans la spécialité Laser 4.7, la troisième et dernière phase aura lieu du 19 au 22 décembre prochain. Ensuite, ce sera au tour des spécialités Laser Radial (dames), Standard (messieurs) et RSX de tenir la dernière phase de leurs compétitions du 22 au 25 décembre.

Quant à la 4^e et dernière phase des spécialités «Optimist» et «Bic techno», elle coïncidera avec le déroulement du festival national de voile, du 27 au 30 décembre sur les plages d'Aïn El-Turck à Oran, où sont prévues les épreuves de voile des prochains Jeux méditerranéens-2021 (JM-2021). D'ailleurs, ces deux spécialités sont

inscrites au programme de la voile aux JM d'Oran. A l'occasion de la tenue récente du collège technique de la FAV, en présence des représentants des clubs et ligues de wilaya et les cadres de l'instance, les présents ont approuvé les critères de classification, divisés en trois catégories: Elite, Formation et Initiation.

Les clubs de l'élite prennent part à près de 70% du programme de la fédération, lequel bénéficie d'un appui logistique conséquent de la part de l'instance.

Pour la catégorie «Formation», les clubs concernés par ce palier participent à près de 50% du programme qui bénéficie, lui, d'un soutien logistique moins important que le premier.

Quant à la catégorie «Initiation», la participation au programme de la FAV est facultative, avec cependant absence de soutien logistique. S'agissant des critères de

sélection des athlètes internationaux, il y aura d'abord une large prospection de véliplanchistes qui participeront ensuite à des stages afin d'en sélectionner les meilleurs pour les équipes nationales, selon la FAV.

A l'issue des compétitions internationales (continentales, régionales ou mondiales), et en cas de régression du rendement de l'athlète, ce dernier sera remplacé par un élément d'un meilleur niveau et plus aguerri.

«Ceci répond au souci d'offrir à tous, l'opportunité d'intégrer l'équipe nationale», insiste la fédération. Par ailleurs, la sélection nationale de «Bic Techno» (garçons et filles) se prépare en vue de prendre part au Championnat d'Afrique à Djerba (Tunisie) du 16 au 22 décembre prochain. Pour ce faire, elle effectuera un stage après les examens scolaires du premier trimestre.

SPORT :

La Fédération algérienne de triathlon «optimiste» pour avoir enfin son agrément

La fédération algérienne de triathlon devrait obtenir enfin de son agrément dans les prochaines semaines, après avoir organisé son assemblée générale constitutive il y a près de quatre ans, a indiqué, jeudi à l'APS, le président de la Ligue de Blida de cette discipline.

Selon Saadedine Settout, dont la Ligue chapeaute, entre autres, quatre clubs activant à Oran, «Les procédures administratives d'usage viennent d'être lancées par les services compétents, ce qui constitue un signe encourageant pour nous».

Le triathlon est une discipline sportive constituée de trois épreuves d'endurance enchaînées : natation, cyclisme et course à pied.

Sa forme moderne apparaît officiellement aux Etats-Unis en 1974 et se développe depuis à travers le monde entier.

Se pratiquant sur des distances très variées, le triathlon

de 25 clubs activant dans 13 wilayas à exister en Algérie, lesquels clubs sont affiliés à trois Ligues régionales, à savoir : Blida, Tebessa et Ouargla, a-t-il informé.

La fédération algérienne est présidée par Saadedine Chetouane, qui est également membre du bureau exécutif de la fédération africaine de la discipline, souligne-t-on encore.

Ils sont à présent pas moins

de 25 clubs activant dans 13 wilayas à exister en Algérie, lesquels clubs sont affiliés à trois Ligues régionales, à savoir : Blida, Tebessa et Ouargla, a-t-il informé.

La fédération algérienne est présidée par Saadedine Chetouane, qui est également membre du bureau exécutif de la fédération africaine de la discipline, souligne-t-on encore.

L'Algérie a remporté ses premières médailles dans ce sport, lors de la précédente édition des Jeux africains, l'été passé au Maroc, en s'adjugeant une médaille d'argent en individuel et une autre en bronze par équipes.

Sa première participation sur le plan international fut à Tarragone (Espagne) à l'occasion de la 18^e édition des jeux méditerranéens en 2018.

TENNIS / TOURNOI ITF JUNIORS MEKNÈS-ISMAÏLIA : L'Algérienne Mebarki qualifiée en quarts de finale

La jeune algérienne Bouchra Rehab Mebarki s'est qualifiée, mercredi soir, pour les quarts de finale du Tournoi international juniors «Meknès-Ismaïlia», qui se déroule du 25 au 30 novembre au Maroc, après sa victoire devant la Marocaine Lina Ngassi Saqout par deux sets à zéro (2-0).

L'Algérienne a remporté le premier set 6-4, avant de s'imposer au second set 6-3.

Lors des quarts de finale programmés jeudi,

Mebarki, tête de série N5, va défier la Française Elsa Chaumette, tête de série N3.

Dans le tableau double, Mebarki associée à la Polonaise Jagoda Wroblewska, ont composé leur billet pour les demi-finales après une victoire enregistrée devant la paire Française composée de Laure Razet et Ana Veroux en deux sets (6-0, 6-1). En demi-finale, Mebarki et Wroblewska affronteront les Marocaines Malak El Allami et Lina Ngassi Saqout.

CLASSEMENT FIFA: L'Algérie remonte à la 35^e position mondiale

L'Algérie a gagné trois places et occupe le 35^e rang au classement FIFA du mois de novembre publié jeudi par la Fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel, en totalisant 1482 points.



La sélection algérienne reste sur deux victoires de rang en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021, contre respectivement la Zambie (5-0) au

stade Mustapha Tchaker de Blida, et le Botswana (1-0) à Gaborone pour le compte des deux premières journées du groupe H.

Au niveau Africain, les hommes de Djamel Belmadi sont logés à la quatrième position, au pied du podium, dominé toujours par le Sénégal (20^e), la Tunisie (27^e) et la Nigeria (31^e).

D'autre part, la Belgique conserve la première place du classement mondial devant la France, sacrée Championne du monde 2018. Le Brésil complète le podium. L'unique change-

ment dans le Top 10 concerne la Croatie (6^e) qui passe devant le Portugal, désormais 7^e. Le prochain classement FIFA sera publié le 26 décembre 2019.

Top 10 africain
1- Sénégal (20^e au niveau mondial)
2- Tunisie (27^e)
3- Nigeria (31^e)
4- Algérie (35^e)
5- Maroc (43^e)
6- Ghana (47^e)
7- Egypte (51^e)
8- Cameroun (53^e)
9- Mali (56^e)
10- RD Congo (56^e).

LIGUE 1/MC ORAN :

Course contre la montre pour éviter les sanctions de la DCGF

Le compte à rebours a commencé pour le MC Oran à qui la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) a fixé un ultimatum de 10 jours, à partir de mardi, pour lui remettre des documents financiers et administratifs précis de la situation du club.

La direction de cette formation de Ligue 1 de football n'est pas en mesure pour le moment d'y répondre favorablement.

Et du coup, c'est l'état d'alerte qui est enclenché au sein du club phare de la capitale de l'Ouest du pays, déchiré depuis plusieurs années par d'interminables querelles intestines, à son sommet en particulier.

L'échec de quelques actionnaires de la Société sportive par actions (SSPA) de tenir leur assemblée générale extraordinaire, mardi passé, pour élire un nouveau président ainsi qu'un nouveau conseil d'administration traduit parfaitement une situation des plus confuses.

Celle-ci perdure encore et porte un énorme préjudice à une formation qui n'a plus goûté à la joie des titres depuis 1996.

Dans la foulée, l'ex-président du club, Ahmed Belhadj, envers qui des doigts accusateurs sont pointés pour n'avoir par remis les documents exigés à l'actuel directeur général du club, Si Tahar Cherif El Ouezzani, revient à la charge et rajoute une couche en déclarant, au cours d'un point de presse qu'il a tenu mercredi soir, qu'il était toujours le président légitime du MCO.

Étant ses dires par des documents officiels prouvant qu'il détenait la majorité des actions de la SSPA du club lesquelles lui ouvrent le droit de présider la formation d'El-Bahia, Ahmed Belhadj n'est pas prêt à «rendre les armes».

Il s'agit là de l'une des raisons ayant dissuadé les initiateurs de l'assemblée extraordinaire d'aller au bout de leurs ambitions.

Ces actionnaires ont fini par abdiquer devant les «menaces» de Belhadj qui, rappelle-t-on, n'a jamais soumis sa démission aux membres de l'assemblée générale des actionnaires par écrit.

Voilà donc un énième feuilleton qui se profile à l'horizon au MCO, au moment où l'épée de Damoclès de la DCGF est désormais suspendue sur

cette formation qui risque la défalcation de points si sa direction ne venait pas de se soumettre aux exigences de l'instance mise en place dernièrement par la Fédération algérienne de football (FAF) dans l'optique de «sauver le professionnalisme».

La «guerre froide» Belhadj-Djebbari reprend de plus belle

Le rôle principal dans le nouveau feuilleton est confié à Belhadj et son rival de toujours, Youcef Djebbari, soupçonné par le premier nommé de vouloir revenir aux commandes du MCO par le biais de son «poulain» Benomar, l'actuel président du WA Mostaganem (Inter-régions).

Ce dernier vient de faire son entrée au sein de l'assemblée générale des actionnaires après avoir racheté des actions de deux membres de cette instance.

Cette «guerre froide» qui ne dit pas son nom entre ces deux figures emblématiques du MCO risque de plonger davantage le club dans la crise, au moment où son parcours en championnat dépasse déjà les ambitions de ses staffs technique et dirigeant, en occupant la troisième place au classement après 11 journées de compétition.

Les protégés de l'entraîneur Bachir Mecheri risquent, toutefois, d'être

stoppés dans leur élan par ce conflit interne dans les hautes sphères des «Hamraoua».

Cela se passe au moment où les voyants sont au rouge sur le plan financier, comme l'atteste le fait que joueurs et entraîneurs ne soient pas payés depuis quatre mois, selon le directeur général du club, Cherif El Ouezzani.

Les supporters du MCO, qui se sont mobilisés durant tout l'été pour aboutir au changement souhaité, voient à leur grand dam les choses revenir à la case départ.

Tous leurs espoirs sont désormais placés sur le wali qu'ils ont sollicité par le biais du directeur de la jeunesse et des sports, présent lors de l'assemblée générale des actionnaires «avortée» mardi, et qui a promis de soumettre le dossier au chef de l'exécutif «pour prendre les mesures qui s'imposent».

A El-Bahia, tout le monde est unanime à dire qu'il est temps pour que le porteur du flambeau du football dans l'Oranie renaisse de ses cendres, et cela passe par remettre, une bonne fois pour toutes, de l'ordre dans la maison d'un club censé redonner du sourire aux sportifs et habitants d'une ville qui s'appête à accueillir la 19^e édition des Jeux méditerranéens en 2021.

LIGUE 1 (12^E JOURNÉE) : Choc MCA-CRB à grand enjeu

Le derby algérois MC Alger - CR Belouizdad constituera le choc du haut de tableau de la 12^e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue samedi et marquée également par le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif.

Très attendu par les puristes, ce 99^e duel entre les deux clubs algérois, toutes compétitions confondues, sera à grand enjeu.

Si le MCA (2^e, 23 pts) aspire à déloger le Chabab de son fauteuil de leader, le CRB compte jouer son va-tout pour conserver sa position en tête et du coup prendre option pour le titre honorifique de champion d'hiver.

Le CRB, qui reste sur un match nul à domicile face à l'AS Ain-M'lila (1-1), aura à coeur de confirmer sa suprématie dans ses confrontations avec le «Doyen», où il mène avec 35 victoires contre 25 pour le MCA en championnat.

Cette affiche drainera une grande foule du côté du stade Omar-Hamadi qui va s'avérer certainement trop exigu pour contenir les supporters des deux camps.

Ce derby devait initialement être programmé au stade olympique du 5-Juillet, avant que les autorités ne décident de fermer cette enceinte pour travaux. La JS Saoura (3^e, 18 pts), auteur du point du match nul en déplacement face à la JS Kabylie (0-0), évoluera, a priori, sur du velours à domicile face à l'ASO Chlef (13^e, 11 pts). Les Chélifiens, fébriles en dehors de leurs bases, doivent sortir le grand jeu pour espérer revenir «indemnes» de Béchar.

Le MC Oran (3^e, 18 pts), sur une courbe ascendante après deux victoires en trois matchs, recevra lui l'US Biskra (11^e, 12 pts) avec l'intention de confirmer sa bonne santé et espérer s'emparer de la 3^e place en cas de faux pas de la JSS à la maison.

L'autre affiche de cette journée mettra aux prises le CS Constantine (6^e, 15 pts) et l'ES Sétif (13^e, 11 pts), dans un derby de l'Est qui promet en intensité. Le CSC, qui songe à se «débarrasser» de son entraîneur Denis Lavagne, abordera ce rendez-vous avec l'intention de s'approcher du podium, alors que l'Entente, en très mauvaise posture, veut quitter la zone rouge.

Dans le milieu du tableau, l'AS Ain M'lila (6^e, 15 pts) et l'USM Bel-Abbès (9^e, 13 pts) s'affronteront dans une rencontre qui s'annonce équilibrée et ouverte à tous les pronostics.

Enfin, le CA Bordj Bou Arreridj (9^e, 13 pts) tentera de confirmer son redressement en accueillant le NA Hussein-Dey (11^e, 12 pts), vaincu lors des deux derniers matchs, soit depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Lakhkar Adjali. Les matchs USM Alger - JS Kabylie et NC Magra - Paradou AC sont reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement de l'USMA, la JSK et du PAC en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, dont la première journée se joue ce week-end.

Le programme

MC Oran - US Biskra (15h00, huis clos)
CA Bordj Bou Arreridj - NA Hussein-Dey (15h00)
MC Alger - CR Belouizdad (15h00)
AS Ain M'lila - USM Bel-Abbès (15h00)
JS Saoura - ASO Chlef (18h00)
CS Constantine - ES Sétif (18h45)
NC Magra - Paradou AC (reportée)
USM Alger - JS Kabylie (reportée)

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	24	11
2). MC Alger	23	11
3). JS Saoura	18	11
→). MC Oran	18	11
5). JS Kabylie	17	11
6). CS Constantine	15	11
→). AS Ain M'lila	15	11
8). USM Alger	14	10
9). USM Bel-Abbès	13	10
→). CABB Arreridj	13	11
11). US Biskra	12	11
→). NA Hussein-Dey	12	11
13). ES Sétif	11	11
→). ASO Chlef	11	11
15). NC Magra	9	11
16). Paradou AC	8	9.

LIGUE 1 FRANÇAISE (15^E J) STADE BRESTOIS :

Rétabli, Belkebla retenu pour le déplacement à Marseille

Le milieu international algérien du Stade brestois Haris Belkebla, rétabli d'une blessure à la cheville, a été retenu par l'entraîneur Olivier Dall'Oglio pour le match en déplacement vendredi soir face à l'Olympique Marseille (20h45), en ouverture de la 15^e journée du championnat français de Ligue 1 de football, rapportent les médias locaux. Le joueur algérien a dû déclarer forfait pour le dernier match à domicile face au FC Nantes (1-1). Outre Belkebla, la formation brestoise (13^e, 18 pts) pourra compter de nouveau sur les services de Christian Battocchio et Paul Lasne. En revanche, Yoanne Court (cuisse) est toujours indisponible.

Ayant signé ses grands débuts avec l'équipe nationale jeudi 14 novembre, lors de l'écrasante victoire décrochée face à la Zambie au stade Mustapha-Tchaker de Blida (5-0), en ouverture des qualifications de la CAN-2021, Belkebla a fini par déclarer forfait pour le déplacement au Botswana (victoire 1-0), lundi 18 novembre à Gaborone. Retenu dans la liste des 23 joueurs pour la précédente CAN-2019, remportée par les Verts en Egypte, Belkebla a été écarté lors du stage effectué à Doha (Qatar), juste avant le début du tournoi, pour des raisons disciplinaires. Il a été remplacé par l'attaquant de Montpellier (France) Andy Delort.

TOURNOI DE L'UNAF U20 (3E JOURNÉE): Défaite de l'Algérie face à l'Egypte (2-1)

La sélection algérienne de football a été battue par son homologue égyptienne sur le score de (2-1), mi-temps (1-1), vendredi au stade du Kram, pour le compte de la quatrième et avant dernière journée du tournoi de l'Union Nord-Africaine de football (UNAF-U20).

Menée dès la 7 minute sur un pénalty réussi par l'Egyptien Ibrahim Adel, la formation algérienne égalise par l'intermédiaire de Mohamed Islam Belkheir à la (17') et termine la première période (1-1).

En seconde mi-temps les Egyptiens inscrivent le but de la victoire par Oussama Fayçal Ahmed (68').

Après cette première défaite, le onze algérien perd sa première place (6pts) au profit de l'Egypte qui vire en tête du classement avec 7 points.

Le deuxième match de la journée oppose dans l'après-midi, la Tunisie au Burkina Faso.

Le tournoi UNAF-U20 dont le coup d'envoi a été donné samedi, se déroule sous forme de mini-championnat de cinq journées, à l'issue desquelles le premier sera sacré champion.

Les résultats: Vendredi 29 nov:

4e journée:		
Algérie - Egypte	(1-2)	
Déjà joué:		
Maroc - Burkina Faso	0-0	
Tunisie - Algérie	0-2	
Algérie - Burkina Faso	2-1	
Egypte - Maroc	2-0	
Egypte - Burkina Faso	0-0	
Tunisie - Maroc	1-1	

Classement	Pts	J
1. Egypte	7	3
2. Algérie	6	3
3. Burkina Faso	2	3
— Maroc	2	3
5. Tunisie	1	2

Reste à jouer:

5e journée (dimanche 1er décembre):
11h00 : Algérie - Maroc
13h30 : Tunisie - Egypte.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/ES TUNIS: 3 joueurs algériens retenus pour le match face au Raja Casablanca

Trois joueurs algériens ont été retenus dans le groupe de l'Espérance de Tunis qui s'envole jeudi après-midi pour le Maroc où elle doit affronter le Raja de Casablanca, samedi (20h00) à guichets fermés, pour le compte de la première journée du Groupe D de la Ligue des Champions d'Afrique de football. Il s'agit de Lyès Chetti (ex-JS Kabylie), Abdelkader Badrane (ex-ES Sétif) et Abderraouf Ben Guith (ex-USM Alger).

Le 4e joueur algérien évoluant chez le double tenant du trophée africain, Bilal Ben Saha (ex-DRB Tadjenanet) ne fait pas partie du groupe, car il se trouve en convalescence, suite à une blessure aux côtes.

Outre ces joueurs algériens, l'entraîneur des «Sang et Or», Mouine Chaabani, a retenu 19 autres joueurs pour le déplacement à Casablanca. L'autre match du Groupe D verra le club algérien de la JS Kabylie recevoir vendredi (17h00), Vita Club de la RD Congo au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou.

APS

HAVRES AC L'Algérien Lekhal heureux de revenir sur les terrains

L'international algérien Victor Lekhal, éloigné des terrains depuis plusieurs mois, s'est réjoui de son retour au club du Havres AC, Ligue 1 du championnat de France de football, en disputant un match avec l'équipe réserve, au cours de la semaine en cours.

«Après tant de mois d'attente, ça m'a fait extrêmement plaisir de revenir sur les terrains. Cette blessure m'a permis de prendre un peu de recul. On ne se rend pas assez compte de la chance qu'on a.

Depuis mon retour, je profite de chaque instant», a déclaré Lekhal, dans des propos relayés par FootNormand.

Victor Lekhal avait été victime fin mars dernier d'une troisième rupture de ligaments croisés du genou droit, alors qu'il honoré sa première sélection en équipe nationale algérienne en match amical contre la Tunisie (1-0).

De retour à la compétition avec l'équipe réserve du Havres AC et bien qu'il s'entraîne avec les pros, l'international algérien a estimé qu'il a encore besoin d'un peu de temps pour retrouver son meilleur niveau afin de réintégrer l'effectif, après une absence de plusieurs mois à cause d'une blessure, Victor Lekhal, l'international algérien s'est prononcé sur son état actuel. «Avant ce match



avec la réserve, je ressentais une petite appréhension au début mais elle a rapidement disparu.

En plus, pour la symbolique, j'ai marqué, sur pénalty. Avec le staff, il a été décidé que disputer des matches me permettrait de franchir un cap, car j'ai repris l'entraînement avec le groupe pro il y a un mois. J'aimerais

disputer un ou deux matches dans leur intégralité avant de postuler. Il n'est pas question de griller les étapes. Quand je reviendrai en championnat, je veux être à 100% de mes capacités, au top de ma forme», a expliqué Lekhal.

Parmi ses regrets, Victor Lekhal souhaitait prendre part à la dernière Coupe d'Afrique des Nations (CAN-

2019) en Egypte et qui a sacré la sélection nationale algérienne devant le Sénégal (1-0), après un parcours sans faute. «J'ai eu un pincement au cœur car on se dit qu'on aurait pu y être. Mais j'ai été leur premier supporter. J'étais très heureux pour eux. C'est un très bon groupe avec un super coach», a-t-il conclu.

L'Algérien Ismaël Bennacer (Milan AC), une des meilleurs recrues du club

L'international algérien Ismaël Bennacer constitue une des meilleures recrues du Milan AC, Serie A, durant le mercato estival, malgré le temps de jeu réduit dont il a bénéficié en ce début de saison, a estimé la presse sportive italienne.

Durant ses rares apparitions cette saison, le milieu algérien, sous contrat jusqu'en 2024 en provenance d'Empoli (relégué en Serie B), a su s'imposer surtout après le départ de Marco Giampaolo, remplacé par l'entraîneur Stefano Pioli. Ismaël Bennacer et le latéral gauche

français, Theo Hernandez, sont considérés comme les seules bonnes recrues du club milanais ayant réussi à sortir de bonnes prestations durant chaque match de championnat auquel ils ont pris part.

Bennacer, désigné meilleur joueur de la dernière CAN est sur la bonne voie, d'après la même source, relevant ses sorties réussies avec la sélection algérienne, lors de ses deux derniers matchs gagnés contre la Zambie (5-0) et le Botswana (0-1), pour le compte des deux premières journées des élimina-

toires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2021).

Le milieu international algérien (21 ans) figure dans une short-list de 30 joueurs, pour le titre du meilleur joueur africain de l'année 2019, aux côtés de trois de ses compatriotes Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar) et Youcef Belaïli (Ahly Djeddah/ Arabie saoudite).

Bennacer figure également dans la liste pour composer la meilleure équipe africaine 2019, aux côtés de dix autres joueurs algériens.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1RE J/ GR.C) USM ALGER - WA CASABLANCA : Entrée gratuite pour les supporters wydadis

Les supporters du WA Casablanca (Div.1 marocaine de football) pourront accéder gratuitement au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour assister au match de leur équipe samedi face à l'USM Alger (17h00), dans le cadre de la 1re journée (Gr.C) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, rapporte le site sportif marocain le 360 Sport.

Les dirigeants algérois ont réservé 3000 places pour les supporters des Rouges.

Ces derniers pourront accéder gratuitement au stade à condition d'être en possession d'un passeport, précise la même source.

La délégation du Wydad, finaliste malheureux de la dernière édition de la Ligue des Champions, est attendue ce jeudi à Alger, soit à 48

heures de son entrée en lice dans cette phase de poules.

Les joueurs de l'entraîneur serbe Zoran Manojlovic effectueront leur ultime séance d'entraînement vendredi au stade de Blida, à l'heure du match.

Côté effectif, le WAC devra composer sans les services d'Ismail El-Haddad, Salaheddine Saïdi, blessés, ainsi que les sanctionnés Moha-

med Nahiri, Yassine El Kharroubi et Anas Asbahi, relégués chez la réserve.

En revanche, le milieu offensif Walid El-Karti sera de retour avec la formation casablancaise, qui reste sur une élimination cruelle en 1/8e de finale de la Coupe arabe des clubs face à son voisin et rival le Raja Casablanca (aller : 1-1, retour : 4-4).

LIGUE 2 DE FOOTBALL:

Démission du président du MC Saida, Mohamed Messaadi

Le président du Mouloudia de Saida (MCS), club évoluant en ligue 2 professionnelle de football, Mohamed Messaadi a présenté sa démission pour des raisons financières, a-t-on appris jeudi du concerné.

Ce dernier a expliqué que l'entrée des joueurs en grève durant une se-

maine et leur boycott des entraînements pour non perception de leurs salaires l'a contraint à la démission, soulignant que «cette attitude des joueurs n'est pas correcte et ne sert pas l'équipe».

En outre, Mohamed Messaadi a déclaré que la situation au club aggravée par le boycott des entraînements risque

d'avoir des conséquences néfastes cette saison.

Le MC Saida, qui affrontera le club de Lardjem au dernier tour régional de la coupe d'Algérie (ligue de Saida) samedi au stade de Tighennif (Mascara), occupe actuellement la 9e place au championnat de ligue 2 avec 17 points.

OLD TRAFFORD MODERNISÉ ?

Manchester United réfléchirait à moderniser Old Trafford et la base d'entraînement du club de Carrington. Il y a des stades qui font totalement parti de la légende des clubs mais aussi du football. Le stade d'Old Trafford fait parti de ceux là. Selon le média anglais, The Telegraph, Manchester United aurait choisi de moderniser son enceinte ainsi que la base d'entraînement du club de Carrington, plutôt que de se renforcer en terme d'effectif lors des prochains mercatos.



Klopp donne des nouvelles de Salah

Interrogé au sujet de Mohamed Salah avant le match de Ligue des Champions contre la Napoli mercredi soir, Jürgen Klopp a donné des nouvelles rassurantes de son buteur. Le club anglais devrait pouvoir compter sur son attaquant égyptien à Anfield. "Mohamed semble être en forme. Je ne suis pas inquiet à ce propos", a confié le coach des Reds en conférence de presse ce mardi. En cas de succès face à Naples, le tenant du titre s'assurerait à la fois la qualification pour les 8es de finale et la 1ère place de son groupe.

Aubameyang très courtisé

L'attaquant d'Arsenal, Pierre-Emerick Aubameyang, pourrait quitter les Gunners. Plusieurs clubs de Liga et non des moindres s'intéressent à l'international gabonais.

En dépit d'avoir atteint la trentaine, Pierre-Emerick Aubameyang attire les convoitises de deux très gros clubs européens. Selon la presse locale, le FC Barcelone et le Real Madrid notamment seraient en concurrence pour s'attacher les services de l'ancien buteur de l'AS Saint-Etienne. Après avoir marqué 31 buts la saison dernière, l'attaquant franco-gabonais en a déjà neuf à son actif dans une équipe d'Arsenal qui décroît. Les dirigeants catalans et castillans auraient pris contact avec l'entourage du joueur pour connaître sa situation contractuelle. Pierre-Emerick Aubameyang âgé de 30 ans est sous contrat jusqu'en 2021 avec Arsenal. Les clubs chinois lui font également les yeux doux mais le joueur des Gunners souhaite poursuivre sa carrière en Europe.

Sané un peu plus proche de Munich ?

Le Bayern Munich n'a pas l'intention d'abandonner la piste menant au recrutement de Leroy Sané. Une réunion est prévue prochainement avec l'agent du joueur de Manchester City. Pendant que Leroy Sané se remet de sa blessure, en coulisses se joue probablement son avenir à court et moyen terme. Selon la presse anglaise, les agents du joueurs doivent rencontrer les dirigeants du Bayern Munich pour évoquer un possible transfert de l'international allemand vers le club bavarois. Dans ces discussions il serait question d'une arrivée en juin prochain le temps que le joueur recouvre tous ses moyens physiques. Le docteur du Bayern Munich serait même tenu au courant des avancées de la rééducation du joueur qui appartient à Manchester City et dont le contrat expire en juin 2021. De son côté, le club anglais espère toujours parvenir à un accord pour une prolongation.

Lavezzi prend sa retraite !

L'ancien Parisien Ezequiel Lavezzi, qui s'est incliné à domicile avec le Hebel Fortunié contre le Guangzhou Evergrande (1-3) ce mardi, a annoncé qu'il mettait un terme à sa carrière à l'issue de cette rencontre. « Ce match restera dans ma mémoire sue de cette rencontre. C'est le dernier de ma carrière. J'ai envie de profiter parce que c'est le dernier de ma famille. C'est le bon moment. Ma décision de mes enfants, de ma famille. C'est le bon moment. Ma décision est prise, c'est presque sûr à 100 % », a-t-il ainsi lancé. L'Argentin est pris, c'est presque sûr à 100 %, a-t-il ainsi lancé. L'Argentin est pris, c'est presque sûr à 100 %, a-t-il ainsi lancé. L'Argentin est pris, c'est presque sûr à 100 %, a-t-il ainsi lancé.

Quand Dybala éclipse Ronaldo

Alors que Cristiano Ronaldo en est désormais à quatre matches sans but en club, c'est Paulo Dybala qui a porté la Juventus mardi soir contre l'Atlético (1-0). L'Argentin a donné la victoire à la Vieille Dame d'un coup franc sublime. Paulo Dybala n'a peut-être jamais aussi bien porté son surnom. "La Joya" a réalisé un festival, mardi soir, lors de la victoire de la Juventus face à l'Atlético (1-0) en Ligue des champions. Sous l'oeil de... Rihanna, à qui il avait offert un maillot en 2017, l'attaquant argentin a régalé l'Allianz-Stadium par ses gestes techniques. Et il a surtout inscrit le seul but de la soirée, un joyau, un bijou de coup franc excentré qui a surpris Jan Oblak, le dernier rempart de l'Atlético, pourtant réputé comme étant l'un des meilleurs gardiens de la planète. Son entraîneur, Maurizio Sarri, ne pouvait que s'incliner. "Dybala a marqué un but sur un coup franc que personne ne lui aurait conseillé de frapper directement, a réagi le technicien italien. La première chose qu'un coach se dit dans cette situation, c'est: 'Mais p... pourquoi tu tires d'ici ?'. C'est extraordinaire, il mérite d'être applaudi. C'était mérité pour sa performance, notamment sur le plan technique, qui a été exceptionnelle."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE L'Algérie prendra part à Rome à la réunion de la Commission parlementaire de lutte antiterroriste

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation a pris part, hier à Rome, aux travaux d'une réunion de coordination de la Commission parlementaire de lutte antiterroriste, relevant de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), a indiqué le Conseil de la Nation, jeudi, dans un communiqué. L'ordre du jour de cette réunion prévoit l'examen et le débat de plusieurs questions, notamment l'évaluation de la menace actuelle que représentent les terroristes étrangers et leurs familles (rapatriement, poursuite judiciaire et réinsertion), la lutte contre l'extrémisme violent, et le traitement des causes profondes du radicalisme: rôle de l'éducation, aspects cybernétiques et menaces électroniques. Le Conseil de la Nation sera représenté aux travaux de cette rencontre par les deux sénateurs **Mohamed Akhamouk** et **Abdelhalim Latreche**.

DIPLOMATIE

M. Merzak Belhimeur nouvel ambassadeur d'Algérie en Australie

Le gouvernement australien a donné son agrément à la nomination de M. Merzak Belhimeur en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Australie, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ À MALABO: M. Bensalah appelle à l'élargissement du Forum et l'intensification de la coopération

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a appelé hier à l'élargissement du Forum à d'autres pays, notamment les pays africains appelés à devenir bientôt des exportateurs de gaz naturel, ajoutant que cet élargissement consolidera le rôle et les intérêts des pays producteurs au sein d'une scène gazière mondiale en pleine mutation.

Le chef de l'Etat appelé dans un discours lu en son nom par le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab à l'ouverture des travaux du 5^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz tenu à Malabo (Guinée Equatoriale), à l'élargissement du Forum à d'autres pays, notamment les pays africains appelés à devenir bientôt des exportateurs de gaz naturel.

Cet élargissement à de nouveaux membres consolidera le rôle et les intérêts des pays producteurs au sein d'une scène gazière mondiale en pleine mutation, a-t-il précisé, appelant, par la même, à l'exploration des voies et moyens pour assurer une place de choix au gaz naturel dans le bilan énergétique mondial, et d'améliorer sa valorisation sur les marchés internationaux. Et de poursuivre "le gaz naturel est destiné à avoir un futur brillant.

Disponible, accessible, flexible, il est aussi une énergie de choix pour la protection de l'environnement, en particulier en tandem avec les énergies renouvelables. Mais le gaz naturel fait face à de nombreux défis, environnementaux notamment".

"Le marché est aujourd'hui excédentaire, avec une pression baissière sur les prix, accentuée par l'émergence d'acteurs sur le marché qui accordent une priorité au court-terme, sans souci pour la sécurité d'approvisionnement sur le long terme", estime M. Bensalah, appelant le Forum à œuvrer à explorer les voies et moyens pour assurer une place de choix au gaz naturel dans le bilan énergétique mondial.

Le gaz naturel joue un rôle privilégié dans les relations économiques internationales, et il est essentiel pour le développement durable de nos pays, ajoute le chef de l'Etat. "Certes, nos pays détiennent l'essentiel des réserves mondiales de gaz naturel, et une part majeure de la production et des échanges gaziers. Mais ceci n'est effectif et positif que si cette situation est accompagnée d'une bonne valorisation de cette ressource naturelle, d'autant plus qu'elle est épuisable et non-renouvelable, et que son développement nécessite de lourds investissements", a poursuivi le chef de l'Etat. Dans ce contexte, M. Bensalah a invité le Secrétaire du Forum à "mobiliser ses moyens d'étude pour explorer, dans un esprit coopératif et par le



dialogue, les voies et moyens d'une meilleure valorisation de ce vecteur de progrès et de transition énergétique, qu'est le gaz naturel". Par ailleurs, le chef de l'Etat a appelé à mettre en place de manière accélérée, efficace et complète l'Institut de recherche du gaz du FPEG, établi en Algérie. "Nous avons porté cette initiative, convaincu que l'innovation et la maîtrise de la technologie jouent un rôle stratégique dans l'industrie gazière", a-t-il fait savoir, affirmant que le progrès technologique avait induit des bouleversements majeurs de la scène énergétique mondiale dans un passé récent, comme l'illustre le développement du gaz de schiste, la découverte de ressources gazières importantes dans certains bassins off-shore, ou l'utilisation des technologies de l'information. "Nos pays bénéficieraient pleinement de leur coopération dans la recherche et développement technologiques, l'échange des expériences, et le renforcement des capacités humaines. Nous sommes fiers que l'Algérie ait joué un rôle de premier plan dans cette initiative et nous vous remercions de votre soutien pour un épanouissement rapide de l'Institut de recherche du gaz", a assuré le chef de l'Etat. M. Bensalah a saisi cette occasion pour rappeler que "beaucoup de cadres africains, y compris de la Guinée Equatoriale, aient été formés dans les universités algériennes, et notamment à l'Institut algérien du pétrole, l'Institut des hydrocarbures, et l'Institut panafricain de l'énergie et de l'eau ce qui renforce davantage les liens de coopération interafricaine". Il a également rappelé que l'Algérie était un pays pionnier dans le développement du gaz naturel, par la construction à Arzew de la première unité de liquéfaction et terminal d'exportation commerciale de gaz au monde, il y a plus d'un demi-siècle. Très tôt après l'indépendance, ajoute le chef de l'Etat, l'Algérie a rétabli sa pleine souverai-

neté sur ses ressources gazières, et les a développées pour satisfaire les besoins en énergie du pays, et financer son développement socio-économique. Aujourd'hui, le taux d'accès à l'électricité est proche de 100%, et plus de 63% des foyers algériens sont connectés au réseau de gaz naturel, a-t-il dit. L'Algérie est, depuis plus d'un demi-siècle, un fournisseur très fiable de gaz naturel. "Notre ambition est de continuer à développer nos ressources de gaz naturel, conventionnel et non conventionnel, qui sont immenses. Nous le ferons pour le meilleur bénéfice de notre peuple, d'une manière optimale, dans un esprit de coopération et de partenariat, et en protégeant la santé de nos citoyens et l'environnement", a fait savoir M. Bensalah. Et d'ajouter "l'Algérie considère que, dans la scène énergétique d'aujourd'hui, notre Forum est appelé à jouer un rôle plus actif et plus déterminant (...) notre Sommet est une opportunité pour impulser une nouvelle dynamique à notre coopération, dans le but notamment de mettre à profit les synergies entre pays membres en conjuguant les échanges de point de vue, d'expériences et d'expertise, de déployer les leviers idoines pour la promotion des usages de gaz naturel, et d'établir un dialogue constructif et fructueux entre les différents acteurs des marchés gaziers". Dans ce sillage, M. Bensalah a affirmé que les pays du Forum sont appelés plus que jamais à promouvoir la stabilité et la pérennité de l'industrie gazière, et défendre les principes de partage de risques et de valorisation juste et équitable pour le gaz naturel. Favorable au dialogue et aux échanges, l'Algérie soutiendra les efforts de notre Forum pour devenir un acteur dynamique et perspicace, qui contribue à donner plus de force à nos complémentarités sur les marchés gaziers, afin de renforcer nos intérêts mutuels, a conclu le chef de l'Etat.

PRÉSIDENTIE Le chef de l'Etat reçoit les lettres de créance de plusieurs ambassadeurs



Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, jeudi au siège de la présidence de la République, plusieurs ambassadeurs, qui lui ont remis leurs lettres de créance.

Dans ce cadre, le chef de l'Etat a reçu le nouvel ambassadeur de la République tunisienne M. Chafik Hajji qui a indiqué dans une déclaration à la presse avoir transmis les salutations du président tunisien, Kais Saïd accompagnées de ses vœux les meilleurs de progrès à l'Algérie, réitérant la «détermination de la nouvelle direction tunisienne à hisser les relations stratégiques et la coopération entre les deux pays». Il a ajouté que le chef de l'Etat l'a chargé à son tour de transmettre ses salutations au président tunisien «dont nous attendons la visite prochaine à Alger». Pour sa part, l'ambassadeur de la République de Cuba, M. Armando Vergara Bueno a exprimé sa «fierté» d'être en Algérie qui entretient «des relations d'amitié et coopération historiques» avec son pays. Il a mis en avant, à ce titre, la coopération «fructueuse» établie entre les deux peuples et pays, et leurs démarches pour davantage de coopération dans d'autres domaines qui viendront s'ajouter à celle existantes en matière de santé publique au niveau de plusieurs wilayas algériennes. L'ambassadeur du Canada en Algérie, M. Christopher Wilkie a rappelé l'amitié liant son pays à l'Algérie depuis de longues années, soulignant que «beaucoup peut être fait ensemble», notamment avec l'existence d'une importante communauté algéro-canadienne établie principalement à Montréal. Notant que sa présence en Algérie «intervient dans une conjoncture

spéciale que vit l'Algérie», il a indiqué «nous suivons avec grand intérêt ce qui se passe dans ce pays et avons grand espoir en l'avenir de l'Algérie et de son peuple».

Le chef de l'Etat a également reçu l'ambassadeur de la République fédérale du Nigéria, M. Mohammed Abdullah Mabdul qui a indiqué que cette audience a été l'occasion pour lui de «mettre en avant la solidité des relations unissant les deux pays depuis l'indépendance». «J'ai été reçu par le chef de l'Etat en audience lors de laquelle j'ai passé en revue avec lui les relations solides et véritables qui ont de tout temps existé entre les deux pays dans le cadre de l'Union Africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU)», a ajouté le diplomate nigérian, rappelant au passage le rôle de l'Algérie dans la relance du développement dans le continent. «Nous croyons fermement dans le rôle que joue l'Algérie en prêtant assistance aux pays africains pour y réaliser le développement». Il a également évoqué les projets entre les deux pays, affirmant qu'ils auront un impact positif sur l'ensemble du continent, notamment la liaison en fibre optique Alger-Abuja (Nigéria) et le gazoduc, des projets qui permettront d'offrir des postes d'emploi, de lutter contre la pauvreté et développer l'Afrique».

Le chef de l'Etat a reçu enfin l'ambassadeur de la République du Kenya, M. Peter Katana Angore qui s'est dit «heureux de sa présence en Algérie», ajoutant que «notre objectif est de hisser les relations historiques unissant les deux pays et qui remontent aux mouvements de libération, des relations qu'il convient, aujourd'hui, d'élever à un niveau supérieur».